

FONDATION HAÏTIENNE POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA
RÉGION NORD

UN AVENIR PROSPÈRE ET DURABLE
POUR LA RÉGION NORD D'HAÏTI

***VOICI POURQUOI !
VOILA COMMENT !***

Résilience et Développement économique de la Région Nord

Les actes du symposium



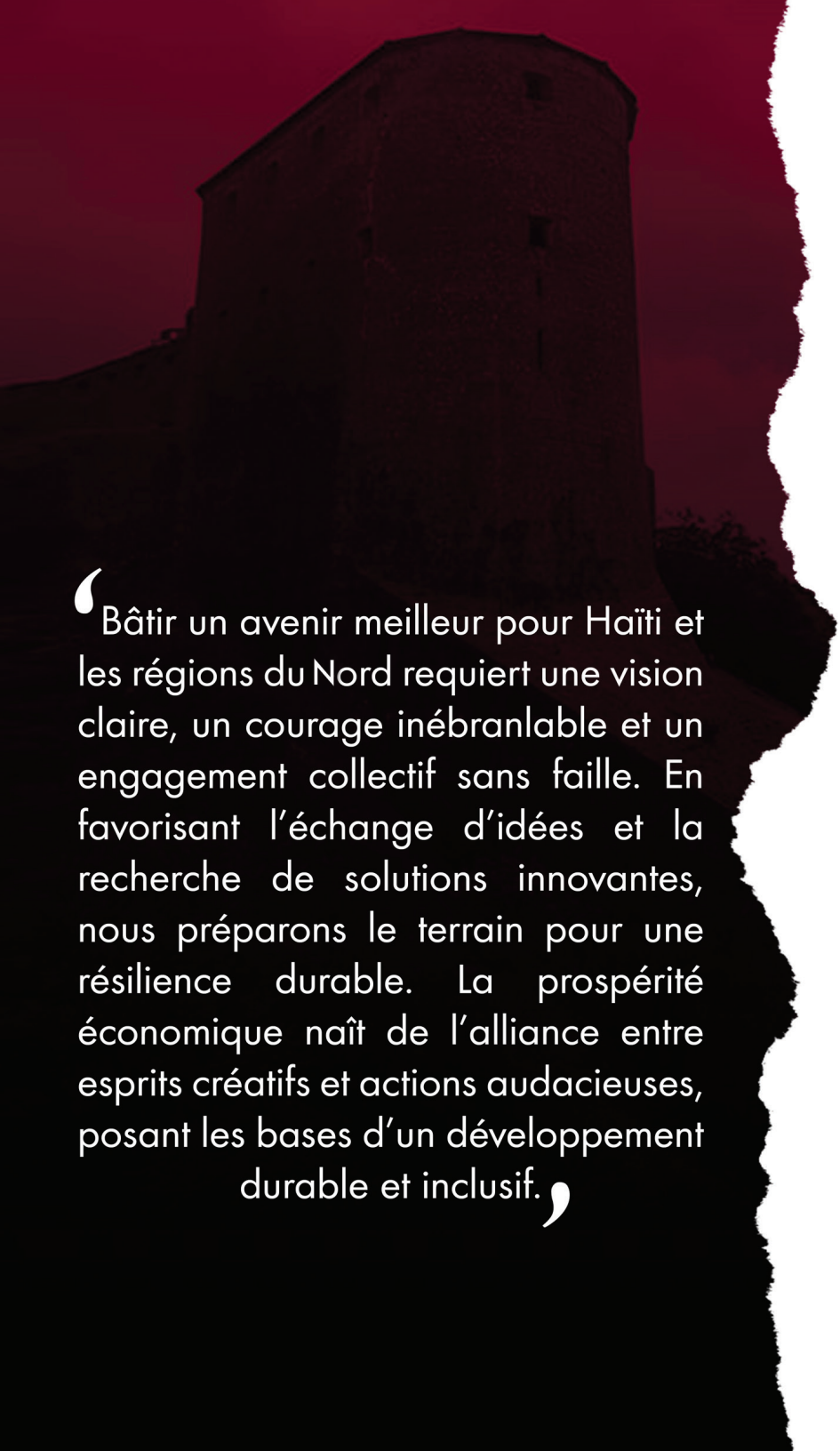
FONDATION HAÏTIENNE POUR LE
DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA
RÉGION NORD

UN AVENIR PROSPÈRE ET DURABLE
POUR LA RÉGION NORD D'HAÏTI

***VOICI POURQUOI !
VOILA COMMENT !***

Résilience et Développement économique de la Région Nord

Les actes du symposium



‘ Bâtir un avenir meilleur pour Haïti et les régions du Nord requiert une vision claire, un courage inébranlable et un engagement collectif sans faille. En favorisant l’échange d’idées et la recherche de solutions innovantes, nous préparons le terrain pour une résilience durable. La prospérité économique naît de l’alliance entre esprits créatifs et actions audacieuses, posant les bases d’un développement durable et inclusif. ’

Fondation Haïtienne pour le Développement
Intégré de la Région Nord



*Un catalyseur de progrès socio-économique et de renforcement
des capacités de la société civile.*

Dépôt legal :
Bibliothèque Nationale d'Haïti
ISBN :
Octobre 2024

Ont collaboré à l'élaboration de cet ouvrage

Emmanuel Jn François, Daniel Supplice : Relecture, conseils à la conception.

Gerault Manigat : Graphiste

André Lemercier-Georges : Coordination, rédaction générale

SOMMAIRE

I. Le mot du Président de la Fondation	6
II. Mise en contexte	7
III. Présentation de la Fondation	15
IV. Protocole d'accord entre la Fondation et les chambres du Commerce	21
V. Propos d'introduction	29
VI. Le Symposium sur la Résilience et le Développement économique de la Région Nord	33
Le Programme	
1. Lettre des Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Nord	37
Session 1 : Analyse des restrictions	41
Session 2 : Impact sur l'économie locale.....	41
Session 3 : Stratégie et solutions à court terme	42
Session 4 : Stratégie à moyen terme	42
Session 5 : Stratégie et mesures à long terme.....	42
2. Le Symposium en photos	67
3. Les intervenants	73
4. Présentation des principaux départements de la Région	87
5. Galerie de Photos	99
6. Les actes du Symposium	123
7. Stratégies et recommandations issues du symposium	150
8. Conclusions et recommandations générales.....	159
9. Appel à l'action	
VII. Corridor Nord, Horizon 2050 – Innover pour le futur	189
VIII. Propos de remerciements	252

Mot du Président de la Fondation

Chers Lecteurs,

C'est avec un immense plaisir et une profonde gratitude que je vous présente les actes du deuxième symposium des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Région Nord organisé par la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord, qui s'est déroulé du 29 novembre au 1er décembre 2023, sous le thème « Symposium sur la Résilience et le Développement économique de la Région Nord ». Ces actes représentent une compilation exhaustive des présentations, des discussions et des recommandations formulées au cours de cet événement capital.

Ce symposium a été conçu comme une plateforme collaborative pour réunir des esprits éclairés, des experts chevronnés, des décideurs visionnaires, et d'autres parties prenantes engagées dans la recherche de solutions aux défis économiques complexes qui affectent notre région. Les actes que vous avez entre les mains reflètent le fruit de ces échanges.

Les présentations des intervenants, les débats animés, les ateliers interactifs et les sessions de réseautage ont tous contribué à créer un environnement propice à la compréhension approfondie des enjeux, à l'échange d'idées innovantes et à la formulation de solutions pragmatiques.

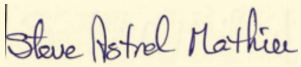
En parcourant ces pages, vous découvrirez une diversité de perspectives, des analyses approfondies et des propositions de politiques stimulantes. Les thèmes abordés, allant de l'analyse des restrictions commerciales à la formulation de stratégies à long terme, démontrent l'étendue des difficultés que nous affrontons et la multiplicité des opportunités qui peuvent émerger de ces défis.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers tous les participants, intervenants, sponsors et partenaires qui ont contribué au succès de ce Symposium. Votre engagement, votre expertise et votre enthousiasme ont été les piliers de cet événement, et je suis convaincu que les idées partagées ici serviront de catalyseur pour des actions concrètes en faveur du développement économique durable de notre région.

En ma qualité de président de la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré du Nord, je m'engage à poursuivre cette dynamique collective et à transformer les recommandations émanant de ce symposium en initiatives tangibles. Ces actes sont bien plus qu'un simple enregistrement d'événements passés. Ils représentent **un appel à l'action** et un guide pour l'avenir.

Je vous invite donc à en prendre connaissance avec l'esprit ouvert, à absorber la richesse des idées présentées et à vous joindre à nous dans notre quête commune pour un développement économique résilient et inclusif.

Avec mes salutations les plus cordiales,


Steve Astrel Mathieu

MISE EN CONTEXTE

La reprise en août 2023 par des organisations paysannes d'un ouvrage sur la rivière Massacre destiné à l'arrosage de trois mille hectares de terre dans la plaine de Maribaroux a occasionné des réactions outrées de la part de la République Dominicaine.

L'État dominicain a pris un ensemble de mesures extrêmes pour forcer Haïti à arrêter les travaux. Ces mesures consistent en l'interdiction des initiateurs du mouvement d'entrer sur le territoire dominicain, la fermeture unilatérale des frontières terrestres, maritimes et aériennes avec Haïti, la militarisation extrême de la frontière et la suspension indéfinie de l'octroi de visas aux citoyens haïtiens¹.

La République Dominicaine a assorti ces mesures qui paralysent le commerce bilatéral formel et informel de restrictions commerciales ciblées comme l'interdiction d'exportation de ciment, de fer et de matériels électroniques, dans le but évident d'empêcher les constructeurs du canal d'avoir les matériaux pour terminer l'ouvrage.

Les réclamations dominicaines portent sur des dommages que peuvent causer cet ouvrage au territoire dominicain et à l'environnement, notamment à la biodiversité et aux écosystèmes aquatiques et terrestres en aval². On relève aussi une prétention à peine cachée d'une utilisation exclusive d'une ressource commune³. Au-delà de cette cause ponctuelle, nous devons analyser les raisons profondes des restrictions commerciales qui peuvent se comprendre dans un objectif de maintenir la dépendance d'Haïti dans une logique hégémonique à connotation raciste.

Une cause ponctuelle : la construction d'un canal d'irrigation sur la rivière Massacre

La rivière Massacre est un cours d'eau international, c'est-à-dire un cours d'eau « dont les parties se trouvent dans des États différents »⁴. Son utilisation répond aux grands principes du droit international fluvial et lacustre qui sont le principe d'utilisation et de participation équitables et raisonnables, le principe d'utilisation non-dommageable,

¹República Dominicana, Ministerio de Relaciones Exteriores, *Presidente Abinader prohíbe entrada al país de nueve ciudadanos haitianos*, 14 septembre 2023, en ligne : <https://mirex.gob.do/presidente-abinader-prohibe-entrada-al-pais-de-nueve-ciudadanos-haitianos/>; República Dominicana, Presidencia de la República Dominicana, *Presidente Abinader anuncia cierre total de la frontera con Haití desde este viernes a las 6:00 de la mañana*, 14 septembre 2023, en ligne : <https://presidencia.gob.do/noticias/presidente-abinader-anuncia-cierre-total-de-la-frontera-con-haiti-desde-este-viernes-las>

²Cf. República Dominicana, Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales, Ministerio de Agricultura, Instituto de Instituto Nacional de Recursos Hidráulicos (INDRHI), Instituto Nacional de Agua Potable y Alcantarillados (INAPA), *Informe Técnico uso de agua y pasivos ambientales de la cuenca del río Masacre*, 26 mayo 2021; República Dominicana, Ministerio de Relaciones Exteriores, *Carta al Ministro de Relaciones Exteriores y Cultos DM 19185*, 6 de julio 2021; República Dominicana, Ministerio de Relaciones Exteriores, *Comunicado del Ministerio de Relaciones Exteriores sobre la posición del Gobierno dominicano respecto a la construcción de un canal en el lado haitiano del río Dajabón o Masacre*, 14 de septiembre 2023, en ligne : <https://mirex.gob.do/comunicado-2/>

³República Dominicana, Ministerio de Relaciones Exteriores, *Presidente Abinader prohíbe entrada al país de nueve ciudadanos haitianos*, 14 septembre 2023, en ligne : <https://mirex.gob.do/presidente-abinader-prohibe-entrada-al-pais-de-nueve-ciudadanos-haitianos/>; República Dominicana, Presidencia de la República Dominicana, *Presidente Abinader anuncia cierre total de la frontera con Haití desde este viernes a las 6:00 de la mañana*, 14 septembre 2023, en ligne : <https://presidencia.gob.do/noticias/presidente-abinader-anuncia-cierre-total-de-la-frontera-con-haiti-desde-este-viernes-las>

⁴Convention des Nations Unies de sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, 21 mai 1997, 2999 RTNU 77, art 2-b.

le principe de coopération et le principe de partage des informations⁵.

La rivière Massacre est une ressource en eau partagée. Et aucun des deux pays ne peut prétendre à une souveraineté absolue et une appropriation exclusive sur cette ressource.

Les deux pays ont d'ailleurs explicitement et formellement reconnu le principe d'un droit égal d'utilisation de l'ensemble des cours d'eau transfrontaliers dans le Traité de paix, d'Amitié et d'Arbitrage du 20 février 1929 qui prescrit en son article 10 que les deux pays pourront les utiliser dans les limites de leurs territoires respectifs « pour l'arrosage des terres et autres fins agricoles ou industrielles ».

La République Dominicaine a le droit de demander le respect des principes du droit international dans l'utilisation par Haïti de la rivière Massacre, mais, son attitude agressive relève plus d'une prétention à une hydro-hégémonie qui ne cadre pas avec le droit. Elle devrait plutôt utiliser la voie tracée dans les traités bilatéraux en privilégiant la négociation et l'arbitrage pour résoudre ce différend.

Une cause profonde: le maintien d'une politique de domination et d'hégémonie

En fait, il faut chercher des causes plus profondes de ces restrictions. Il s'agit d'une politique hégémonique à connotation raciste assumée avec l'objectif de maintenir une dépendance politique, économique et commerciale d'Haïti par rapport à la République Dominicaine.

Il faut comprendre que toute tentative d'Haïti de reprendre la main, de faire des actes d'autonomie ou de défiance, de considérer ses propres intérêts abandonnés depuis longtemps par des élites vendues et complices sera considérée comme une menace par la République voisine.

Il faut analyser l'aspect ethnologique sous-jacent à cette politique et les stratégies mises en place pour la pérenniser.

L'aspect ethnologique

L'avènement en République Dominicaine du régime dictatorial de Trujillo au début du siècle passé marque la composition d'une identité dominicaine construite sur la haine de l'Haïtien considéré comme un être inférieur, subordonné, bon seulement pour couper la canne à sucre⁶.

C'est l'œuvre d'une pléiade d'intellectuels qui ont prôné une idéologie raciste opposant le Dominicain « blanc » européenisé, civilisé et chrétien à l'Africain noir, barbare et animiste qui représente un danger permanent pour la pureté de leur race⁷.

⁵Ces principes sont consacrés dans des textes juridiques internationaux majeurs comme la Convention des Nations Unies de sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation du 21 mai 1997, la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux du 17 mars 1992 ou Convention d'Helsinki, la Déclaration de Stockholm et la Déclaration de Rio.

⁶Servicio Jesuita a Refugiados y Migrantes (SRJM), *La Actitud racial en República Dominicana*, Santo Domingo, octobre 2004 à la p. 54.

⁷Plusieurs intellectuels dominicains tels Manuel de Jesus Troncoso de la Concha, Maimo Coiscou Henriquez, Joaquin Balaguer et Manuel Arturo Pena Batlle ont

Une telle attitude va conduire à des décennies d'exploitation, de mépris et de graves et continuelles violations des droits de la personne dont le point culminant sera le massacre à la frontière de plusieurs milliers d'Haïtiens le 2 octobre 1937⁸.

Cette idéologie raciste continue d'animer une bonne partie de la classe politique et de l'élite dominicaine et a même imprégné les masses et les classes moyennes à travers les manuels scolaires et le discours politique⁹. Les manifestations actuelles de ce racisme sont nombreuses.

Il n'y a qu'à voir les campagnes massives et permanentes de rapatriements qui se font au mépris des garanties et des droits des migrants à qui l'on ne reconnaît aucune dignité, et dans la violation des accords passés entre les deux États sur la question.

On peut aussi voir le travail forcé, les décisions administratives et judiciaires entraînant l'apatridie de citoyens dominicains d'origine haïtienne, le refus d'exécuter les décisions des juridictions internationales, les abus, les mauvais traitements, les discriminations et les préjugés de toutes sortes¹⁰.

Tout ceci est porté à son paroxysme par les élites, les groupes étatiques, les institutions et une extrême-droite forte.

La domination politique

La posture hégémonique dominicaine est liée aussi à une stratégie de domination politique. Les gouvernements dominicains successifs depuis Trujillo ont toujours cherché à contrôler la politique haïtienne.

Il faut dire que beaucoup de nos dirigeants se sont comportés en vassaux de la République voisine. On peut prendre en exemple l'attitude de Sténio Vincent après le Massacre de 1937. Il a préféré négocier des accords de la honte avec les dirigeants d'un pays qui venaient de procéder à un crime abominable qui a révolté la conscience des nations¹¹. Le sort de ces pauvres paysans lâchement et brutalement assassinés n'a pas compté quand il s'agissait de conserver l'amitié de Trujillo¹².

Élie Lescot a aussi été un pion de Trujillo qui l'a aidé à accéder à la présidence du pays. Aujourd'hui encore, la République Dominicaine continue de donner le tempo dans les affaires politiques d'Haïti.

porté ce sentiment anti-haïtien. Ceux qui ont durablement implanté cette idéologie sont indiscutablement Joaquin Balaguer et Manuel Arturo Pena Batlle. Cf. Jean Price-Mars, *La République d'Haïti et la République Dominicaine*, Port-au-Prince, Éditions Fardin, 1953 à la p. 118.

⁸Sabine Cadeau, *More than a Massacre*, Cambridge University Press, 2022 à la p. 214 ; Jean Price-Mars, *La République d'Haïti et la République Dominicaine*, Port-au-Prince, Éditions Fardin, 1953 à la p. 311 ;

⁹Servicio Jesuita a Refugiados y Migrantes (SRJM), *17 Opiniones sobre Racismo en República Dominicana*, Santo Domingo, 2005 à la p. 15.

¹⁰Maismy-Mary Fleurant, « L'arrêt TC/0168/13 de la Cour constitutionnelle dominicaine : La Justice au service de la « dominicanité », *Le Nouvelliste*, 04 décembre 2013, <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/123915/Larret-TC016813-de-la-Cour-constitutionnelle-dominicaine-La-Justice-au-service-de-la-dominicanite>

¹¹Suzy Castor, *Le Massacre de 1937 et les relations haïtiano-dominicaines*, Port-au-Prince, C3 Éditions, 2017 aux pp. 60 à 69..

¹² Maismy-Mary Fleurant, « Haïti/République Dominicaine/Massacre de 1937 : Pour répondre à un devoir de mémoire », *AlterPresse*, mercredi 17 octobre 2007, en ligne : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article6524>

Aux élections de 2010, les deux candidats présidentiels qui ont accédé au second tour, Michel Martelly et Mirlande Manigat, ont reçu un financement de la part de groupes économiques dominicains puissants¹³.

Maintien d'une position économique dominante

Il faut voir encore dans l'attitude dominicaine la volonté de garder une position économique dominante par rapport à Haïti. Notre pays est le deuxième partenaire commercial de la République Dominicaine, le seul avec lequel il a une balance commerciale bénéficiaire. L'économiste Roudy Bernadin informe : « Près de 25 % des importations d'Haïti proviennent de la République dominicaine, passant de 208 millions de dollars en 2002 à 1,02 milliard de dollars en 2022. En revanche, les importations de la République dominicaine en provenance d'Haïti n'étaient que de 11,92 millions de dollars américains cette année-là¹⁴ ».

Une forte partie de la production agricole est tournée vers Haïti qui ne fait d'ailleurs aucun contrôle de qualité des produits importés. Beaucoup de ces produits ne répondant pas aux standards de qualité sont uniquement destinés au marché haïtien.

Il faut ajouter à cela une forte contrebande qui nuit surtout aux intérêts haïtiens. Nous soulignons comme autre bénéfice pour la République Dominicaine l'acquisition d'une main d'œuvre à bon marché dans la construction et l'agriculture, une main d'œuvre importante pour l'économie de ce pays et qui participe grandement à sa croissance.

Cette position économique dominante s'est manifestée dernièrement par la mainmise d'un ensemble de contrats d'infrastructure sur fonds de corruption des gouvernants haïtiens dans le dossier Petro Caribe¹⁵. Aujourd'hui, la République Dominicaine prend un ensemble de mesures pour l'investissement haïtien dans plusieurs domaines dont l'immobilier.

Hégémonie géostratégique

La République Dominicaine veut se placer aujourd'hui au rang officiel des tuteurs d'Haïti. Tout en adoptant une posture de victime, portant presque seule le fardeau du pays voisin qui est une menace pour sa sécurité ou même sa survie, elle prend ces derniers temps une série d'initiatives diplomatiques auprès de Washington, du Canada et des grandes capitales européennes sur la question haïtienne, s'invitant dans les débats à l'ONU ou à l'OEA, se faisant un interlocuteur incontournable dans la résolution de la crise haïtienne.

¹³ AlterPresse, « Affaire Bautista, Haïti-Rép. Dominicaine : 300.000 dollars de plus pour Mirlande Manigat, Location d'un hélicoptère pour « MM », 16 novembre 2012.

¹⁴Roudy Bernadin, « CCIMH : le pivot stratégique d'Haïti dans un contexte de crise avec la République Dominicaine », HAÏTI ÉCONOMIE, 25 novembre 2023, en ligne : <https://haitieconomie.com/ccimh-le-pivot-strategique-dhaiti-dans-un-contexte-de-crise-avec-la-republique-dominicaine/>

¹⁵Frantz Duval, « Felix Bautista, premier accusé de corruption, premier sanctionné dans le cadre de PetroCaribe », Le Nouvelliste, 12 juin 2018, en ligne : <https://lenouvelliste.com/article/188698/felix-bautista-premier-accuse-de-corruption-premier-sanctionne-dans-le-cadre-de-petrocaribe>

Les dirigeants dominicains répètent à l'envi le discours d'un État haïtien failli et se présentent même comme des défenseurs de la cause haïtienne. Ils mènent dans le même temps une diplomatie agressive pour rejeter les accusations de violations des droits des Haïtiens qui mettent à mal leur position pro-haïtienne de façade.

Les stratégies de maintien de l'hégémonie et de la domination

Mark Zeitoun et Jeroen Warner définissent l'hégémonie comme un leadership soutenu par l'autorité, et la domination comme un leadership renforcé par la coercition¹⁶.

La stratégie dominicaine de maintien d'une dépendance politique et économique se traduit aussi bien par une autorité affirmée que la coercition. Les stratégies hégémoniques sont subtiles et insidieuses. Elles consistent à noyauter les institutions de l'État, à corrompre des fonctionnaires et à mener des actions subversives de déstabilisation.

La République Dominicaine a souvent servi de base arrière pour des groupes cherchant à ébranler l'ordre politique en Haïti (l'accueil des opposants armés à Duvalier dans les années 60, l'appui ouvert donné aux rebelles au pouvoir Lavalas en 2004 qui ont lancé leur insurrection armée depuis ce territoire¹⁷).

Le dernier évènement qui a vu des Haïtiens venus de la République Dominicaine renverser et jeter dans la rivière Massacre le portail qui ferme la frontière montre toute la force de ce pays et ses capacités de créer des évènements sur le territoire haïtien pour garantir ses intérêts¹⁸. Tout porte à croire que la République Dominicaine est actuellement l'un des premiers pourvoyeurs d'armes et de munition pour les gangs¹⁹.

Les stratégies de domination sont plus visibles et plus directes. Elles consistent actuellement en des mesures de représailles et de coercition (menace militaire, sanctions contre des nationaux haïtiens, fermeture des frontières, etc.) visant à forcer Haïti à se plier à la volonté du gouvernement dominicain.

¹⁶ Mark Zeitoun et Jeroen Warner, « Hydro-hegemony—a framework for analysis of trans-boundary water conflicts » Water policy (2006) 8:5 435 à la p. 438.

¹⁷Haïti Référence, « Coup d'œil sur le mois de février 2004 » 7 février 2009.

¹⁸Ravensley Boisrond, « Des Haïtiens forcent l'ouverture de la frontière à Ouanaminthe » Haiti Loop News, 15 décembre 2023, en ligne : <https://haiti.loopnews.com/content/ouanaminthe-des-haitiens-forcent-louverture-de-la-frontiere>

¹⁹Milo Milfort, « Les armes qui tuent en Haïti passent par la République Dominicaine, selon l'ONU », Enquête Action, 20 octobre 2023, en ligne : <https://www.enquetaction.com/post/les-armes-qui-tuent-en-haïti-passent-par-la-république-dominicaine-selon-l-onu>

En conclusion : Comment sortir de la dépendance ?

Haïti doit sortir de cette dépendance et chercher à rétablir des relations avec son voisin qui sortent de ce schéma hégémonique et de cette domination qui ne fait que l'affaiblir. Il faut des actes résolus pour un commerce balancé. Haïti doit notamment relancer sa production agricole et en faire une priorité.

Elle devra chercher aussi de nouveaux partenaires commerciaux. Cependant, ce qu'il faut surtout, c'est un changement global d'orientation de notre politique pour l'avènement d'un État fort, solide, au service du peuple, capable de refaire la dignité nationale.

Cela doit passer par la fin du cycle de violences et d'instabilité politique, une lutte efficace et soutenue contre la corruption et le renforcement de nos institutions. Il est aussi impératif de donner aux forces nationales de sécurité (PNH et FAD'H) les moyens matériels, tactiques et humains pour éradiquer définitivement les gangs.

C'est ce qui permettra de mettre le pays sur la voie du développement et du relèvement économique. Une diplomatie effective et intelligente avec des fonctionnaires capables et qualifiés sera alors nécessaire pour refaire l'image du pays au niveau international, pour qu'il reprenne sa place de nation libre et souveraine capable de défendre au mieux ses intérêts les plus fondamentaux.

Maismy-Mary FLEURANT, Ph. D.

Vice-recteur à la recherche

Université publique du Nord-Est à Fort-Liberté

Fondation Haïtienne pour le Développement
Intégré de la Région Nord



*Un catalyseur de progrès socio-économique et de renforcement
des capacités de la société civile.*

Qui sommes-nous?

Un groupe de citoyens, des départements du Nord, du Nord Est et du Nord-Ouest), a identifié un besoin urgent de promouvoir le développement intégré de la zone, en mettant l'accent sur des domaines clés tels que le développement économique, les échanges commerciaux, la santé publique, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, l'éducation, et la culture. Pour y parvenir ils ont décidé de créer une fondation dont l'objectif est axé sur le développement Régional.

La Fondation Haitienne pour le Développement Intégré de la Région Nord (FHADIRN) est une organisation dont l'objectif principal est la réflexion, la planification et la mise en œuvre des actions visant le développement de la région Nord (Corridor Nord). Dans cette perspective, elle s'engage à renforcer les capacités des acteurs de la société civile, notamment les chambres de commerce locales, afin qu'elles puissent jouer un rôle essentiel en tant qu'intermédiaires entre les besoins exprimés par les populations locales, les objectifs gouvernementaux et les actions des partenaires financiers nationaux et internationaux.

Notre vision

Devenir un acteur clé du développement intégré de la zone (Corridor Nord) en contribuant activement à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois, à la promotion de l'éducation, à l'amélioration de la santé et de l'accès aux services de base pour tous les citoyens.

Notre mission

Promouvoir un développement équilibré et durable du Corridor Nord en encourageant la coopération entre les acteurs locaux, régionaux et internationaux. Nous croyons fermement en l'importance d'une approche intégrée qui prend en compte tous les secteurs liés au développement, tels que l'économie, l'éducation, la santé, l'environnement, l'infrastructure, la sécurité publique et la gouvernance.

Nos objectifs clés

Faciliter la réflexion et la planification stratégique : Encourager le dialogue entre les parties prenantes pour élaborer des stratégies de développement cohérentes et durables, en mettant l'accent sur l'innovation, l'inclusion et la participation citoyenne.

Renforcer les capacités de la société civile: Travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, notamment les chambres de commerce, pour renforcer leurs compétences, leur leadership et leur capacité à agir en tant qu'intermédiaires efficaces entre les différentes parties prenantes.

Favoriser la collaboration entre les acteurs : Faciliter les partenariats entre le gouvernement, les organisations de la société civile, les institutions académiques et les partenaires financiers internationaux, afin de mobiliser les ressources nécessaires et d'optimiser les synergies pour le développement de notre région.

Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat : Encourager l'esprit d'entreprise et soutenir les initiatives innovantes qui créent des emplois, stimulent la croissance économique et contribuent à la résolution des défis socio-économiques de notre région.

Notre approche méthodologique

Innovation et Recherche: Nous croyons que l'innovation est essentielle pour faire face aux défis du développement. Nous encourageons donc la recherche et le développement de nouvelles approches, technologies et solutions qui répondent aux besoins spécifiques de notre région.

Transparence et Responsabilité : Agir avec intégrité, transparence et responsabilité dans toutes nos actions par la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de nos initiatives et assurer la bonne gestion des ressources qui nous sont confiées.

Notre plan d'actions

Organisation de forums et de conférences : La Fondation compte organiser régulièrement des événements pour favoriser la mise en réseau, l'échange de bonnes pratiques et la diffusion de connaissances pertinentes sur le développement de la région.

Accompagnement des chambres de commerce: La Fondation compte offrir un soutien technique et financier aux chambres de commerce locales pour renforcer leurs capacités de plaidoyer, de formation, de recherche et de développement de projets.

Renforcement des compétences : La Fondation va mettre en place des programmes de formation et de renforcement des compétences pour les entrepreneurs, les jeunes et les femmes, afin de favoriser l'inclusion sociale et l'autonomisation économique.

Mobilisation des partenaires financiers nationaux et internationaux : La Fondation compte travailler en étroite collaboration avec les partenaires financiers nationaux et internationaux afin de mobiliser des ressources financières et techniques pour le développement du Corridor Nord.

Votre apport

En travaillant avec la Fondation, vous aurez l'opportunité de contribuer activement à la transformation positive du Corridor Nord. Nous recherchons des partenaires engagés et dynamiques, partageant notre vision du développement intégré et prêts à s'impliquer dans des projets porteurs de sens.

Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir meilleur pour nos communautés, où le développement est inclusif, durable et bénéficie à tous. Nous serions ravis de discuter davantage de nos projets et opportunités de collaboration.

La Fondation Haitienne pour le Développement Intégré de la Région Nord est déterminée à catalyser le progrès socio-économique et à renforcer les capacités de la société civile et des chambres de commerce en tant qu'acteurs clés du développement régional.

Nous sommes convaincus que notre approche intégrée et notre engagement en faveur de la collaboration permettront de relever les défis de notre région et de créer un avenir plus prospère pour tous.

La Fondation Haitienne pour le Développement Intégré de la Région Nord a son siège social au Cap Haitien.

Elle a été créée en mai 2023, et, est enregistrée à la Mairie du Cap Haitien depuis le 6 juin 2023

**PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE LA FONDATION
ET LES CHAMBRES DU COMMERCE**

PROTOCOLE D'ACCORD DE PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ

ENTRE

La Fondation Haïtienne de Développement Intégré de la Région Nord, association haïtienne dûment enregistrée à la Mairie du Cap Haïtien, représentée par son Directeur Exécutif, **Monsieur André Lemerrier Georges** demeurant et domicilié au Cap-Haïtien, identifié par son **NIF 003-009-969-3** dûment autorisé aux fins des présentes.

*Ci-après dénommée : « **La Fondation** » d'une part ;*

ET

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord, association socio professionnelle chapitre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti reconnue d'utilité publique, représentée par son Président **Monsieur Steve Astrel MATHIEU**, demeurant et domicilié à Cap-Haïtien, identifié par son **NIF : 006-804-568-5**;

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Est, association socio professionnelle chapitre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti reconnue d'utilité publique, représentée par son Président **Monsieur Albert Pierre-Paul Joseph** demeurant et domicilié à Fort Liberté, identifié par son **NIF : 003-572-811-5**;

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Ouest, association socioprofessionnelle chapitre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti reconnue d'utilité publique, représentée par son Président **Monsieur Jordan Hérard Verdure** demeurant et domicilié à Port de Paix, identifié par son **NIF : 004-537-819-0**

*Ci-après dénommées : « **Les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN)** » d'autre part ;*

Considérant que l'une des missions de **La Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord (FHADIRN)** est de promouvoir un développement équilibré et durable du Corridor Nord en encourageant la coopération entre les acteurs locaux, régionaux et internationaux.

Considérant que l'une des missions des chambres de commerce est d'assurer la représentation des intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services qui leur sont affiliées et de servir de plateforme de formation et d'information pour la communauté des affaires;

Considérant que pour atteindre cet objectif les chambres de commerce doivent se doter de structures adéquates et disposer de techniciens suffisamment compétents pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de moteur du développement économique dans leurs différentes communautés ;

Considérant que dans cette perspective, les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) ont convenu de constituer un Think Tank regroupant des techniciens de disciplines diverses pour pouvoir les accompagner dans leur quête d'offrir des services de qualité aux hommes d'affaires du Nord, du Nord 'Est et du Nord 'Ouest en particulier et à la population en générale ;

Considérant que dans le cadre de cette démarche les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) ont fait appel à la Fondation Haitienne pour le Développement Intégré d'Haïti (FHADIRN) en vue de les aider à constituer le Think Tank dans un premier temps et de les accompagner ensuite dans la réalisation d'activités nécessaires à leur développement ;

Considérant que dans ce contexte la **Fondation Haitienne pour le Développement Intégré de la Région Nord (FHADIRN)**, a décidé d'accompagner les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN), à mettre en place les mécanismes nécessaires devant favoriser la production de réflexions dont la mise en application pourra contribuer à faciliter la promotion du développement économique de la zone ;

Considérant qu'il convient donc de conclure avec les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord, **(CCICN)** un Accord de Partenariat Privilégié pour les raisons sus mentionnées ;

II A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : Objet

L'objet de ce protocole d'accord est d'affirmer l'intérêt mutuel des Parties de collaborer à travers un cadre de partenariat visant :

d'une part, à la constitution d'un Think Tank composé de techniciens relevant de domaines divers fonctionnant dans le cadre des dites chambres et produisant des réflexions, études et projets susceptibles de faire avancer les débats dans le cadre du processus de développement économique du Corridor Nord

et; d'autre part, de conseiller les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) et de participer tant dans la recherche de financement que dans la phase d'exécution de certains projets devant être réaliser sous le patronage et la direction de la Fondation.

ARTICLE 2 : Responsabilités de la Fondation :

Dans le cadre de ce partenariat privilégié « **la Fondation** » s'engage à :

- a. Aider les responsables des « Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) », à consolider leur liens par la formation de la communauté des hommes d'affaires, professionnels et entrepreneurs du Corridor Nord regroupant, principalement, les chambres de commerce et d'industrie du Nord ; du Nord Est et du Nord-Ouest ;

- b. Conseiller les responsables des « Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) », quant à l'objet de leur fonction dans le cadre du développement des activités économiques de la zone ciblée ;
- c. Aider les responsables des « Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) » dans la constitution du Groupe de réflexions (Think tank) susmentionné ;
- d. Participer comme membre à part entière au groupe de réflexions « Think tank » ;
- e. Participer à la conception et à la réalisation des différents événements organisés pour et par « les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) », relatifs à la formation, l'information et l'éducation des membres et de la population sur la situation économique des zones cibles ;
- f. Aider « les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) » dans la constitution de dossiers pour la recherche de fonds visant à financer des projets et des activités ;
- g. Mettre à la disposition de chaque activité ou projet à réaliser pour et par « les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) », un personnel dont les qualifications et l'expérience seront celles que nécessite l'exécution des prestations à fournir ;

ARTICLE 3 : Responsabilités des Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN):

Dans le cadre de ce partenariat, « les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN) » devront :

- a. Mettre à la disposition de « la Fondation », lorsque requis, les locaux, le matériel logistique et les documents nécessaires pour la réalisation des travaux ;
- b. Participer au financement des activités qui seront réalisées dans le cadre de ce partenariat;
- c. Mettre à la disposition de « la Fondation », le personnel nécessaire en cas de contrepartie préalablement décidée ;
- d. Collaborer avec « la Fondation » à toutes les étapes des activités ou projets à réaliser en vue de la pleine réussite des objectifs qui lui sont confiés ;

ARTICLE 4 : Conventions additionnelles

Pour la réalisation des objectifs prévus dans ce présent protocole d'accord de partenariat privilégié, de manière expresse, il est convenu que les parties pourront, le cas échéant, élaborer, signer et exécuter des accords, contrats, documents ou instruments subsidiaires dont la réalisation permettra d'atteindre les objectifs mentionnés dans les présentes.

ARTICLE 5 : Amendement

Ce protocole d'accord ne peut être amendé, modifié et/ou remplacé en tout ou en partie que par un avenant signé des parties aux présentes.

ARTICLE 6 : Durée de validité

Le présent protocole est établi pour une durée de Trente Six (36) mois, renouvelable au gré des parties. Il prend effet à la date de sa signature par les parties. Chaque partie peut se retirer, à tout moment, du présent protocole d'accord par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre.

La date effective de retrait est fixée à l'issue d'un préavis de trois (3) mois après réception de la susdite lettre.

ARTICLE 7 : Communication

Tous les avis, requêtes, communications et/ou notifications que les Parties devront s'adresser dans le cadre du présent Protocole d'Accord seront adressés par écrit et expédiés aux adresses suivantes :

Les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord.(CCICN)

Steve Astrel Mathieu

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord CCIN

Albert Pierre-Paul Joseph

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Est CCINE

Jordan Hérard Verdule

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Ouest CCINO

Pour la Fondation :

André Lemerrier Georges

Directeur Exécutif

alg@fhadirn.org

ARTICLE 8 : Divisibilité.

Si une disposition quelconque du présent Protocole d'Accord ou son application à l'égard d'une personne ou d'une circonstance est nulle, illégale ou non exécutoire le reste de ce protocole d'accord et l'application de celui-ci ne sont pas affectés et sera applicable dans toute la mesure permise par la loi.

ARTICLE 9 : Résiliation

Le présent protocole d'accord est résilié de plein droit dans les cas suivants :

- a. en cas de violation de ses clauses ou de toutes autres lois ou règlements se rapportant aux présentes ;
- b. en cas de manquement ,de l'une quelconque des parties, aux obligations qui leur incombent dans le cadre de ce protocole d'accord ou de tous autres accords et contrats y afférents.

ARTICLE 10 : Règlement des différends

Les Parties déclarent résoudre à l'amiable tout différend pouvant surgir de l'interprétation ou au cours de l'exécution de ce Protocole d'Accord.

Si le différend persiste, les parties soumettront le litige à la médiation dans le cadre de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Port-au-Prince.

En cas de rejet du résultat de la médiation, elles déclarent se référer à l'arbitrage de la dite Chambre de Conciliation et d'Arbitrage qui statuera selon ses propres règles. La décision de l'arbitrage s'impose aux parties.

ARTICLE 11 : Loi applicable

Les dispositions de ce protocole d'accord sont régies et interprétées selon les lois de la République d'Haïti.

Pour tout ce qui n'est pas spécifié dans le présent protocole d'accord les parties déclarent se référer à la législation haïtienne régissant la matière.

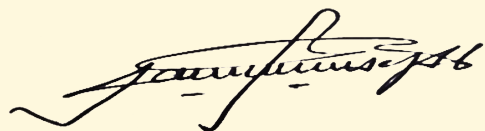
Fait, au Cap-Haitien, en quatre (4) originaux, de bonne foi, **le 25 juillet 2023.**

Pour les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord (CCICN):



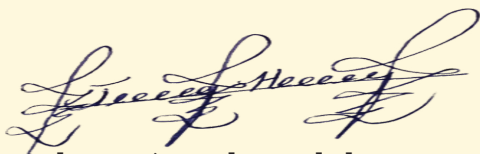
Steve Astrel Mathieu

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord
CCIN



Albert Pierre-Paul Joseph

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Est
CCINE



Jordan Hérard Verdule

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Ouest
CCINO

Pour la Fondation :



André Lemercier Georges

Directeur Exécutif

AVIS AUX LECTEURS

Dans le cadre de la présentation des actes du symposium, il est essentiel de clarifier trois (3) termes clés souvent utilisés de manière interchangeable mais qui possèdent des nuances spécifiques : le «Corridor Nord», le «Grand Nord» et la «Région Nord». Ces termes font référence à des réalités géographiques et économiques différentes mais complémentaires.

Le «**Corridor Nord**» désigne un axe stratégique de développement économique reliant les trois (3) départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest, (Région Nord) ainsi que certaines communes limitrophes de l'Artibonite et du Plateau Central.

Le «**Grand Nord**» fait référence à l'ensemble de cette région septentrionale qui s'étend sur une vaste superficie et englobe ces trois départements.

Enfin, la «**Région Nord**» renvoie plus précisément à l'entité administrative et géographique formée par ces trois départements.

La distinction entre ces termes est nécessaire pour mieux structurer les discussions et interventions liées au développement économique, à l'aménagement du territoire, et aux stratégies d'investissement abordées lors du symposium.

PROPOS D'INTRODUCTION

La mondialisation, en dépit de ses avantages manifestes, expose les régions à des vulnérabilités économiques qui transcendent les frontières. Le Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord s'inscrit dans une démarche proactive, offrant une réponse réfléchie et collaborative à un défi pressant. À travers ces actes, nous documentons la richesse des discussions, des analyses, et des recommandations formulées lors de ce Symposium organisé du 29 novembre au 1er décembre 2023 par les Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord, sous les auspices de la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord en collaboration avec le Group Croissance et l'Institut de Formation et de Services.

De la mondialisation et ses implications

La dynamique mondiale actuelle, caractérisée par des échanges économiques intensifs, a radicalement transformé la nature des relations entre les Nations. L'interdépendance économique, bien qu'offrant des opportunités, expose également les régions à des risques importants. Le Corridor Nord, longtemps bénéficiaire de cette interconnexion, fait face à un défi sans précédent avec l'imposition soudaine de restrictions commerciales majeures par son voisin privilégié.

Des motivations des restrictions commerciales

Comprendre les raisons profondes derrière ces restrictions est impératif pour formuler des solutions efficaces. Des motifs économiques aux considérations politiques, en passant par les questions de sécurité nationale, les participants ont exploré la complexité des facteurs qui ont conduit à cette décision. Les implications de ces restrictions sur les secteurs clés de la région ont été examinées en détail pour éclairer le chemin vers des solutions adaptées.

De l'urgence d'une réponse concertée

Face à ces restrictions sévères, l'urgence d'une réponse coordonnée devient évidente. Les conséquences potentielles pour l'économie locale, les entreprises et la vie quotidienne des citoyens nécessitent une action immédiate et réfléchie. Ce Symposium se justifie donc par la nécessité d'unir les forces du Gouvernement, du Secteur privé, de la Société civile et d'autres parties prenantes pour élaborer des solutions durables et stimuler le développement économique de la région.

De l'importance fondamentale du Symposium

Ce Symposium se positionne comme une plateforme essentielle pour discuter, analyser et proposer des solutions pragmatiques. En fournissant un espace de dialogue ouvert, il aspire à faciliter la création d'une feuille de route concertée vers la résilience et le développement durable. Les actes qui suivent reflètent notre engagement à documenter et à partager les résultats de cette collaboration dynamique.

Au travers de ces actes, nous jetons les bases nécessaires pour comprendre les défis, les opportunités et les impératifs d'action qui sous-tendent le Symposium sur la Résilience et le Développement économique. Les pages qui suivent témoignent de notre quête commune pour un avenir économique plus robuste et résilient pour la région.

Le Corridor Nord : Pôle de développement économique d'Haïti

Au carrefour des enjeux économiques mondiaux, ce Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord se veut être le point de convergence des idées novatrices et des solutions concertées. Ces actes reflètent la quintessence des délibérations au sein de ce forum stratégique, où des professionnels chevronnés ont partagé leurs visions pour propulser une région vers une ère de résilience et de prospérité.

Caractéristiques géographiques

Le Corridor Nord se définit comme un axe stratégique et un couloir de développement économique qui englobe les trois départements de la Région Nord (Nord, Nord-Est et Nord-Ouest) ainsi que les communes situées dans les parties les plus au nord de l'Artibonite et du Plateau Central.

La région en question, une mosaïque de paysages diversifiés, se dresse comme une entité géographique d'une beauté exceptionnelle. Des montagnes majestueuses aux plaines fertiles, elle offre une toile de fond naturelle propre à l'activité humaine. Ces caractéristiques géographiques, bien que source d'une richesse écologique inestimable, posent également des défis logistiques et environnementaux qui doivent être abordés dans la quête d'une résilience économique.

Diversité culturelle et sociale

La Région Nord occupe une place particulière dans le paysage haïtien, en raison de son riche patrimoine historique. Elle porte les traces de toutes les grandes étapes de l'histoire complexe et colorée du pays : des Taïnos de l'époque amérindienne aux victoires de l'indépendance, en passant par les pirates du 16ème siècle, jusqu'aux tentatives récentes de développements industriels du 21ème siècle.

Au cœur de cette région réside une diversité culturelle et sociale, un trésor humain qui enrichit le tissu de la vie quotidienne. Des traditions ancestrales aux expressions artistiques contemporaines, cette diversité forme la trame d'une identité régionale unique. Cependant, elle exige également des stratégies économiques et sociales qui respectent et célèbrent cette richesse culturelle tout en créant des opportunités équitables pour tous.

Secteurs économiques clés

La région présente de très grandes potentialités économiques, sociales et touristiques. Il s'agit d'un écosystème économique dynamique, où plusieurs secteurs interagissent pour créer une toile complexe de production et d'échange. Des industries manufacturières aux services, en passant par l'agriculture et les nouvelles technologies, chaque secteur contribue à la vitalité économique. Cependant, cette dépendance multifacette nécessite une analyse minutieuse pour identifier les vulnérabilités et stimuler la diversification.

Dynamiques démographiques

Les dynamiques démographiques de la région, caractérisées par une population jeune et une urbanisation croissante, présentent des opportunités mais également des défis. Le Symposium a mis en avant la nécessité d'aligner les politiques économiques avec ces réalités démographiques, en créant des opportunités d'emploi, en investissant dans l'éducation et en promouvant l'inclusion sociale.

Infrastructures et connectivité

Les infrastructures, vitales pour le mouvement fluide des biens et des personnes, sont un maillon essentiel du développement économique. La région, avec ses réseaux de transport et de communication inadéquats, est à la croisée des chemins entre la nécessité d'améliorer ces infrastructures pour soutenir la croissance et la préservation des écosystèmes fragiles.

La Région Nord en tant qu'axe de développement a reçu au cours des dernières années des investissements publics pour son réseau routier, sa production d'énergie électrique, ses infrastructures portuaires, ses réseaux urbains d'eau potable et son aéroport international avec une piste capable d'accueillir des avions long courrier sans oublier l'infrastructure universitaire avec l'Université de Limonade.(Campus Roi Henri Christophe de l'Université d'État d'Haïti).

Cet effort en infrastructure s'est concrétisé par des investissements importants dans le tourisme (le Port de Labadie), la manufacture (le Parc industriel de Caracol et la Zone franche de Ouanaminthe) et l'agro-industrie (la production de figue banane destinée à l'exportation). La Nationale N6 a facilité un commerce bilatéral approvisionnant tout le corridor. Elle a permis l'échange d'intrants industriels entre les zones de production et leurs clients en République Dominicaine.

Défis environnementaux

Les défis environnementaux, tels que les changements climatiques et la pression sur les ressources naturelles, ont été soulignés lors des discussions. Les délibérations ont mis en évidence la nécessité de développer des stratégies économiques résilientes qui intègrent les préoccupations environnementales, transformant les défis en opportunités de durabilité.

Opportunités et potentiel

Malgré les nombreux défis auxquels elle est confrontée, la région présente un potentiel considérable pour l'innovation, la croissance verte, et le développement de secteurs émergents. Des opportunités concrètes ont été identifiées dans ces domaines, offrant des perspectives prometteuses pour renforcer la résilience économique locale. Le symposium a encouragé l'exploration active de ces pistes, avec pour objectif de stimuler une croissance durable et inclusive dans la région.

De par sa géographie unique, la région concentre une diversité d'écosystèmes représentatifs de l'ensemble du pays. Elle bénéficie également de connexions stratégiques à l'international : sa proximité avec la République Dominicaine via la Rivière Massacre et son accès direct à l'Atlantique lui permettent d'interagir avec le reste du monde. En outre, la présence du second aéroport international du pays renforce ses liens avec des destinations majeures telles que Miami, les îles Turks & Caïcos, et les Bahamas, offrant ainsi un levier pour son développement économique.

Les atouts de cette région sont importants, (i) la bonne qualité de la terre ;(ii) une grande concentration des ressources du sous-sol ; (iii) des monuments historiques classés patrimoine mondial par l'UNESCO (La Citadelle ; le site des ramiers, Sans souci) ; (iv) des villes symboles (Cap-Haïtien, Môle St-Nicolas) ; (v) une île mythique (Ile de la Tortue) capables d'intéresser le touriste. La région a le taux d'alphabétisation le plus élevé du pays.

Étapes vers la résilience

La mondialisation, bien qu'apportant des avantages indéniables, expose la région à des vulnérabilités économiques. Ce Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord constitue une réponse anticipée et un dialogue collaboratif face à un défi prégnant. Ces actes, fruit des échanges riches et des propositions formulées, se veulent le témoignage d'une recherche concertée de solutions.

La diversification économique

La résilience économique naît d'une diversification judicieuse. Dans ce contexte, il est impératif d'explorer et de promouvoir la diversification des secteurs économiques locaux. Des opportunités inexplorées peuvent émerger, offrant une base solide pour atténuer les chocs provenant de perturbations externes. Les délibérations au sein du symposium ont souligné la nécessité d'identifier ces secteurs émergents, de favoriser l'innovation et d'encourager l'investissement dans des domaines à fort potentiel.

Renforcer les capacités locales

Le développement durable repose sur des fondations solides, en particulier sur le renforcement des capacités locales. L'éducation, la formation professionnelle et le développement des compétences sont identifiés comme des piliers clés pour équiper la main-d'œuvre locale face aux défis changeants du marché. Les participants du Symposium ont mis en exergue la nécessité d'investir dans le capital humain et de favoriser un environnement propice à l'apprentissage continu.

Encourager l'innovation et la recherche

L'innovation devient le catalyseur du développement économique durable. Le Symposium souligne le besoin pressant de promouvoir la recherche et le développement dans divers secteurs. Des incitations à l'innovation, la création de clusters technologiques et le soutien aux start-ups locales sont identifiés comme des leviers essentiels. Ce chapitre met en avant l'importance de créer un écosystème favorisant la créativité et l'application pratique des connaissances.

Favoriser l'inclusion et l'équité

Une résilience véritable ne peut être atteinte sans garantir l'inclusion et l'équité. Les discussions du Symposium soulignent l'importance de promouvoir des politiques et des initiatives qui réduisent les disparités économiques et sociales. Cela inclut des programmes visant à soutenir les entrepreneurs locaux, à accroître la participation des femmes dans l'économie et à créer des opportunités équitables pour toutes les strates de la société.

Promouvoir le développement durable

Le développement économique ne se conçoit pas sans de la durabilité environnementale. Les participants du Symposium mettent en évidence la nécessité d'adopter des pratiques commerciales durables, d'investir dans les énergies renouvelables et de promouvoir une gestion responsable des ressources naturelles. Ils ont souligné l'importance de tracer une voie où la croissance économique est harmonieusement intégrée aux préoccupations environnementales.

Établir des partenariats stratégiques

Enfin, le Symposium souligne la pertinence des partenariats stratégiques. Ces alliances, entre le Gouvernement central, les autorités régionales, le Secteur privé, la Société civile et la Communauté internationale, sont déterminantes pour catalyser le changement. Ainsi les participants ont exploré la nécessité d'établir des collaborations durables, partageant des ressources, des connaissances et des meilleures pratiques pour renforcer la résilience économique.

Ces étapes vers la résilience ne sont pas des objectifs isolés, mais des composants interconnectés d'une vision globale pour un développement économique durable. Les prochaines sections de ces actes détailleront les discussions et les recommandations spécifiques formulées autour de chacune de ces étapes déterminantes.

Les actes du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord, représentent une étape cruciale dans la quête de solutions aux défis économiques auxquels est confrontée la région.

Face aux restrictions unilatérales imposées par la République Dominicaine, les différents acteurs économiques, la Société civile et le Gouvernement se sont réunis pour une lecture commune et partagée des impacts et des avenues possibles pour le développement.

Les diverses sessions du Symposium ont offert une tribune permettant d'analyser en profondeur les implications des sanctions, d'identifier les défis spécifiques auxquels font face les entreprises locales et de proposer des solutions pragmatiques.

Des représentants de l'État et de l'Administration publique, des acteurs économiques locaux, des organisations de la société civile et des experts ont collaboré pour explorer des voies d'action à court, moyen et long terme.

Dans ces actes, vous trouverez les résultats de l'analyse des restrictions actuelles, les défis concrets auxquels sont confrontées les entreprises de la Région Nord, ainsi que des recommandations et des actions élaborées de manière collaborative pour renforcer la résilience économique de la région.

Ce document vise à être un guide stratégique pour les décideurs, les entrepreneurs et les citoyens engagés dans la transformation de la région, afin de créer un avenir plus durable et prospère malgré les défis actuels.

Les conclusions et recommandations émanant du Symposium serviront de fondement solide pour les initiatives futures visant à atténuer les effets des sanctions, à diversifier l'économie locale et à renforcer la capacité de la région à surmonter les défis économiques.

Les perspectives plurielles des participants reflètent l'engagement collectif envers le développement durable et la résilience, éléments essentiels pour forger un avenir économique florissant pour la Région Nord d'Haïti.

André Lemerrier Georges
Directeur exécutif



**SYMPOSIUM SUR LA RÉSILIENCE ET
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CORRIDOR NORD**



Port-de-Paix, le 18 novembre 2023

A : Tous les membres de la Communauté économique et de la Société civile du Corridor Nord

Objet : Invitation au Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord

Chers Confrères, Chères Consœurs

Chers Compatriotes

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord qui se tiendra, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023, dans la ville du Cap-Haïtien. Ce symposium représente une occasion unique de réunir des experts, des décideurs gouvernementaux, des acteurs économiques et la société civile pour discuter des défis posés par les restrictions actuelles et élaborer des solutions pratiques pour notre région.

Les restrictions commerciales imposées par le pays voisin ont eu, et ont un impact significatif sur l'économie de notre région et sur la vie communautaire. Les entreprises sont confrontées à des défis majeurs, les pertes d'emplois se multiplient, et notre stabilité économique est mise à l'épreuve. C'est dans ce contexte que ce symposium revêt une importance cruciale. Voici ce que vous pouvez attendre de cet événement :

- Analyse approfondie : nous examinerons les différentes facettes des restrictions, y compris leur nature, leur portée et leurs causes, pour une compréhension complète de la situation actuelle ;
- Impact sur l'économie locale : nous évaluerons de manière approfondie comment ces restrictions ont affecté nos entreprises, notre main-d'œuvre et nos communautés, avec un accent particulier sur les défis et les opportunités ;

- Solutions pratiques : nous discuterons de solutions à court, moyen et long terme pour atténuer les effets des restrictions et promouvoir un développement économique résilient ;
- Collaboration et réseautage : vous aurez l'occasion de rencontrer des experts de divers horizons, de partager vos idées, et de forger des partenariats pour l'avenir.

Nous sommes convaincus que votre participation sera essentielle pour enrichir les discussions et contribuer à l'élaboration de recommandations et d'actions concrètes. Votre expertise et votre expérience sont précieuses, et nous comptons sur votre apport.

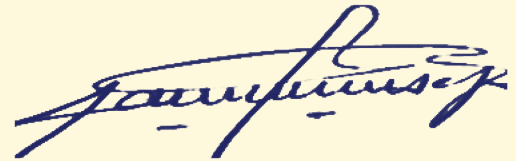
Le Symposium est une opportunité unique de collaborer, d'apprendre des uns des autres et de tracer la voie vers un avenir économique plus solide et plus résilient. Cette réunion est la première étape de ce voyage, et nous vous remercions de votre participation active.

Nous pouvons surmonter les obstacles qui se dressent devant nous et bâtir ensemble, un avenir prospère pour notre région.

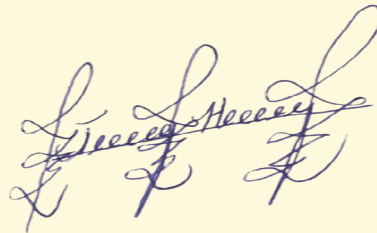
Nous serons heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous pour l'ensemble du symposium.



Steve Astrel Mathieu, Président
Pour la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Nord



Albert Pierre Paul Joseph, Président
Pour la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Nord-Est



Jordan Herard Verdure, Président
Pour la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Nord-Ouest

Contexte

La Région Nord est actuellement confronté à une crise politique, économique et sociale. Cette crise multidimensionnelle, s'est aggravée au cours des deux (2) derniers mois à cause des sévères restrictions imposées par la République Dominicaine, sur le trafic entre les deux (2) pays et conséquemment sur les importations et les exportations de biens et de matières premières. Ces restrictions menacent gravement nos entreprises, créant des pénuries de produits essentiels sur le marché et mettant en péril notre appareil de production déjà fragile. Pour faire face à cette situation, il est impératif que les acteurs clés se réunissent pour élaborer des solutions pratiques.

Afin de résoudre cette problématique cruciale, les Chambres de Commerce du Nord, du Nord-Est, et du Nord-Ouest, sous les auspices de la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord, ont décidé d'organiser un symposium qui rassemblera le Gouvernement, la Société civile et les acteurs économiques pour élaborer des solutions à très court, court, moyen et long terme.

Objectif du Symposium

L'objectif principal de ce symposium est de réunir le Gouvernement, la Société civile, les acteurs économiques et les experts pour :

1. Examiner en détail les restrictions actuelles à l'importation et à l'exportation et évaluer leur impact sur notre région ;
2. Identifier les défis spécifiques auxquels sont confrontées les entreprises locales et les communautés en raison de ces restrictions ;
3. Élaborer des solutions pratiques à court terme pour atténuer les effets immédiats de ces restrictions sur l'économie locale ;
4. Définir des stratégies à moyen terme pour renforcer la résilience de notre région face à de telles restrictions commerciales futures ;
5. Proposer des mesures à long terme visant à diversifier notre économie et à réduire notre dépendance à l'égard du marché voisin.

Participants

Le symposium réunira un groupe diversifié de participants, notamment :

- Représentants des ministères à caractère économique, la banque centrale, les fonds de développement publics etc....;
- Acteurs économiques locaux, y compris les chefs d'entreprise et les organisations professionnelles ;
- Représentants de la société civile, y compris des organisations non gouvernementales et des groupes de défense des droits économiques ;
- Experts en économie, en commerce international et en développement économique.

Structure du Symposium

Le symposium sera structuré en plusieurs sessions pour aborder les différents aspects de la question. Chaque session sera animée par un modérateur compétent et comportera des présentations, des discussions en groupe et des débats. Les sessions comprendront notamment :

1. Analyse des restrictions actuelles : présentation des données et des faits concernant les restrictions, ainsi que leur impact sur l'économie locale.
2. Défis pour les entreprises locales : examen des défis spécifiques auxquels sont confrontées les entreprises locales, y compris les pénuries de matières premières et de produits essentiels.
3. Solutions à court terme : identification des mesures immédiates que le gouvernement, les entreprises et la société civile peuvent prendre pour atténuer les effets immédiats des restrictions.
4. Stratégies à moyen terme : discussion sur la manière de renforcer la résilience économique de la région à moyen terme, en diversifiant l'économie et en renforçant les capacités locales.
5. Mesures à long terme : exploration des moyens de réduire la dépendance à l'égard du marché voisin et de promouvoir une économie plus durable et autonome.

Résultats attendus

À la fin du symposium, nous espérons obtenir les résultats suivants :

- Un rapport complet sur les problèmes, les défis et les opportunités liés aux restrictions imposées par le pays voisin ;
- Une série de recommandations pratiques pour le Gouvernement, les entreprises et la Société Civile à mettre en œuvre à court, moyen et long terme ;
- L'engagement des parties prenantes à collaborer pour mettre en œuvre ces recommandations.

Calendrier

Le symposium est prévu sur une durée de trois (3) jours, avec des sessions quotidiennes couvrant les différents aspects de la question.

Nous croyons fermement que ce symposium sera un pas important vers la recherche de solutions durables pour la région en ces temps difficiles. Nous invitons toutes les parties prenantes à participer activement et à contribuer à la résolution de ces défis économiques cruciaux.

Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord

Agenda

Jour 1 : Analyse des Restrictions actuelles et des impacts

9 h 00 - 9 h 30 : enregistrement et accueil des participants

9h 30 - 10 h 00 : ouverture officielle du symposium

Session 1 : Analyse des restrictions actuelles

10h 00 - 12 h 30 : présentation des données sur les restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine.

1. Nature des restrictions : (Pierre-André Dunbar, Chenet St-Vil)
2. Causes des restrictions : (Maismy-Mary Fleurant)
3. Portée des restrictions sur la région: (Joanas Gué)

12 h 30 - 14 h 00 : Pause déjeuner

Session 2 : Impacts sur l'économie locale

14 h 00 - 16 h 00 : table ronde avec des représentants d'entreprises locales, des experts locaux et des représentants du Gouvernement sur les défis et les perturbations causées par les restrictions.

Horaire : 14 :00 – 16 :00

1. Impact sur les entreprises locales : (Geoffrey Handal)
2. Impact sur l'emploi et la main-d'œuvre : (Geoffrey Handal)
3. Conséquences sur la vie communautaire de la région.

16 h 00 - 16 h 30 : Résumé de la première journée

Jour 2 : SoLutions à court terme et Stratégies à moyen terme

Session 3 : Stratégie à court terme

9 h 00 - 11 h 00 : explorer des stratégies et les pistes de solution que les entreprises et le gouvernement peuvent prendre pour atténuer les effets immédiats des restrictions.

1. Adaptation des entreprises locales : (Pierre-André Dunbar, Chenet St-Vil)
2. Collaboration régionale et internationale : (Pierre-André Dunbar, Chenet St-Vil)
3. Soutien gouvernemental et règlementaire : (ALG, Kesner Pharel)

11 h 00 - 11 h 30 : Pause-café

Session 4 : Stratégies à moyen terme

11 h 30 - 12 h 30 : discussion sur la manière de renforcer la résilience économique de la région à moyen terme, en diversifiant l'économie et en renforçant les capacités locales.

1. Diversification de l'économie : Ex: développement agricole. (Gaël Pressoir)
2. Infrastructure et logistique : (Leslie Voltaire)
3. Développement des compétences et de l'éducation. (Guichard Dore)

12 h 30 - 14 h 00 : Pause déjeuner

Session 5 : Solutions à court terme

Identification des mesures immédiates que les entreprises et le gouvernement peuvent prendre pour atténuer les effets immédiats des restrictions.

14 h 00 – 16 h 00 : discussion interactive – en groupes pour discuter des solutions à court terme et identifier les mesures les plus réalisables et les plus adaptées à notre contexte régional.

1. Soutien financier d'urgence pour les entreprises (Groupe I)
2. Simplification des procédures administratives et douanières (Groupe II)
3. Stimulation de la demande locale (Groupe III)

16 h 00 – 16 h 30 : Résumé de la deuxième journée

Jour 3 : Mesures à long terme et conclusion

Session 6 : Mesures à long terme

9 h 00 - 10 h 30 : exploration des moyens de réduire la dépendance à l'égard du marché voisin et de promouvoir une économie plus durable et autonome.

1. Réforme des finances public : (budget et fiscalité; politique publique pour les MPME)
2. Facilitation des investissements : développement des parcs, écoparcs et zones franches et des zones de développements économiques régionales
3. Recherche et Innovation

11 h 00 - 11 h 30 : pause-café

11h 30 - 12 h 30 : discussions en groupe - Les participants seront divisés en groupes pour discuter des mesures à long terme et identifier les priorités.

12h 30 - 14 h 00 : pause déjeuner

Session 7: Conclusion et recommandations

14h 30 - 15 h 30 : synthèse des discussions et élaboration des recommandations pratiques à court, moyen et long terme ;

1. Engagement des participants
2. Conclusion et appel à l'action
3. Prochaines étapes, opportunités et suivi

15h 30 - 16 h 00 : cérémonie de clôture et discours de clôture du symposium

18 h 00 - 20 h 00 : cocktail de clôture

Chers participants, (es)

Nous avons le plaisir de vous accueillir à la première session du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord. Cette session, intitulée «Analyse des restrictions'' est une étape cruciale de notre exploration des défis économiques auxquels notre région est confrontée.

L'importance de cette session réside dans le fait qu'elle établira le fondement pour l'ensemble du symposium et nous fournira une compréhension approfondie des obstacles auxquels nous sommes confrontés. Voici pourquoi cette session revêt une importance capitale :

1. Comprendre la nature des restrictions : pour élaborer des solutions efficaces, il est essentiel de comprendre en détail les restrictions commerciales actuelles. Cette session permettra de clarifier la nature de ces restrictions, qu'il s'agisse des restrictions migratoires, celles sur la transactions commerciales ayant un impact sur l'approvisionnement des matières premières et/ou des produits de premières nécessité ou d'autres mesures. Nous explorerons également les raisons sous-jacentes à leur imposition.
2. Mesurer l'impact sur l'économie locale : les restrictions actuelles ont des répercussions directes sur notre économie locale, nos entreprises et nos emplois. Cette session analysera ces impacts pour que nous puissions mieux évaluer la gravité de la situation et identifier les secteurs les plus touchés.
3. Base pour les discussions futures : les informations recueillies dans cette session serviront de base pour les discussions ultérieures du symposium. Comprendre le problème est la première étape pour le résoudre de manière efficace. Les données collectées alimenteront les échanges et les solutions proposées dans les sessions suivantes.
4. Prise de décisions éclairées : en obtenant une vision claire des restrictions actuelles, nous pourrons prendre des décisions éclairées sur les actions à entreprendre. Cela nous permettra d'élaborer des solutions pratiques à court, moyen et long terme pour atténuer les effets des restrictions et renforcer notre économie.

Nous invitons tous les participants à s'engager pleinement dans cette première session en posant des questions, en partageant leurs connaissances et en contribuant à une discussion constructive. Vos idées et vos réflexions joueront un rôle essentiel dans la recherche de solutions durables pour notre région.

Ensemble, nous pouvons exploiter ces connaissances pour façonner des solutions adaptées à notre réalité locale. Cette session est une occasion précieuse de tirer des enseignements concrets et de travailler collectivement à un avenir économique plus fort et plus résilient pour notre région.

Nous sommes heureux de vous accueillir à cette session cruciale et à l'ensemble du symposium.

Bien cordialement

Session 1 : Analyse des Restrictions

Titre de la session : analyse des restrictions actuelles et leurs implications

Contexte

La session 1 du symposium se concentrera sur une analyse approfondie des restrictions actuelles depuis le 7 septembre 2023 et examinera leurs implications sur le commerce et l'économie de notre région. Cette session permettra de comprendre la nature des restrictions, leur portée et les raisons sous-jacentes, créant ainsi la base pour discuter des solutions à court, moyen et long terme.

Objectifs

1. Analyser les types de restrictions actuelles et leur impact ;
2. Identifier les secteurs de l'économie les plus touchés par ces restrictions ;
3. Comprendre les raisons politiques et économiques derrière les restrictions ;
4. Explorer les premières mesures pouvant être prises pour atténuer ces restrictions.

Sous-thèmes :

1. Nature des restrictions (15 minutes) (Pierre-André Dunbar, Chenet St-Vil)

- Introduction aux restrictions : Définition et types (commerciales, fermeture des frontières, etc.) ;
- Exemples de restrictions commerciales courantes : (tarifaires, non tarifaires, etc.) ;
- Impacts potentiels sur les échanges internationaux et l'économie locale ;
- Principales caractéristiques des restrictions pour le Corridor.

2. Causes des restrictions (15mn) (Maismy-Marie Fleurant)

- Facteurs économiques : pourquoi ces restrictions ? : Objectifs économiques et politiques ;
- Conflits commerciaux : identifier les différends commerciaux entre les pays voisins ;
- Implications géopolitiques : comment les facteurs géopolitiques contribuent-ils aux restrictions commerciales ?
- Les perspectives d'avenir : prévoir les évolutions possibles des restrictions.

3. Portée des restrictions commerciales (15 minutes) (Joanas Gué)

- Portée régionale : comment les restrictions commerciales affectent-elles notre région spécifiquement ?
- Secteurs les plus touchés : Identifier les industries les plus impactées par ces restrictions ;
- Relations commerciales avec l'extérieur : quelles sont les implications pour nos partenaires commerciaux ?
- Mesurer l'ampleur des perturbations : données et statistiques clés.

Calendrier de la session 1 : Analyse des restrictions

La session sera animée par Ulrick Jean-Claude PhD qui, en sa qualité de modérateur, introduira chaque sous-thème, présentera les intervenants et dirigera les discussions.

Horaire : 10 :30 – 12 :30

10:30 - 10:35.- Introduction à la session 1

10:35 - 10:50 .- Nature des restrictions

10:50 - 11:05.- Causes des restrictions commerciales

11:05 - 11:20.- Portée des restrictions sur la région

11:05 - 11:20.- Discussions et débats entre le modérateur et les panelistes

11:20 - 12 :30 Séance de questions et réponses.

Cette session fournira une base solide pour comprendre les défis posés par les restrictions commerciales actuelles et aidera à identifier des solutions potentielles pour les sessions à venir du symposium.

Chers participants, (es)

Nous avons le plaisir de vous accueillir à la deuxième session du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord. Cette session, intitulée «impact de restrictions sur l'économie locale,» est une étape cruciale de notre exploration des défis économiques auxquels notre région est confrontée.

L'importance de cette session réside dans le fait qu'elle nous permettra de passer de la compréhension théorique des restrictions commerciales à une vision concrète de leur impact sur notre économie locale. Voici pourquoi cette session revêt une importance capitale :

1. Évaluation des conséquences réelles : Cette session nous permettra d'évaluer les conséquences réelles des restrictions commerciales actuelles sur notre économie. Nous nous pencherons sur les chiffres, les statistiques et les données économiques les plus récentes pour comprendre l'ampleur de l'impact.
2. Témoignages directs : Nous aurons l'occasion d'entendre directement les témoignages de chefs d'entreprise locaux qui ont été touchés par ces restrictions. Leurs expériences concrètes nous fourniront un aperçu précieux des défis auxquels sont confrontées nos entreprises locales.
3. Compréhension des effets en cascade : En analysant l'impact sur les chaînes d'approvisionnement locales et sur les travailleurs de la région, nous comprendrons mieux les effets en cascade des restrictions. Cela nous aidera à identifier les zones vulnérables et à prendre des mesures appropriées.
4. Base pour les solutions pratiques : La session «Impact sur l'Économie Locale» nous fournira une base solide pour l'élaboration de solutions pratiques. En comprenant les défis spécifiques, nous serons mieux équipés pour proposer des mesures concrètes à court, moyen et long terme.

Nous invitons tous les participants à s'engager pleinement dans cette session en écoutant attentivement les témoignages, en posant des questions pour approfondir leur compréhension et en réfléchissant aux implications pour notre région. Vos réflexions et idées contribueront à orienter nos prochaines étapes.

Ensemble, nous pouvons exploiter ces connaissances pour façonner des solutions adaptées à notre réalité locale. Cette session est une occasion précieuse de tirer des enseignements concrets et de travailler collectivement à un avenir économique plus fort et plus résilient pour notre région.

Nous sommes heureux de vous accueillir à cette session cruciale et à l'ensemble du symposium.

Bien cordialement,

Session 2 : impact sur l'économie locale

Titre de la Session : Impact des restrictions commerciales sur la Région Nord

Contexte

La Session 2 du symposium se penchera sur l'examen approfondi de la manière dont les restrictions commerciales actuelles ont affecté l'économie locale, les entreprises, l'emploi, et les communautés. Comprendre ces impacts est essentiel pour formuler des solutions adaptées à la réalité économique de la région.

Objectifs

1. Évaluer l'impact des restrictions commerciales sur l'économie de la région ;
2. Identifier les secteurs les plus touchés et ceux qui ont réussi à s'adapter ;
3. Comprendre les conséquences sociales et humaines des restrictions commerciales ;
4. Explorer des approches pour atténuer l'impact sur l'emploi et la stabilité économique locale.

Sous-Thèmes :

1. Impact sur les entreprises locales (15 minutes) Joanas Gué

- Témoignages d'entrepreneurs locaux : exemples concrets des défis rencontrés par les entreprises ;
- Pertes de revenus et de rentabilité : comment les restrictions affectent-elles les revenus et la rentabilité des entreprises locales ?
- Réduction de la compétitivité : les entreprises locales sont-elles désavantagées sur le marché en raison des restrictions ?

2. Impact sur l'emploi et la main-d'œuvre (15 minutes) (Joanas Gué)

- Pertes d'emplois : comment les restrictions commerciales influent-elles sur l'emploi local ?
- Secteurs les plus touchés : identifier les secteurs avec les plus grandes pertes d'emplois ;
- Formation et réorientation professionnelle : les mesures prises pour aider les travailleurs touchés ;
- Solutions pour stimuler l'emploi local malgré les restrictions.

3. Conséquences sur la vie communautaire de la région (15 minutes)(Joanas Gué)

- Effets sur la qualité de vie : comment les restrictions commerciales influencent-elles la vie quotidienne des habitants locaux ?
- Accès aux produits et services : perturbations dans l'approvisionnement de biens de consommation courante ;
- Solutions communautaires : comment les communautés locales s'adaptent-elles et trouvent-elles des solutions ?
- Stratégies pour renforcer la résilience communautaire.

Calendrier de la Session 2 : Impact sur l'économie locale

La session sera animée par Ulrick Jean-Claude PhD qui, en sa qualité de modérateur, introduira chaque sous-thème, présentera les intervenants et dirigera les discussions.

Horaire : 14 :00 – 16 :00

14:00 - 14:05.- Introduction à la Session 2

14:05 - 14:20 .- Impact sur les entreprises locales

14:20 - 14:35.- Impact sur l'emploi et la main-d'œuvre

14:35 - 14 :50.- Conséquences sur vie communautaire de la région

14:50 - 15 :00.- Discussions et débats entre le modérateur et les panelistes

15:00 :16 :00 Séance de questions et réponses

16:00 :16 :30 Résumé de la première journée

Cette session permettra de mettre en lumière l'impact réel des restrictions commerciales sur l'économie locale et les communautés, tout en proposant des conseils et des solutions pour surmonter ces défis.

Chers participants, (es)

Nous sommes ravis de vous accueillir à la deuxième journée du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord. La deuxième journée est dédiée à l'exploration de solutions pratiques pour faire face aux défis économiques auxquels notre région est confrontée en raison des restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine.

La première session de cette journée, intitulée «Stratégie à court terme» revêt une importance particulière. Voici pourquoi cette session est cruciale pour notre démarche collective :

1. **Atténuer les effets immédiats** : Face aux restrictions commerciales actuelles, nous devons prendre des mesures immédiates pour atténuer les effets sur nos entreprises et nos emplois. La session «Solutions à Court Terme» vise précisément à explorer ces mesures qui peuvent être mises en œuvre rapidement.
2. **Innovation et créativité** : Cette session encourage l'innovation et la créativité. Nous cherchons des idées novatrices pour résoudre des problèmes urgents. Vos idées et contributions sont essentielles pour trouver des solutions concrètes.
3. **Exemples pratiques** : Au cours de cette session, nous allons examiner des exemples pratiques de solutions à court terme mises en œuvre avec succès dans d'autres régions confrontées à des défis similaires. Ces exemples serviront d'inspiration pour notre propre contexte.
4. **Engagement actif** : Nous encourageons une participation active de la part de tous les participants. Vos questions, idées et suggestions sont essentielles pour identifier les solutions les plus adaptées à notre région.
5. **Départ pour les actions immédiates** : Les solutions à court terme identifiées au cours de cette session serviront de point de départ pour des actions immédiates. C'est une opportunité de transformer les idées en actions concrètes.

Nous invitons chacun d'entre vous à prendre part activement à cette session. Écoutez les présentations, posez des questions, partagez vos expériences et vos idées. Cette session est l'occasion de contribuer directement à la recherche de solutions pratiques pour notre région.

Ensemble, nous pouvons prendre des mesures immédiates pour atténuer les conséquences des restrictions commerciales, soutenir nos entreprises et préserver nos emplois. La session «Stratégie à court terme» est une étape cruciale de notre voyage vers un avenir économique plus stable et plus résilient.

Nous attendons avec impatience vos idées et contributions au cours de cette session.

Bien cordialement,

Session 3 : Stratégies à court terme

Titre de la Session : réflexions et stratégies à court terme en vue d'atténuer les effets des restrictions sur le Corridor Nord

Contexte

La Session 3 du symposium se concentrera sur l'exploration des stratégies à court terme pour faire face aux restrictions commerciales et stimuler la résilience économique dans la région. Cette session intitulée "Stratégie à court terme" vise à explorer les idées sur la manière dont les entreprises, le gouvernement et les partenaires internationaux peuvent travailler ensemble pour trouver des solutions à court terme face aux restrictions commerciales.

Objectifs

1. Examiner les mesures à court terme qui peuvent être mises en œuvre pour soutenir le développement économique local.
2. Identifier les domaines clés d'investissement et de développement qui renforceront la résilience économique.
3. Encourager la collaboration entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux pour la mise en œuvre de ces stratégies à moyen terme.

Sous-Thèmes :

1. Adaptation des entreprises (15mn) (Pierre-André Dunbar ; Chenet St-Vil)

- Stratégies d'adaptation rapide : comment les entreprises locales peuvent ajuster leurs opérations pour faire face aux restrictions ;
- Diversification des marchés : explorer de nouveaux marchés ou partenariats pour réduire la dépendance vis-à-vis du marché voisin ;
- Flexibilité opérationnelle : réorganiser la chaîne d'approvisionnement, optimiser les coûts et améliorer l'efficacité.

2. Collaboration régionale et internationale (15mn) (Pierre-André Dunbar ; Ch. St-Vil)

- Partenariats régionaux : comment les régions voisines peuvent collaborer pour atténuer les restrictions commerciales ;
- Accords bilatéraux : expliquer comment les négociations et les accords peuvent permettre un commerce plus fluide.
- Rôle des organisations internationales : l'importance de la coopération internationale pour résoudre les problèmes à court terme.

Chers Participants, (es)

Nous sommes ravis de vous accueillir à la troisième session du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord. Au cours de cette session, nous explorerons le thème «Stratégie à moyen terme» qui revêt une importance capitale pour le renforcement de la résilience économique de notre région face aux défis posés par les restrictions commerciales persistantes.

La session «Stratégie à moyen terme» se déroule dans un contexte où les restrictions commerciales imposées par le pays voisin ont mis à l'épreuve notre économie locale et nos entreprises. Ces défis, bien que considérables, présentent également une opportunité unique de façonner un avenir économique plus robuste, diversifié et résilient. Pour y parvenir, il est essentiel de développer des stratégies à moyen terme qui anticipent les évolutions à venir et qui guident nos actions vers la prospérité.

Les objectifs à atteindre au cours de cette session peuvent tourner autour des axes suivants :

- 1. Identifier les priorités pour le développement économique régional** : Nous chercherons à définir les domaines clés où des investissements à moyen terme sont nécessaires pour renforcer la compétitivité de notre région. La sélection de priorités stratégiques sera un élément essentiel de cette réflexion.
- 2. Promouvoir la diversification économique** : La diversification de notre économie est cruciale pour réduire notre dépendance à l'égard des marchés voisins. Nous explorerons des stratégies concrètes pour soutenir les industries locales émergentes et dynamiques.
- 3. Favoriser l'innovation et la recherche** : L'innovation est le moteur de la croissance économique. Nous discuterons des opportunités d'innovation et de recherche et des partenariats public-privé pour promouvoir l'innovation dans notre région.

Cette session est cruciale, car elle représente une étape clé dans notre parcours vers la résilience économique. Nous devons regarder au-delà des défis immédiats et concevoir des solutions durables pour notre avenir. Cette session offre une plateforme pour :

- Identifier les actions stratégiques qui contribueront à notre prospérité à moyen terme.
- Explorer des opportunités pour diversifier notre économie et créer de nouveaux débouchés.
- Soutenir l'innovation et la recherche en tant que moteurs de la croissance.
- Renforcer la collaboration régionale et internationale pour mettre en œuvre ces stratégies.

Nous sommes convaincus que vos perspectives, votre expertise et vos idées contribueront de manière significative à l'élaboration de stratégies à moyen terme efficaces. Votre engagement est essentiel pour façonner un avenir économique plus stable, dynamique et résilient pour notre région.

Nous attendons avec impatience des discussions riches et constructives au cours de cette session. Ensemble, nous pouvons élaborer des stratégies porteuses d'espoir pour l'avenir de notre économie.

Bienvenue à la Session «stratégie à moyen terme» du Symposium sur les restrictions commerciales et le développement économique du Corridor Nord

Cordialement,

Session 4 : Stratégie à moyen terme

Titre de la Session : Stratégies à moyen terme pour atténuer les effets des restrictions commerciales

Contexte

La Session 4 du symposium se concentrera sur l'exploration des stratégies à moyen terme pour faire face aux restrictions commerciales et stimuler la résilience économique dans la région. Alors que les solutions à court terme sont essentielles pour atténuer les effets immédiats des restrictions, il est tout aussi important de développer des stratégies à moyen terme qui permettront à la région de s'adapter et de prospérer malgré les défis persistants.

Objectifs

- Examiner les mesures à moyen terme qui peuvent être mises en œuvre pour soutenir le développement économique local.
- Identifier les domaines clés d'investissement et de développement qui renforceront la résilience économique.
- Encourager la collaboration entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux pour la mise en œuvre de ces stratégies à moyen terme.

Sous-thèmes

1. Diversification de l'économie/ Dév. agricole (15mn) (Gaël Pressoir)

- Les meilleures pratiques en matière de développement agricole et d'agro-industrie pour renforcer la résilience face aux restrictions commerciales
- Les opportunités spécifiques pour l'agriculture locale dans notre région en réponse aux défis actuels
- Les politiques et les actions qui pourraient favoriser la croissance durable du secteur agricole et de l'agro- industrie dans le contexte des restrictions commerciales

2. Infrastructure et logistique (15mn) (Leslie Voltaire)

- Importance de l'infrastructure efficace pour soutenir le commerce local et international
- Projets d'infrastructure clés à moyen terme pour améliorer la connectivité
- Financement et partenariats pour le développement de l'infrastructure

3. Développement des compétences et de l'éducation (15mn) (Guichard Dore)

- Formation et réorientation professionnelle pour répondre aux besoins du marché ;
- Investissement dans l'éducation et la formation pour préparer la main-d'œuvre aux emplois de l'avenir ;
- Études de cas sur des programmes de développement des compétences réussis.

Calendrier de La Session 4 : Stratégies à moyen terme

La session sera animée par, Ulrick Jean-Claude PhD qui en sa qualité de modérateur, introduira chaque sous-thème, présentera les intervenants et dirigera les discussions.

Horaire : 11 :30 – 12 :30

11:30 - 11:35 - Introduction à la Session 4

11:35 - 11:50 - Diversification de l'économie

11:50 - 12:05 - Infrastructure et logistique

12:05 - 12 :20 - Développement des compétences et de l'éducation

12:20 - 12 :30 - Discussions et débats entre le modérateur et les panelistes

12:30 – 14 :00 pause déjeuner

Cette session vise à encourager des discussions constructives et à fournir des idées pratiques pour le développement économique à moyen terme dans un contexte de restrictions commerciales.

Session 5 : Solutions à court et moyen terme

Titre de la session : Solutions à court terme capable d'avoir un effet immédiat pour atténuer les effets des restrictions commerciales.

Contexte

La Session 5 du symposium se concentrera sur l'articulation de solutions pratiques et immédiates pour atténuer les effets des restrictions commerciales actuelles sur l'économie de la région, et les entreprises. Les solutions à court terme sont essentielles pour stabiliser la situation économique et préparer le terrain pour des mesures à moyen et long terme.

Objectifs

1. Identifier des solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre rapidement ;
2. Discuter des mesures d'urgence pour soutenir les entreprises locales ;
3. Évaluer l'efficacité des mesures de court terme mises en place dans d'autres régions confrontées à des problèmes similaires.

Sous-thèmes :

1. Soutien financier d'urgence pour les entreprises (Groupe I)

- Les différentes formes de soutien financier disponibles pour les entreprises locales ;
- Les programmes de subventions, de prêts, ou de garanties ;
- Les exemples de réussites dans l'accès à un soutien financier immédiat.

2. Simplification des procédures administratives et douanières (Groupe II)

- Les obstacles administratifs auxquels sont confrontées les entreprises ;
- Les mesures visant à simplifier les processus douaniers ;
- Les exemples de réductions des formalités administratives.

3. Stimulation de la demande locale (Groupe III)

- Les initiatives pour stimuler la demande locale de produits et services ;
- Les campagnes de promotion de l'achat local ;
- Les partenariats entre entreprises et gouvernements pour encourager la consommation locale ;
- Études de cas sur des programmes de développement des compétences réussis.

Calendrier de la Session 5 : Solutions à court terme

Remarque: Cette session sera animée par les intervenants et consistera principalement en discussions interactives - en groupes pour discuter des solutions à court terme et identifier les mesures les plus réalisables et les plus adaptées à notre contexte.

Horaire : 14 :00 – 16 :00

16 :00 – 16.30 : Résumé de la deuxième journée

Cette session vise à explorer des solutions immédiates qui peuvent contribuer à stabiliser l'économie du Corridor Nord et à soutenir les entreprises en cette période de restrictions commerciales et l'approche de la fin d'année période de haute saison donc de grande consommation.

Session 5-1 : Solutions à court terme

Groupe de travail spécial : Sécurité publique

Introduction

Le contexte économique actuel de notre région est confronté à des défis majeurs en raison de la prolifération des groupes armés qui contrôlent une bonne partie du territoire nationale et aggravée par les restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine. Ces restrictions ont des répercussions profondes sur la sécurité économique, la résilience et le développement de notre région. Pour faire face à ces défis, nous proposons la création d'un groupe de travail dédié au renforcement des mesures de police et de sécurité publique.

Objectifs du groupe de travail

1. Analyse des risques de sécurité : Évaluer les risques de sécurité économique associés aux restrictions commerciales, en identifiant les menaces potentielles pour les infrastructures critiques, les chaînes d'approvisionnement et la stabilité sociale.
2. Mesures de police à court terme : Proposer des mesures immédiates pour renforcer la sécurité publique dans le contexte des restrictions commerciales, en mettant l'accent sur la prévention du crime, la protection des entreprises et le maintien de l'ordre.
3. Stratégies de sécurité à moyen terme : Développer des stratégies à moyen terme visant à renforcer la sécurité économique, en améliorant la coordination entre les forces de l'ordre, en modernisant les infrastructures de sécurité et en mettant en place des mécanismes d'alerte rapide.
4. Mesures préventives à long terme : Concevoir des mesures structurelles pour prévenir les menaces à la sécurité économique, en investissant dans la formation des forces de l'ordre, en renforçant la coopération régionale en matière de sécurité et en favorisant la participation communautaire.
5. Intégration des mesures de sécurité : Intégrer les mesures de sécurité économique dans les politiques régionales, les plans de développement et les initiatives liées à la sécurité nationale pour assurer une approche coordonnée.

Méthodologie

- Évaluation des risques : Mener une évaluation détaillée des risques de sécurité économique associés aux restrictions commerciales, en identifiant les vulnérabilités spécifiques.
- Consultations avec les parties prenantes : Organiser des consultations avec les forces de l'ordre, les entreprises locales, les experts en sécurité et les représentants de la société civile pour recueillir des perspectives variées.
- Exercices de simulation : Réaliser des exercices de simulation pour tester l'efficacité des mesures de sécurité proposées et identifier les domaines d'amélioration.

- Ateliers de formation : Organiser des ateliers de formation pour les forces de l'ordre afin de renforcer leurs compétences en matière de sécurité économique.
- Rédaction des recommandations : Compiler les résultats des travaux du groupe de travail dans un document de recommandations détaillé, comprenant des actions spécifiques et des indicateurs de performance.

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail spécial sur la sécurité publique sera composé des acteurs clés suivants :

- Les présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie des départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Des membres de la société civile disposant d'une expertise dans les domaines de la sécurité, du développement régional et de la résilience économique.
- Les trois directeurs départementaux de la Police Nationale d'Haïti pour les départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest.
- Les trois Commissaires du gouvernement des juridictions concernées.
- Les trois délégués départementaux des départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest.

Le groupe travaillera en collaboration avec les directeurs départementaux de la police de l'Artibonite et du Plateau Central afin de coordonner une réponse sécuritaire cohérente à l'échelle régionale

Calendrier propositionnel

- Phase 1 : Analyse des risques
- Phase 2 : Mesures de police à court terme
- Phase 3 : Stratégies de sécurité à moyen terme
- Phase 4 : Mesures préventives à long terme
- Phase 5 : Intégration et mise en œuvre

Conclusion

Ce groupe de travail vise à renforcer les mesures de police et de sécurité publique pour assurer la sécurité économique de notre région dans le contexte des restrictions commerciales. En collaborant de manière étroite, nous pouvons développer des stratégies et des actions concrètes pour renforcer la résilience et promouvoir le développement économique à long terme.

Chers Participants, (es)

Nous sommes honorés de vous accueillir à la quatrième session du Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord. Cette session, intitulée «Stratégie à Long terme», représente une étape cruciale dans notre parcours visant à renforcer la résilience économique de notre région face aux défis persistants des restrictions commerciales.

La session «Stratégie à Long terme» s'inscrit dans un contexte où les restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine ont remodelé notre économie locale. Les défis que nous affrontons sont complexes, mais ils offrent également des occasions uniques de repenser notre avenir économique, de manière à le rendre plus solide, plus durable et plus prospère. Cette session vise à élaborer des stratégies à long terme qui traceront la voie de notre développement économique à long terme.

- 1. Anticiper les évolutions futures** : nous chercherons à anticiper les tendances et les évolutions à long terme qui auront un impact sur notre économie régionale. La compréhension des facteurs futurs est essentielle pour la planification stratégique.
- 2. Promouvoir la durabilité** : Le développement économique à long terme doit être durable. Nous explorerons des stratégies pour réduire notre empreinte environnementale et promouvoir la durabilité.
- 3. Renforcer la résilience économique** : la résilience est la clé pour faire face à l'incertitude à long terme. Nous discuterons de mesures pour renforcer la résilience de notre économie et de nos entreprises.

La session «Stratégie à long terme» revêt une importance capitale car elle marque un tournant dans notre approche de la planification économique. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront un impact profond sur notre avenir. Cette session offre une plateforme pour :

- Prévoir les changements à long terme et pour y être préparé ;
- Promouvoir la durabilité et la responsabilité environnementale ;
- Renforcer la résilience économique face à l'incertitude.

Cette session repose sur l'idée que nous pouvons non seulement surmonter les défis actuels, mais également bâtir un avenir économique qui soit prospère, équilibré et résilient.

Votre expertise, vos idées et votre vision sont essentielles pour façonner des stratégies à long terme qui bénéficieront à notre région dans les décennies à venir. Nous sommes impatients de vous entendre et de discuter de ces enjeux fondamentaux.

Bienvenue à la Session «Stratégie à long terme» du Symposium sur les restrictions commerciales et le développement économique du Corridor Nord.

Cordialement,

Session 6 : Stratégies et mesures à long terme

Titre de la Session : Stratégies et mesures à long terme pour un développement résilient et intégré du Corridor Nord.

Contexte

La Session 6 du symposium se penchera sur les stratégies et les mesures à long terme nécessaires pour favoriser un développement économique résilient dans la région, en dépit des restrictions commerciales en cours. Alors que les solutions à court et moyen terme sont essentielles pour atténuer les effets immédiats, il est tout aussi crucial de planifier et de mettre en œuvre des mesures à long terme qui renforceront la région et prépareront son économie pour l'avenir.

Objectifs

- Explorer les initiatives et les projets à long terme susceptibles de renforcer la compétitivité régionale ;
- Examiner les investissements stratégiques en infrastructures, en éducation et en innovation ;
- Encourager la coopération régionale et internationale pour atteindre des objectifs à long terme.

Sous-thèmes :

- 1. Politique publique pour les MPME** : (i) Accès au financement : discuter des difficultés rencontrées par les MPME pour accéder aux financements et explorer les mesures visant à faciliter l'accès aux ressources financières. (ii) Formation et renforcement des compétences : examiner les moyens de promouvoir la formation professionnelle et le renforcement des compétences pour améliorer la productivité et la compétitivité des MPME.
(iii) Accès aux marchés publics : discuter des difficultés rencontrées par les MPME pour participer aux marchés publics et explorer les mesures visant à faciliter l'accès aux ressources et aux marchés publics.
- 2. Gestion et développement des parcs industriels, éco-parcs et zones franches** : (i) infrastructure et aménagement : discuter de l'importance de développer une infrastructure adéquate et un aménagement approprié pour les parcs industriels et éco-parcs, et proposer des solutions pour leur amélioration. (ii) Incitations fiscales et avantages : examiner les incitations fiscales et les avantages offerts aux entreprises qui s'installent dans les zones franches, et discuter de leur efficacité et de leur impact sur le développement économique régional.
- 3. Gestion et développement des infrastructures économiques** : Transport Terrestre, Transport maritime, Transport aérien. Explorer les possibilités de développement des ports et aéroports régionaux, en analysant les avantages économiques et logistiques qui en découlent, ainsi que les obstacles à surmonter. L'objectif ultime est de promouvoir un développement intégré régional durable, en favorisant un environnement propice aux investissements, à l'innovation et à la croissance économique inclusive.

Calendrier de La Session 6 : Stratégies et mesures à long terme

Remarque : La session sera animée l'économiste Kesner Pharel qui en sa qualité de modérateur qui introduira chaque sous-thème, présentera les intervenants et dirigera les discussions.

Horaire : 09 :30 – 12:00

09:30 - 09:35.- Introduction à la Session 6

1. Table ronde avec les représentants du budget, des unités techniques d'exécution du MEF, chargées de financer et de gérer les projets pour discuter de l'impact du budget sur le développement de la région et des politiques publiques sur les facilitations et le support au développement des MPME ;
2. Présentation sur le potentiel de développement des parcs industriels et des zones franches dans la région, en mettant en évidence les avantages économiques et les opportunités commerciales. Des représentants de la Direction des Zones franches, de la Commission interministérielle des Investissements, de l'Unité technique d'Exécution nationale du MEF (UTE) seront invités à partager leur vision et à discuter des défis opérationnels.

Cette session vise à inspirer des discussions sur les stratégies et les mesures à long terme nécessaires pour garantir un développement économique durable dans le contexte des restrictions commerciales. Les présentations et les discussions devraient inciter les participants à envisager des solutions à long terme pour renforcer la résilience du Corridor Nord et son développement intégré.

Session 7 : Conclusions et recommandations

Titre de la Session : Conclusions et Recommandations pour un avenir économique durable

Contexte

La Session 7 du symposium marquera la clôture de l'événement en mettant en évidence les principales conclusions, les leçons apprises et les recommandations issues des discussions et des présentations au cours des six (6) sessions précédentes. Cette session vise à consolider les idées et à fournir un cadre pour l'action future afin de faire face aux restrictions commerciales d'une part et d'autre part de promouvoir un avenir économique durable.

Objectifs

- Récapituler les points clés abordés lors des sessions précédentes ;
- Élaborer des recommandations pratiques pour les décideurs, les entreprises et les acteurs de la région ;
- Inspirer l'action collaborative pour mettre en œuvre les solutions discutées.

Format de la Session :

1. Introduction (10 minutes)
 - Présentation du modérateur et des objectifs de la session ;
 - Résumé des thèmes et des sujets abordés lors des sessions précédentes.
2. Récapitulation des points clés (20 minutes)
 - Chaque modérateur de session précédente résumera les points clés de son domaine d'expertise ;
 - Mise en évidence des principales idées, des tendances et des défis identifiés.
3. Discussion des recommandations (30 minutes)
 - Discussion entre les intervenants sur les recommandations à court, moyen et long terme formulées au cours du symposium ;

- Identification des actions spécifiques à entreprendre pour promouvoir le développement économique malgré les restrictions commerciales.
4. Engagement des participants (15 minutes)
 - Ouverture à la participation active des membres du public pour recueillir leurs idées et leurs réflexions ;
 - Possibilité de poser des questions et de partager des points de vue.
 5. Conclusion et appel à l'action (15 minutes)
 - Récapitulation des principales recommandations formulées ;
 - Appel à l'action pour que les parties prenantes locales, régionales et nationales mettent en œuvre ces recommandations ;
 - Motivation pour une collaboration continue et un suivi des progrès.
 6. Clôture du symposium (10 minutes).
 - Remerciements aux participants, aux intervenants et aux organisateurs ;
 - Annonce des prochaines étapes et des opportunités de suivi.

Cette session de clôture sera l'occasion de tirer des enseignements des présentations précédentes, de rassembler les idées et les recommandations, et d'inspirer une action concertée pour surmonter les défis posés par les restrictions commerciales. Elle mettra en lumière les opportunités pour un avenir économique durable pour le Corridor Nord.

Messieurs les grands commis de l'état

Messieurs les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord, distingués invités et participants

1. C'est, dans un esprit de gratitude mais aussi avec un ensemble de réflexions que je m'adresse à vous ce soir à l'occasion de la clôture de ce symposium. Ces trois jours que nous venons de passer ensemble, ont été une expérience enrichissante, marquée par des discussions stimulantes, des idées novatrices et un engagement collectif envers un avenir économique plus fort pour la région.
2. Je tiens d'abord à remercier nos partenaires et d'une manière particulière le Ministre de l'Économie et des Finances qui s'est fait représenter par le Directeur général du Budget, qui, malgré un agenda chargé, a su faire le déplacement pour nous fournir son support par sa présence et son expertise.
3. Mes remerciements vont aussi au Ministre de l'Agriculture qui s'est fait représenter par son Directeur de Cabinet accompagné d'une délégation dont nous saluons la présence.
4. Je remercie également le Ministre du Commerce et de l'Industrie qui s'est fait représenter par le Directeur général de l'Autorité nationale des Zones franches.
5. Finalement, nous remercions les institutions et tous les sponsors qui ont facilité la tenue de ces trois jours de fructueux échanges.
6. Permettez-moi aussi d'exprimer ma profonde reconnaissance envers nos intervenants. La diversité d'expériences, de connaissances et de perspectives que vous avez apportée a été au centre de la richesse de ces échanges.
7. Votre enthousiasme envers le développement régional intégré est une source d'inspiration pour nous tous. Il a permis de mettre en lumière les défis auxquels est confrontée la région du grand Nord suite aux restrictions commerciales imposées par notre voisin, la République Dominicaine.
8. Nous avons examiné le symptôme, analysé ses causes profondes et, surtout, nous avons envisagé des solutions audacieuses pour surmonter ces obstacles.
9. Les discussions ont couvert un large éventail de sujets: de l'impact sur l'économie locale, aux solutions à court terme, de l'aménagement du territoire aux stratégies à long terme. Chaque session a contribué à former une toile complexe mais complète de la réalité que nous affrontons et des voies possibles vers un avenir plus résilient.

10. Cependant, ce symposium n'est certainement pas une simple tribune pour les discussions, **il est un appel à l'action**. Nous sommes tous responsables de transformer les idées partagées ici en actions tangibles, en mettant en œuvre les solutions que nous avons collectivement élaborées. L'importance de la collaboration continue entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et toutes les parties prenantes de la région est fondamentale en ce sens.
11. Le renforcement de la société civile dans nos trois départements est indispensable. Les chambres de commerce devront faire preuve de plus de dynamisme et d'agressivité en recrutant plus d'entrepreneurs du privé et dans la défense de leurs intérêts collectifs.
12. En conclusion, je lance un appel à chacun d'entre nous. Poursuivons cette conversation, mettons en pratique ce que nous avons appris en poursuivant en réseau le travail en vue d'un développement économique durable. Notre région a le potentiel et les ressources nécessaires pour surmonter ces défis, un engagement solidaire sera notre atout le plus précieux.

Merci à tous de votre participation active. Que l'avenir nous trouve unis et prospères.

Merci

André Lemerrier Georges
Directeur exécutif
FHADIRN



LE SYMPOSIUM

EN PHOTOS













Les Intervenants



Maismy-Mary FLEURANT, Ph. D.

Dr. Maismy-Mary FLEURANT est un expert renommé en droit international et comparé de l'environnement et des droits fondamentaux, avec une expertise particulière dans les domaines des changements climatiques, du droit fluvial et lacustre, et de la mise en œuvre du droit national de l'environnement. Il détient un master en droit international et comparé de l'environnement de l'Université de Limoges, ainsi qu'un master en droit international et européen des droits fondamentaux de l'Université de Nantes. Il a également obtenu un doctorat en droit de l'Université Laval au Canada, avec une thèse remarquée sur le droit des changements climatiques.

Le Dr. FLEURANT partage son expertise en enseignant à l'Université d'État d'Haïti, à l'ISTEAH et à l'UPNEF en tant que professeur encadreur. Son parcours professionnel comprend également des postes de spécialiste national des droits de l'homme au Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme en Haïti, ainsi que de conseiller spécial du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe. Il a également agi en tant que consultant pour l'Ambassade d'Haïti en République Dominicaine, fournissant des conseils sur la gestion des ressources partagées en eau et sur le droit international de l'environnement.

Auteur prolifique, le Dr. FLEURANT a publié trois ouvrages majeurs sur le cadre juridique haïtien de gestion et de protection de l'environnement, ainsi que sur la gestion durable des cours d'eau transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine. Il contribue également régulièrement à des journaux haïtiens avec des articles sur les droits de l'homme et le droit de l'environnement, et a récemment publié un article dans la revue les Cahiers de droit de Québec sur l'agriculture dans le régime juridique du climat. Il prévoit de publier prochainement un nouvel ouvrage sur la législation environnementale haïtienne.

Le Dr. FLEURANT a joué un rôle actif dans les débats nationaux, offrant des conseils éclairés qui ont influencé la formulation de politiques publiques et de programmes de développement en Haïti. Son expertise a été précieuse pour renforcer la résilience environnementale et promouvoir le respect des droits de l'homme dans le pays.



Leslie VOLTAIRE

Leslie Voltaire est un architecte et urbaniste de renom, né en 1949 à Port-au Prince, en Haïti. Il a étudié l'architecture et l'urbanisme à l'Université Nationale Autonome du Mexique et la planification régionale à l'Université de Cornell à New York, en tant que boursier Fulbright.

M. Voltaire a accumulé plus de 40 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs privé et public, au cours desquels il a travaillé sur des projets de grande envergure. Il a également enseigné l'architecture et l'urbanisme dans plusieurs universités en Haïti.

M. Voltaire a occupé de nombreux postes de haut niveau dans le gouvernement haïtien, notamment celui de Conseiller d'État en 1990, Ministre de l'Éducation et des Sports en 1991, Chef de cabinet du président en 1995, conseiller du président en infrastructure en 1996, Ministre des haïtiens vivant à l'Étranger en 2001, Superviseur du plan directeur du tourisme en 2007 et Envoyé spécial aux Nations Unies en 2009. Il a également été candidat à la présidence d'Haïti en 2010.

En 2021, M. Voltaire a été membre de la coordination du bureau de suivi de l'accord politique de Montana entre la société civile et les acteurs politiques. Il est actuellement membre du Conseil Présidentiel de Transition, chargé de diriger le pays pour les prochains 24 mois.

Au cours de sa carrière, M. Voltaire a probablement joué un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de projets d'architecture et d'urbanisme en Haïti, ainsi que dans la promotion de l'éducation et du tourisme. Sa contribution à la vie politique et à la recherche de solutions aux défis auxquels le pays est confronté est également très importante.



Michel CHANCY

Michel Chancy est un vétérinaire et zootechnicien diplômé de l'Université nationale autonome du Mexique. Il a débuté sa carrière en Haïti en 1986, devenant ainsi le cinquième vétérinaire du pays à cette époque. En tant que cofondateur de « Veterimed », une ONG spécialisée en santé et production animales, il a dirigé l'organisation de 1991 à 2008. Sous sa direction, le projet LÈT AGOGO de Veterimed a remporté le premier prix des meilleurs projets d'innovation sociale de l'année en 2005, décerné conjointement par la CEPAL et la Fondation Kellogg à Santiago, au Chili. Son engagement humanitaire a également été reconnu en 2006 lorsqu'il a reçu le prix «Latin Trade Bravo de Leader Humanitaire de l'année» à Miami.

Michel Chancy a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du gouvernement haïtien, notamment en tant que secrétaire d'État à la production animale. Il a été maintenu à ce poste par plusieurs premiers ministres successifs, démontrant ainsi sa compétence et sa valeur au sein de l'administration. En dehors de ses responsabilités gouvernementales, il a été membre de plusieurs commissions présidentielles, notamment la Commission Présidentielle sur la compétitivité de l'économie haïtienne et la Commission Présidentielle de lutte contre la Faim et la malnutrition «Aba Grangou».

Michel Chancy a été distingué à plusieurs reprises pour son engagement et ses contributions. En 2012, il a été nommé Commandeur de l'Ordre de Rio Branco par le Brésil, et en 2017, il a été promu Officier dans l'Ordre du Mérite agricole par la France. Actuellement, il enseigne à la Faculté de Sciences de l'Agriculture et de l'Environnement de l'Université Quisqueya, ainsi qu'à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'Université d'État d'Haïti. Son engagement envers le développement agricole et son dévouement envers sa communauté ont fait de lui une figure respectée et admirée en Haïti.



Pierre André DUNBAR

Pierre André Dunbar est un fonctionnaire de carrière qui a occupé des postes de haut niveau dans le gouvernement haïtien et dans les organisations internationales. Il a été Directeur Général du Ministère du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, ainsi que l'Ambassadeur/Représentant Permanent d'Haïti auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève.

M. Dunbar s'est spécialisé dans les questions du commerce international et est reconnu pour son expertise dans ce domaine. Il est actuellement conférencier et professeur de politique commerciale et d'intégration régionale à l'Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Études Internationales (INAGHEI) et à l'Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC), où il partage ses connaissances et son expérience avec les étudiants et les professionnels.

Au cours de sa carrière, M. Dunbar a joué un rôle important dans la promotion du commerce et de l'investissement en Haïti, ainsi que dans la défense des intérêts du pays dans les négociations commerciales internationales. Sa contribution à la formation de la prochaine génération de dirigeants et de décideurs politiques dans le domaine du commerce et de l'intégration régionale est également très importante.



Dr Gael PRESOIR

Gael Pressoir, Doyen de la Faculté des Sciences Agricoles et Environnementales de l'Université Quisqueya, est également le fondateur du Chibas, le Centre Haïtien d'innovation en Biotechnologie et Agriculture Soutenable. En tant que sélectionneur de céréales et phytogénéticien appliqué, il déploie ses compétences pour promouvoir une agriculture durable et innovante en Haïti.

Son expertise en sélection végétale va bien au-delà des limites disciplinaires traditionnelles, démontrant ainsi sa conscience aiguisée que les modèles de recherche conventionnels du Nord ne sont pas toujours adaptés à la réalité haïtienne. Dr. Pressoir dirige des programmes de recherche qui étendent l'empreinte de la FSAE dans le domaine de l'agriculture haïtienne, tout en insistant sur l'importance de l'adaptation locale et de la recherche contextualisée.

Sous sa direction, le Chibas a connu un impact significatif en moins de dix (10) ans d'existence, notamment par la sélection de variétés de sorgho résistantes au puceron invasif du sorgho. Les réalisations de son équipe de recherche, composée de douze (12) scientifiques avec de nouveaux recrutements chaque année, vont bien au-delà de la sélection végétale, englobant des domaines tels que l'agronomie, la nutrition animale, la mécanisation agricole et la technologie alimentaire.

Les collaborations de Dr. Pressoir avec des centres de recherche agricole renommés à l'échelle mondiale témoignent de la reconnaissance de son travail dans la communauté scientifique internationale. Ses partenariats avec des institutions telles que le GIAT, le CIP, le Cirad, l'Université Cornell et d'autres encore, illustrent l'ampleur et l'impact de ses efforts pour faire avancer l'agriculture haïtienne à travers la recherche et l'innovation.



Ulrick JEAN-CLAUDE

Ulrick Jean Claude est un expert chevronné bénéficiant de plus de vingt-cinq (25) années d'expérience dans le renforcement organisationnel et institutionnel, la gouvernance locale, ainsi que la mise en œuvre et l'évaluation de projets en Haïti. Spécialisé en recherche qualitative, en formation et en facilitation, il est membre de l'International Association of Facilitators (IAF).

Titulaire d'un Doctorat en Leadership et Management, Ulrick Jean Claude est également un Professionnel en Gestion de Projets certifié par le Project Management Institute (PMI) et un formateur des adultes certifié par Global Learning Partners (GLP). Ces accréditations attestent de sa maîtrise des meilleures pratiques dans ces domaines.

Depuis 2001, Ulrick Jean Claude dirige avec succès son cabinet de conseil, l'Institut de Formation et de Services (IFOS), basé en Haïti. En tant que chef de la direction, il guide les activités de l'institut et en est l'un des principaux consultants-Séniors. Son expertise reconnue et son engagement envers le développement organisationnel et institutionnel font de lui une figure influente dans le paysage professionnel haïtien.

Ses diverses réalisations à travers IFOS, témoignent de son engagement envers l'excellence et l'innovation dans le domaine de la formation et du conseil. Son leadership visionnaire et son dévouement à l'amélioration continue ont permis à IFOS de devenir un acteur majeur dans le secteur du développement en Haïti.



Chenet ST-VIL

Chenet ST-VIL est un Économiste et Spécialiste en Politique Commerciale, avec une vaste expérience professionnelle dans le domaine du commerce et de l'intégration régionale. Il a occupé plusieurs postes de haut niveau dans le gouvernement haïtien et dans les organisations internationales.

M. ST-VIL a commencé sa carrière professionnelle en tant que cadre de la Direction du Commerce extérieur du Ministère du Commerce et de l'industrie d'Haïti. Il a ensuite été Conseiller et Chargé d'affaires d'Haïti auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), où il a joué un rôle important dans la défense des intérêts d'Haïti dans les négociations commerciales internationales.

De plus, M. ST-VIL a été Conseiller-Représentant de la Primature auprès du Bureau de Coordination et de Suivi des Accords commerciaux. Il a également fait partie de l'équipe technique haïtienne chargée de représenter Haïti dans les négociations d'Accord de Partenariat Économique (APE) entre le CARIFORUM et la Commission européenne, signé par Haïti en décembre 2009.

Par la suite, M. ST-VIL a été Conseiller Technique en intégration régionale au Bureau de l'Ordonnateur National du Fonds européen de développement, jusqu'à sa nomination, en juin 2012, au Bureau de coordination et de suivi des accords CARICOM, OMC, ZLEA (BACOV) comme Coordonnateur général. Dans ce poste, il a coordonné, entre autres, la renégociation du tarif consolidé d'Haïti à l'OMC de 2012 à 2022.

Au cours de sa carrière, M. ST-VIL a probablement joué un rôle important dans la promotion du commerce et de l'investissement en Haïti, ainsi que dans la défense des intérêts du pays dans les négociations commerciales internationales. Sa contribution à l'intégration régionale d'Haïti est également très importante.



Guichard DORÉ

Guichard Doré est un socio-économiste et sociologue de renom, titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation de l'Université Paris Est. Il détient également un Master en éducation, travail, formation de l'Université Paris XII, ainsi qu'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en responsable de projet formation-développement de la même université. Sa formation académique inclut également une maîtrise en sciences du développement de l'Université d'État d'Haïti.

Fort d'une expertise pluridisciplinaire, Guichard Doré a collaboré avec diverses institutions sur des questions cruciales telles que l'éducation, la formation professionnelle et la gouvernance. Il a occupé le poste de secrétaire exécutif de la commission présidentielle d'appui à la réforme du secteur de la formation professionnelle et de la valorisation des métiers. Par ailleurs, il a dirigé l'Unité d'Études Scientifiques et de Formation pour le Développement, tout en fondant en 2008 le cabinet d'études CEFIE CONSEIL.

Son parcours professionnel inclut également des activités d'enseignement à l'Université Paris Est-Créteil, à l'Université d'État d'Haïti et à l'Université Quisqueya. Guichard Doré a été Conseiller Spécial du Président de la République d'Haïti et actuellement, il occupe le poste de Président de la Fondation Nationale pour la Démocratie et les Études Stratégiques. Il a joué un rôle crucial en tant que Conseiller Technique Principal au Comité de Rédaction du Plan Stratégique de Sauvetage National (PSSN).

Auteur prolifique, Guichard Doré a publié de nombreux articles portant sur la stratégie, la gouvernance démocratique, l'éducation et la formation professionnelle. Il est également l'auteur de deux ouvrages remarquables : «Socio économie de la formation et de l'emploi. Le cas de l'industrie haïtienne du tourisme (1980-2010)» paru en 2014, et «Transformez votre expérience professionnelle en diplôme. VAEP : prérequis, outils et méthodes» publié en 2020.



Joanas GUÉ

Joanas Gué est un Ingénieur Agronome bénéficiant de plus de 35 ans d'expérience dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural. Il a suivi des formations spécialisées en gestion des ressources naturelles, gestion de projets, amélioration du matériel génétique végétal, renforcement institutionnel et gestion des catastrophes dans plusieurs pays tels que l'Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, les États-Unis, le Canada, la Colombie et le Brésil.

Pendant plus de deux décennies, M. Gué a dirigé des initiatives de production agricole, de commercialisation et de développement rural financées par la coopération canadienne et américaine (ACDI et USAID) par le biais d'organismes de développement en Haïti, notamment le CECI (Centre Ganac d'Études et de Coopération Internationale), le PADF (Pan Americ Development Foundation) et la DAI (Development Alternatives Inc.).

Son parcours professionnel inclut également des postes de haut niveau du gouvernement haïtien, notamment en tant que Secrétaire d'État et Ministre au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNR). Il a également apporté son expertise en tant que Consultan membre de cabinet auprès du Président de la République et du Premier Ministre.

En tant que Consultant indépendant, M. Gué a participé à de nombreux projets agricoles, allant de la conception à l'évaluation. Parmi ses réalisations récentes, figurent l'élaboration du programme d'urgence pour la relance agricole et la création d'emplois en milieu rural pour le compte du MARNDNR, ainsi que l'évaluation du Cadre National de Financement Agricole (CNFA) pour le compte de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et l'ambassade de Suisse en Haïti. Sa contribution significative à la promotion de l'agriculture et du développement rural en Haïti, ainsi que son implication dans l'élaboration de politiques et programmes agricoles efficaces, attestent de son engagement envers l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.



Kesner PHAREL

Kesner Pharel est un économiste et consultant chevronné, reconnu pour son expertise dans les domaines de l'économie, de la finance, de la gestion et de la technologie. Il a acquis une solide formation académique, avec des diplômes de premier plan, notamment une maîtrise en Administration Publique de Harvard University et une licence en Sciences Économiques et Sciences Politiques de George Washington University. De plus, il a suivi des programmes de formation spécialisée à Harvard Institute for International Development (HIID), renforçant ainsi sa compréhension des enjeux économiques et financiers mondiaux.

Fort de son expérience professionnelle, Kesner Pharel a occupé divers postes de responsabilité au sein de la Banque de la République d'Haïti (BRH) avant de fonder sa propre firme de consultation, Group Croissance S.A., où il exerce les fonctions de Chairman et CEO. Il joue également un rôle actif en tant que consultant pour des organisations internationales telles que la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque Mondiale, contribuant ainsi à des projets économiques d'envergure.

Parallèlement à sa carrière de consultant, Kesner Pharel s'est également engagé dans le domaine de l'enseignement, partageant son expertise en tant que professeur à l'Université d'État d'Haïti et à l'Université Quisqueya. Son influence s'étend également aux médias, où il intervient en tant que commentateur économique et financier pour Radio Métropole et a occupé des postes éditoriaux au journal Le Matin.

Engagé dans le développement économique et social d'Haïti, Kesner Pharel est membre actif de plusieurs conseils d'administration, dont celui de l'Université Notre Dame d'Haïti et de l'Hôtel Royal Oasis. Son implication dans des organisations telles que FONHEP en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration témoigne de son engagement envers la promotion du progrès et du développement durable dans son pays.



Les trois principaux
départements du

CORRIDOR NORD

- National Capital (875,000 in 2009)
- over 200,000
- over 50,000
- over 25,000
- other main city
- other city
- Chief town of province



La Région Nord : potentialités et opportunités

La région Nord d'Haïti présente de très grandes potentialités économiques, sociales et touristiques. C'est la région actuellement la plus sécurisée à travers le pays.

La région du Grand Nord occupe une place particulière dans le territoire haïtien, tant par son histoire que par sa géographie. En effet, elle concentre sur une superficie relativement réduite une diversité exceptionnelle d'écosystèmes représentatifs de l'ensemble du pays. De plus, elle est marquée par une proximité géopolitique avec l'étranger : à l'est, la République Dominicaine, séparée par la Rivière Massacre, et à l'ouest, une ouverture directe sur l'océan Atlantique, facilitant les échanges avec des régions comme Miami, les Turks & Caïcos et les Bahamas. La présence du deuxième aéroport international d'Haïti dans cette région renforce davantage son rôle de carrefour stratégique pour les connexions aériennes avec le reste du monde.

La Région Nord, de la République d'Haïti se situe dans la partie septentrionale du pays et couvre une superficie d'environ 6 802 km². Cette région constitue l'essentiel de l'axe économique du Corridor Nord, un territoire clé pour le développement industriel, agricole et commercial d'Haïti, grâce à ses infrastructures portuaires, ses ressources naturelles et sa position géographique stratégique.

D'un département à l'autre, la région Nord d'Haïti (Grand Nord, Corridor Nord) regorge de diversité et de spécificités culinaires et agricoles, de richesse artisanale, de patrimoine historique et culturel qui lui confère une réputation unique dans les Caraïbes. L'odeur du café de Dondon, les noix grillées du Cap-Haïtien, le miel du Nord-Est sont autant de produits de la région qui marquent les esprits des visiteurs.

Le Grand Nord, de Ouanaminthe à Labadee, de Môle St-Nicolas à Fort-Liberté, reçoit près de quarante pour cent (40%) des passagers qui débarquent en Haïti et la totalité des croisiéristes. Avant la crise, le port de croisière qui accueille les bateaux de la "Royal Caribbean Cruise Line" tablait sur un million de visiteurs l'an.

Les chambres de Commerce et d'Industrie du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest et leurs différents partenaires entendent déployer des efforts considérables afin d'identifier et de valoriser le potentiel régional du Corridor Nord.

Il est donc important pour les Chambres de Commerce et d'Industrie du Grand Nord de mettre à la disposition des investisseurs potentiels un espace où ils pourront avoir accès à des services de qualité et à un système d'accompagnement, d'information, de formation et d'encadrement adéquat. Ainsi, au fur et à mesure de la montée en charge et du renforcement des capacités des organisations locales de la Société civile, des investissements seront réussis, des emplois créés et des revenus étatiques augmentés. Ceci permettra à l'État de pallier certaines faiblesses entraînant du même coup la mise en place d'un cercle positif d'investissements privés et publics.

En se positionnant dans cette initiative pour accompagner l'État, les partenaires internationaux et le secteur privé national et international, **la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord** s'inscrit dans une approche réaliste et participative. En ce sens, elle se veut être un interlocuteur de premier rang sur toutes les discussions et décisions économiques, financières et politiques, qui peuvent avoir un impact sur les populations et le développement de la région.

I. DEPARTEMENT DU NORD

Sa superficie est de 2.115 km² et sa population serait de 970 495 habitants (recensement par estimation de 2009). Le chef-lieu et grand pôle urbain est la ville du Cap-Haïtien, l'ancienne capitale de Saint-Domingue. Situé au sud de l'Océan Atlantique, le Nord fait partie des plaines du Nord, fief historique des planteurs blancs, des marrons, de l'Armée indigène de Toussaint Louverture et des rebelles anti-américains lors de l'occupation de 1915-1934. Le roi Christophe a fait construire plusieurs palais et fortifications aux alentours du Cap.



Figure 1 : La Citadelle Laferrière

Le département du Nord a une vocation touristique, par ses nombreux sites historiques qui attirent les visiteurs de la région et du pays en général. Depuis la période coloniale, la ville du Cap-Haïtien s'est distinguée par ses activités culturelles, son architecture, ses lieux de promenade, atouts qui lui ont valu d'être considérée à l'époque comme le Paris des Antilles. Cette commune renferme en plus de son patrimoine architectural un ensemble de sites naturels, historiques et culturels parmi les plus importants d'Haïti.

Cette richesse patrimoniale a permis au Cap-Haïtien de jouir à partir de la deuxième moitié du XXème siècle d'une place intéressante dans le domaine du tourisme et de bénéficier d'une grande rentrée de devises et dynamiser son économie.

Le boulevard du Bord de Mer du Cap-Haïtien est depuis toujours un lieu de promenade. C'était le premier point d'arrivée des touristes dans la métropole du Nord. Ce boulevard de bord de mer représente un objet de fierté pour les Capois.

Aujourd'hui les richesses patrimoniales du Nord sont en train d'être vandalisées, et cela nécessite un effort de redressement en vue de sauver ce patrimoine et redonner à la ville du Cap-Haïtien son ancienne vocation. La relance du tourisme dans le Nord aura un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie.

DEPARTEMENT DU NORD	
COMMUNES	DESCRIPTION PRODUITS TYPIQUES / SITES HISTORIQUES
Cap-Haïtien	Site historique : Monuments de Vertières, Port Labadie, Le Fort Picolet, Le Fort St Joseph Produits typiques : cassave douce – noix de coco - AK-100, etc.
Bahon	Site historique : Fort Rivière
Dondon	Site historique : Grottes de Dondon Produits typiques : Café - Poudre de café grillé
Grande-Rivière du Nord	Site historique : Cormier Plage - Cascade de Bassin Mambo - Fort Crête-Rouge ; Produits typiques : Ananas - Orange bonami - Liqueur de café - Crémasse cacao - Liqueur de cacao
Limbé	Site historique : Musée Limbé - Musée de Goahaba - Grottes Limbé
Limonade	Sites historiques : Faussé Capois - Fort la Nativité - Lakou Cerca Borno - Cascade Santa Maria Produit typique : Mangue twò dous
Milot	Sites historiques : Citadelle Laferrière - Palais Sans-Souci - Lakou Jissou de Lory. - Site des Ramiers. Produits typiques : Aki - blighia sapida - Mahogany - Cruche en terre cuite
Pignon	Produits typiques : Mangue surette - Rapadou - Beurre d'arachide
Plaine-du-Nord	Sites historiques : Bassin Saint-Jacques - Bois-Caïman, Camp-Louise
Plaisance	Site historique : Trois Rivières - de Plaisance
Port-Margot	Site historique : Bassin Waka Produits typiques : Café (Graine du caféier) - Liqueur de cacao (Liqueur à base de cacao, de sucre et d'eau-de-vie)
Quartier-Morin	Site historique : Lovanat (Lieu mystique du vodou) Produits typiques : Cochon gras - Pain doux

Tableau 1 : Présentation des communes du département du Nord et de leurs particularités.

II. DEPARTEMENT DU NORD-EST

Le département du Nord-Est est l'un des dix départements d'Haïti. Sa superficie est de 1 623 km² et sa population serait de 358 277 habitants (recensement par estimation de 2009). Fort-Liberté est le chef-lieu du département. Situé au sud de l'Océan Atlantique et à l'ouest de la République dominicaine, le Nord-Est fait partie des plaines du nord, fief historique des planteurs blancs, des marrons, de l'Armée indigène de Toussaint Louverture, et des rebelles anti-américains lors de l'occupation des années 1930.



Figure 2 : Cathédrale de Fort-Liberté

Par sa configuration, la baie de Fort-Liberté constitue l'une des baies les mieux protégées de la région caribéenne. Cette baie au bleu d'azur ayant l'allure d'un grand lac intérieur s'étale sur 8 kilomètres de large d'Est en Ouest et sur 6 kilomètres de long du Nord au Sud. Ce plan d'eau intérieur bien protégé des cyclones et des tempêtes débouche vers le Nord sur un chenal de 200 mètres lui permettant de communiquer avec l'Océan Atlantique.

La région de Fort-Liberté bénéficie de bonnes conditions de vent et possède un important potentiel d'énergie éolienne qui mérite d'être valorisé.

La constitution d'un pôle de développement dans la région de Fort-Liberté donnera lieu à un nouveau bassin de vie et d'emplois capable d'attirer et de fixer une masse importante de population dans cette région. Cette approche permettra aussi de désencombrer les agglomérations du Cap et de Ouanaminthe déjà dégradées par la bidonvilisation. Les espaces délaissés dans ces deux (2) villes seront récupérés et aménagés.

Fort-Liberté, une région déprimée depuis la cessation des activités de la Plantation Dauphin et de certaines unités de transformation dans le Nord, le commerce transfrontalier s'affirme comme l'activité économique de premier ordre.

Ce commerce axé en majeure partie sur la contrebande fait tourner l'économie des différentes villes de la région et en particulier Cap-Haïtien et Ouanaminthe. Cependant la concentration excessive de telles activités dans ces deux villes y a entraîné une situation démographique explosive et un développement urbain chaotique.

Toutefois, les autres villes de la région du département du Nord-Est d'Haïti, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Ferrier etc. sont délaissées et sont à la traîne de ces deux pôles économiques précités. Certaines d'entre elles se convertissent en villes de bord de route ou de transit du commerce transfrontalier, d'autres s'apparentent à des villes mortes. Ces villes sont réduites à leur plus simple expression sans perspectives pour les jeunes et sans espoir pour les moins jeunes.

DEPARTEMENT DU NORD-EST	
COMMUNES	DESCRIPTION PRODUITS TYPIQUES / SITES HISTORIQUES
Fort-Liberté	Sites historiques : Fort Saint - Joseph- Fort Labouc - La baie de Mancenille Produits typiques : Mango two dous - Confiture et gelée de goyave
Capotille	Sites historiques : Kaskad Joze - Saut d'Eau Cana :
Caracol	Sites historiques : Fort La Nativité : (grande caravelle dirigée par Christophe Colomb) ; (1 ^{ère} implantation dans le nouveau monde)
Ferrier	Site historique : Habitation Philibert - Lagon bœf - Marrion plage - Four-à- Chaux - Produits typiques : Miel - Nattes - Makout (Sac artisanal)
Mombin-Crochu	Sites historiques : Roche Tempée - Lac de Gramma - La chaîne du Haut Piton Produits typiques : Café : Graine du café - Sel
Ouanaminthe	Sites historiques : Saut-d'Eau - Acul-des-Pins Produits typiques : Riz - Noix - Pistache - Makout -Chapeau paille
Perches	Sites historiques : Dimikalen
Sainte-Suzanne	Produits typiques : Roche Indienne (Pierre datant de la période indienne)
Terrier-Rouge	Sites historiques : Morne Verron gisement d'or (Gisement d'or inexploité de la région)
Vallière	Sites historiques : Fort Salnave - Rivière de Terne

Tableau 2 : Présentation des communes du département et de leurs particularités.

III. DEPARTEMENT DU NORD-OUEST

Sa superficie est de 2 103 km² et sa population serait de 662 777 habitants (recensement par estimation de 2009). Le chef-lieu du département est Port-de-Paix, ville exportatrice de bananes et de café autrefois.



Figure 3 : Cathédrale de Port-de-Paix

Situé sur les rives du Passage du Vent, détroit qui sépare Haïti de Cuba, le Nord-Ouest attire l'intérêt stratégique de Christophe Colomb en 1492, ainsi que des flibustiers français qui s'installent ici au XVII^e siècle et fondent ainsi la colonie française de Saint-Domingue. Au cours de son histoire, le Môle-Saint-Nicolas est convoitée par les Britanniques, les Français, les Américains et évidemment les Haïtiens eux-mêmes.

Le département du Nord-Ouest est le seul et unique département du pays possédant trois (3) façades maritimes, le Nord-Ouest serait l'un des meilleurs départements du pays pouvant faciliter le développement touristique et la pêche.

On ne saurait parler de tourisme en Haïti sans faire référence au département du Nord-Ouest. Ses forts, ses grottes et ses autres sites sont de nature à attirer des milliers de touristes du monde entier. Christophe Colomb aurait, donc, été, semble-t-il, l'un des premiers touristes européens à découvrir ce département de rêve en posant les pieds au Môle-Saint-Nicolas.

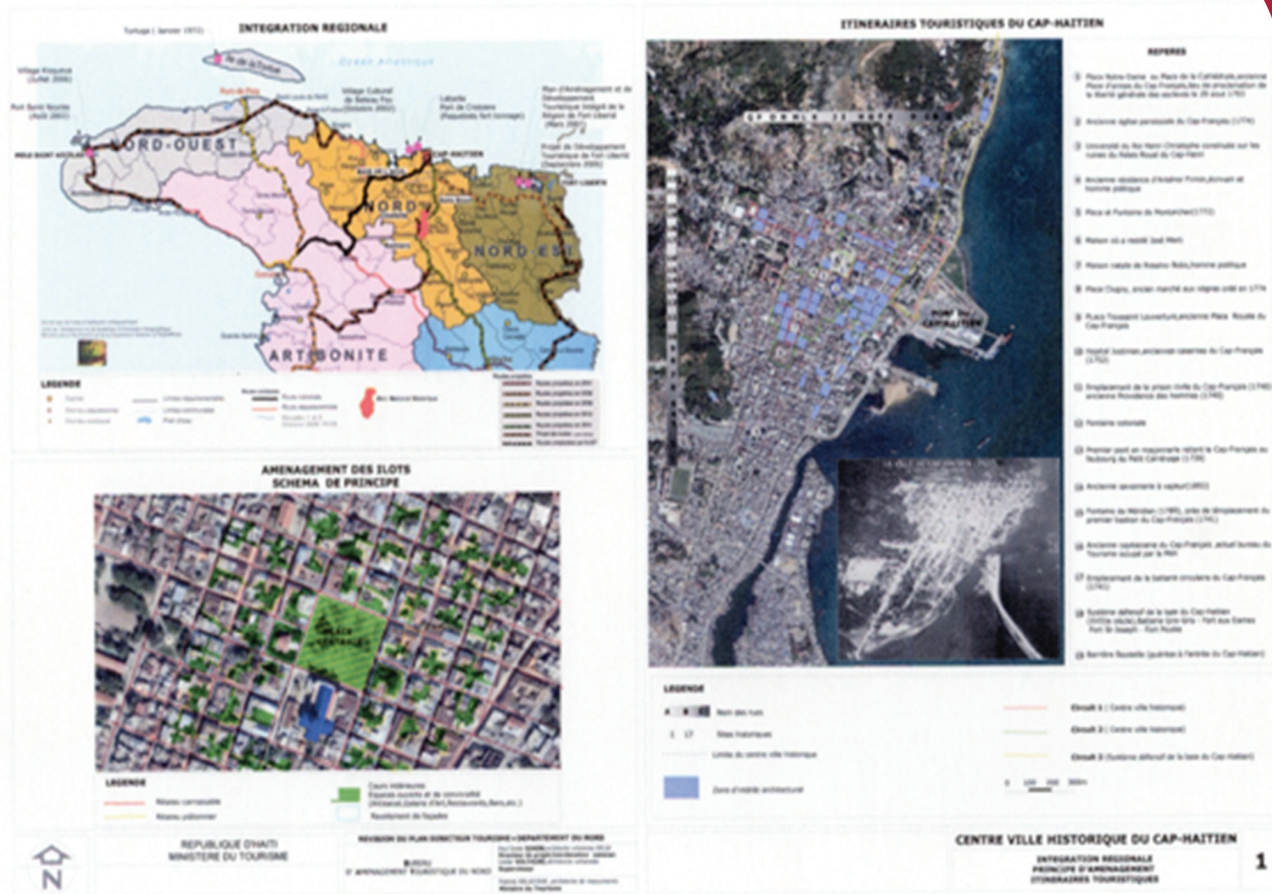
Les forts de Môle-Saint-Nicolas laissent les touristes abasourdis aujourd'hui encore. Bien qu'ils soient en ruines, ces forts restent parmi les patrimoines touristiques les plus importants du pays. Un espace traduisant l'ingéniosité de nos ancêtres.

Les plages de l'Île de La Tortue et les grottes de Môle-Saint-Nicolas donnent une idée de la beauté d'Haïti considérée autrefois comme étant la perle des Antilles. En effet, les plages attirent surtout les croisiéristes qui fréquentent la zone caribéenne en quête de sites inédits.

DEPARTEMENT DU NORD-OUEST	
COMMUNES	DESCRIPTION PRODUITS TYPIQUES / SITES HISTORIQUES
Port-de-Paix	Site historique : Fort de Trois-Pavillons Produits typiques : Échalote - Confiture/gelée chadèque
La Tortue	Site historique : Bassin Clermesine - Plage de la pointe Ouest
Bassin-Bleu	Produits typiques : Café, coton, Tabac, et miel
Chansolme	Site historique : Grotte de Chansolme
Pointe des Palmistes	Lieu historique : Résidence de Capois-La-Mort Produits typiques : Mangues ; avocat ; noix de Coco ;
Saint-Louis du Nord	Sites historiques : Dédé Sapotine - Saint-Louis du Nord - La ville au Camp - (Lieu de pèlerinage) Produits typiques : Banane - Igname Martinique - Café - Cacao - Pisket - Chocolat
Anse-à-Fôleur	Site historique : Sainte-Anne : Lieu de pèlerinage Fort Bertrand d'Ogeron
Môle Saint-Nicolas	Sites historiques : Môle Saint-Nicolas - Croix de la découverte (Croix plantée par Christophe Colomb au Môle Saint-Nicolas) - Plage Résinier
Baie-de-Henne	Produits typiques : Pêche, miel
Bombardopolis	Produits typiques : Élevage caprin, Pêche
Jean Rabel	Produits typiques : Poisson séché - Huile de ricin

Tableau 3 : Présentation des communes du département et de leurs particularités.

INTÉGRATION RÉGIONALE CORRIDOR NORD



























Les présidents des Chambres de la Région Nord



Albert Pierre Paul JOSEPH

Albert Pierre Paul JOSEPH, originaire du département du Nord-est, est un sociologue de formation engagé dans le domaine du développement depuis plus de vingt ans. Sa carrière s'est distinguée par une collaboration fructueuse avec diverses institutions et bailleurs de fonds, marquant ainsi son engagement envers le progrès de sa communauté.

Depuis tantôt 15 ans, il met ses compétences au service du développement du département du Nord-Est, notamment dans le domaine de l'agriculture. En travaillant en étroite collaboration avec un large éventail d'acteurs, tant publics que privés et communautaires, il s'efforce de repousser les limites du secteur agricole. Son engagement : se concentrer sur la création d'opportunités économiques dans des filières stratégiques, telles que la culture du riz, qui connaît actuellement une croissance significative sur le plan productif et économique.

Parallèlement à son implication dans le développement agricole, il a apporté également son expertise en siégeant pendant cinq ans au Conseil d'Administration de l'Institut haïtien de Développement (HDI). Cette institution, soutenue par la Fondation de Boston, vise à remodeler le paysage socio-économique d'Haïti et à renforcer la résilience des communautés locales.

En tant que Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord-Est (CCIPNE) depuis trois ans, Albert Pierre Paul a collaboré avec une communauté d'entrepreneurs pour insuffler une nouvelle dynamique à l'entrepreneuriat dans la région. Son objectif est de promouvoir un leadership régional constructif et productif, contribuant ainsi au développement économique inclusif de toute la région du Nord.

Albert Pierre Paul est convaincu que seule une action collective, basée sur la convergence des idées et des ressources, peut engendrer des résultats durables. Il croit fermement en une transformation socio-économique qui profitera à des millions d'Haïtiens en situation de précarité, grâce à une croissance économique inclusive et partagée.



Jordan Herad VERDULE

Jordan Herad Verdule, anthropo-sociologue de formation, se distingue par son engagement envers le développement et le bien-être des communautés haïtiennes. Sa carrière est marquée par une solide expertise acquise tout au long de son parcours académique et professionnel.

Diplômé en anthropo-sociologie de la Faculté d’Ethnologie de l’Université d’État d’Haïti, Jordan a consolidé ses connaissances dans l’analyse des dynamiques sociales et culturelles. Cette formation lui a fourni une base solide pour comprendre les enjeux complexes auxquels font face les communautés haïtiennes.

Son parcours professionnel reflète son engagement envers le développement économique et social de son pays. En tant que Président du conseil d’Administration de la Chambre de Commerce et d’industrie du Nord-Ouest (CCINO), il s’investit pleinement dans la promotion de l’activité économique régionale, favorisant ainsi la croissance des entreprises locales et la création d’emplois.

Parallèlement, en tant que propriétaire d’entreprise «chez MADE DEPOT», Jordan démontre son esprit d’entreprise et sa capacité à innover dans le secteur privé. Sa vision stratégique et son leadership ont contribué à dynamiser le tissu économique local.

Son expérience dans le domaine de la consultation, notamment en tant que consultant technique pour OFATMA et GADEL, témoigne de sa capacité à résoudre des problèmes complexes et à promouvoir la transparence et la responsabilité au sein des organisations.

En collaborant avec des organisations humanitaires telles que l’AMERICAN RED CROSS (ARC), la Croix-Rouge haïtienne (CRH) et Catholic Relief Services (CRS), Jordan a œuvré pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Son engagement envers la redevabilité et son souci du bien-être des communautés les plus défavorisées ont été des éléments clés de son action.

Au-delà de ses engagements professionnels, Jordan s’investit activement dans des initiatives communautaires et poursuit des formations pour renforcer ses compétences en leadership et en gestion de projets. Sa vision est celle d’un Haïti prospère et inclusif, où chaque individu a la possibilité de réaliser son plein potentiel.



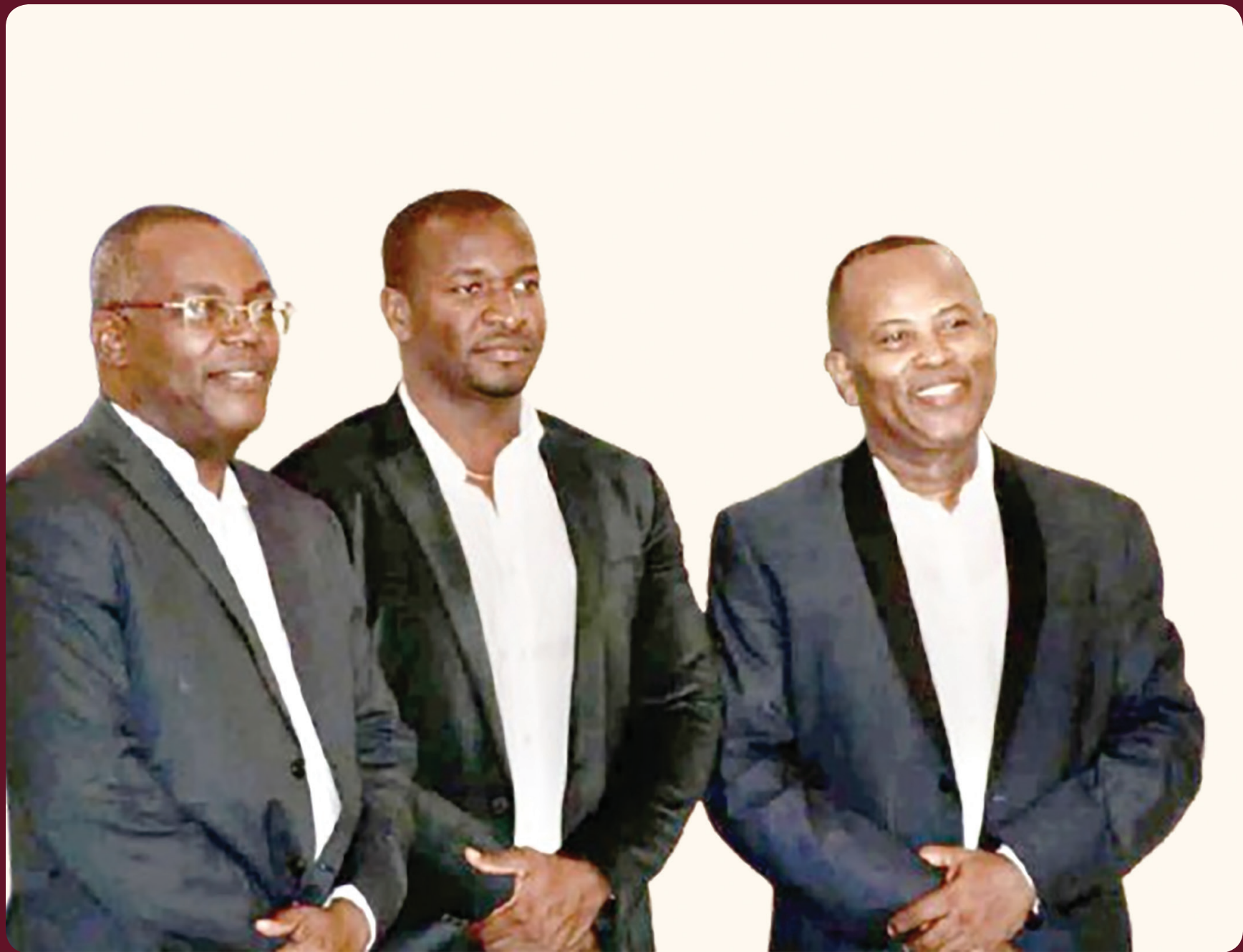
Steve Astrel MATHIEU

Steve A. Mathieu a hérité de valeurs fondamentales de son père, Dominique Mathieu, qui ont façonné son parcours et sa vision du monde. Après avoir achevé ses études secondaires, il a entrepris un voyage aux États-Unis d'Amérique à la fin des années 80, où il a obtenu un baccalauréat en sciences politiques suivi d'une maîtrise en gestion des affaires. Son engagement envers le service l'a conduit à passer huit années au sein des forces armées américaines, où il a développé des compétences précieuses en leadership et en gestion.

Après son service militaire, Steve A. Mathieu a choisi de poursuivre sa carrière dans le secteur privé en tant que gestionnaire. Cependant, sa conviction profonde en la capacité de contribuer au développement de sa nation l'a incité à rejoindre le Service des Revenus américains en 2002. En 2007, il a fait le choix courageux de revenir dans son pays natal pour y apporter sa contribution humble mais significative.

Depuis son retour en Haïti, Steve A. Mathieu s'est engagé dans la mise en œuvre de la vision de diverses organisations et institutions, dont la Société agricole de Production et d'Élevage du Nord (SAPENSA) où il occupe le poste de Vice-président, ainsi que la Sonje Ayiti Organization (SAO), où il est chef des opérations. Son leadership éclairé l'a conduit à assumer la présidence de la Chambre de Commerce et d'industrie du Nord, où il a précédemment occupé les postes de Trésorier et de Vice-président.

Homme de caractère et de vision, Steve A. Mathieu incarne le courage et la détermination. Sa capacité à prendre des risques calculés et à maintenir son focus sur les objectifs à long terme en font un leader respecté. Son approche pragmatique et ses solutions adaptées témoignent de sa compréhension profonde des besoins et des réalités spécifiques à chaque entreprise ou institution, tout en tenant compte des défis liés à la culture organisationnelle, au contexte opérationnel ainsi qu'aux ressources humaines et financières.





Symposium sur la Résilience et le développement économique

Présentation des conclusions, recommandations et actions

Les acteurs économiques du Grand Nord tracent la voie de la Résilience et du Développement économique du Région Nord

Lors du 2^{ème} symposium des Chambres de Commerce et d'Industrie du Nord, du Nord-Est et Nord-Ouest réunies au Cap sous les hospices de la Fondation Haïtienne pour le Développement Intégré de la Région Nord, une feuille de route opérationnelle a été élaborée, détaillant les actions nécessaires pour instaurer la stabilité politique et économique.

Cette initiative vise à sortir le pays de son isolement, attirer des investissements et, par conséquent, assurer la Résilience et le Développement économique de la région. Les délibérations ont abouti à des propositions concrètes, couvrant des réformes juridiques, des accords internationaux, des intégrations à des blocs économiques, des infrastructures nécessaires, et des projets économiques, sociaux, et culturels pertinents.

Axes stratégiques :

1. Réformes juridiques et institutionnelles :
 - Engager des réformes juridiques pour créer un environnement favorable aux affaires.
 - Renforcer les institutions existantes et créer de nouvelles structures adaptées aux défis économiques actuels.
 - Favoriser la transparence et la gouvernance responsable afin d'instaurer un climat de confiance propice aux investissements.
2. Accords internationaux et intégration à des blocs économiques :
 - Identifier et ratifier des accords internationaux favorables au développement économique.
 - Explorer des partenariats au sein de blocs économiques régionaux pour stimuler les échanges commerciaux.
 - Positionner la région comme un acteur économique majeur dans des alliances régionales et internationales.
3. Infrastructures de support à l'activité économique :
 - Construire des infrastructures adaptées aux besoins des entreprises locales.
 - Investir dans des projets d'infrastructures logistiques pour faciliter le commerce et les échanges transfrontaliers.
 - Favoriser le développement d'infrastructures technologiques pour stimuler l'innovation et la compétitivité.

4. Projets économiques, sociaux et culturels :

- Mettre en œuvre des projets économiques durables pour diversifier les sources de revenus.
- Investir dans des initiatives sociales visant à améliorer les conditions de vie des communautés.
- Promouvoir des projets culturels renforçant l'identité régionale et attirant le tourisme.

5. Stabilité politique et économique :

- Mettre en place des mécanismes assurant la stabilité politique et économique.
- Favoriser le dialogue entre les acteurs politiques et économiques pour anticiper et résoudre les crises.
- Créer un environnement propice à l'investissement en garantissant la sécurité juridique et physique.

Ces axes stratégiques, issus des délibérations du symposium, serviront de guide pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations. Ils constituent un cadre d'actions cohérent et intégré, visant à transformer les idées discutées en actions concrètes pour le développement durable de la Région Nord.

**Matrice des axes stratégiques pour accompagner les axes d'actions
pour la résilience et le développement intégré**

Axes stratégiques	Actions spécifiques
1. Réformes juridiques et institutionnelles :	Élaborer des réformes juridiques pour simplifier les procédures administratives et faciliter la création d'entreprises.
	Renforcer les institutions existantes en investissant dans la formation et en garantissant leur indépendance et leur transparence.
	Mettre en place des mécanismes de contrôle pour garantir une gouvernance efficace et transparente.
	Établir des partenariats public-privé pour encourager la participation active des acteurs économiques.

Axes stratégiques	Actions spécifiques
2. Accords internationaux et Intégration :	Identifier les accords internationaux favorables au commerce et au développement économique.
	Faciliter l'intégration à des blocs économiques régionaux pour diversifier les partenariats commerciaux.
	Promouvoir la région comme un pôle attractif pour les investissements internationaux.
	Créer des plates-formes d'échange avec d'autres régions et pays pour explorer de nouvelles opportunités.
3. Infrastructures de support :	Construire des infrastructures logistiques modernes pour faciliter le transport de marchandises.
	Investir dans des infrastructures technologiques pour stimuler l'innovation et la compétitivité.
	Développer des zones économiques spéciales pour encourager l'implantation d'entreprises et la création d'emplois.
	Améliorer les infrastructures sociales telles que l'éducation et la santé pour renforcer la qualité de vie.
4. Projets économiques, sociaux et culturels :	Mettre en œuvre des projets économiques diversifiés basés sur les ressources locales et durables.
	Investir dans des initiatives sociales pour améliorer l'éducation, la santé et le bien-être des communautés.
	Promouvoir des projets culturels mettant en valeur l'identité régionale et attirant le tourisme.
	Encourager les initiatives de responsabilité sociale des entreprises pour renforcer l'engagement communautaire.
5. Stabilité politique et économique :	Établir des mécanismes de dialogue entre les acteurs politiques, économiques et sociaux pour prévenir les crises.
	Favoriser la transparence et la reddition de comptes pour renforcer la confiance des investisseurs.
	Mettre en place des politiques visant à garantir la sécurité juridique et physique des investissements.
	Développer des plans d'urgence pour faire face aux crises politiques et économiques potentielles.

Cette matrice offre une vue détaillée des actions spécifiques associées à chaque axe stratégique. Elle constitue un guide opérationnel pour la mise en œuvre des recommandations du symposium, visant à transformer les aspirations discutées en actions concrètes pour le développement durable de la région du Grand Nord.

LES ACTES DU
SYMPOSIUM

Première journée

Au cours de la première journée, trois (3) thématiques ont été présentées, couvrant : la nature des restrictions ; les causes des restrictions ; la portée des restrictions et leur impact sur l'économie locale.

Des conclusions, recommandations et actions à court, moyen terme ont été présentées lors des différentes interventions.

Session 1 : Analyse des restrictions

Conclusions de la Session 1.

La Session 1 a mis en lumière la nature et l'impact dévastateur des restrictions imposées par la République Dominicaine, soulignant plusieurs points cruciaux qui nécessitent une attention urgente. Voici les principales conclusions découlant de l'analyse des restrictions et de leurs répercussions sur les échanges internationaux :

1. Violation des principes commerciaux :

- La fermeture unilatérale des frontières par la République Dominicaine viole le principe de non-discrimination dans les relations commerciales internationales.
- Les mesures prises violent également les clauses de consolidation et de transparence, compromettant la stabilité et la prévisibilité des entreprises haïtiennes.

2. Impact dévastateur sur les entreprises haïtiennes :

- Les restrictions, agissant comme un embargo total, ont créé un choc économique majeur et inattendu pour les entreprises en Haïti.
- Les conséquences sont particulièrement graves dans des secteurs clés tels que l'industrie textile, l'agriculture, le commerce, la construction, la santé et l'hôtellerie.

3. Pénuries et pertes importantes :

- Les pénuries de produits essentiels sur le marché local menacent la stabilité de l'appareil de production déjà fragile.
- Les entreprises enregistrent d'importantes pertes financières, estimées à plusieurs millions de dollars, en raison des difficultés d'approvisionnement et des ruptures de stocks.

4. Causes des restrictions :

- La cause ponctuelle est liée à la construction d'un canal d'irrigation sur la rivière Massacre, entraînant des réactions extrêmes de la République Dominicaine.
- Des causes profondes résident dans une politique de domination et d'hégémonie, alimentée par des éléments ethnologiques, politiques et économiques.

5. Hégémonie et racisme :

- L'hégémonie dominicaine, marquée par une identité construite sur la haine de l'Haïtien, vise à maintenir une dépendance politique, économique et commerciale.
- La posture hégémonique s'exprime également à travers une stratégie de domination politique et une dépendance économique croissante vis à vis de la République Dominicaine.

6. Dépendance économique et impact régional :

- Haïti représente le deuxième partenaire commercial de la République Dominicaine, avec une balance commerciale asymétrique et excédentaire pour cette dernière.
- Les conséquences macro-économiques des restrictions sont multiples, affectant les entreprises, les services de santé, la sécurité alimentaire, et la santé de la population.

En conclusion, les restrictions imposées par la République Dominicaine exigent une réponse concertée et des actions immédiates pour atténuer les effets néfastes et élaborer des stratégies de résilience à long terme. La collaboration entre le gouvernement, les acteurs économiques et la société civile est essentielle pour surmonter ces défis complexes.

Recommandations de la Session 1

La Session 1 a identifié des conclusions importantes quant à la nature et aux impacts des restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine. Pour répondre efficacement à ces défis, voici les recommandations clés élaborées lors du symposium :

1. Renforcement des relations diplomatiques :

- Engager des pourparlers diplomatiques bilatéraux pour résoudre les problèmes liés à la construction du canal d'irrigation sur la rivière Massacre.
- Favoriser un dialogue ouvert et constructif visant à améliorer les relations commerciales entre Haïti et la République Dominicaine.

2. Plaidoyer pour le respect des principes commerciaux :

- Faire appel aux instances internationales et organisations régionales pour condamner les mesures discriminatoires prises par la République Dominicaine.
- Plaider pour le respect des principes de non-discrimination, de consolidation et de transparence dans les relations commerciales.

3. Stratégies de diversification des partenaires commerciaux :
 - Explorer des opportunités de diversification des partenaires commerciaux afin de réduire la dépendance économique envers la République Dominicaine.
 - Encourager les entreprises à explorer de nouveaux marchés et à établir des relations commerciales avec d'autres pays.
4. Promotion de la résilience économique :
 - Mettre en place des programmes de résilience économique pour aider les entreprises à faire face à des situations similaires à l'avenir.
 - Encourager la diversification des secteurs économiques pour réduire la vulnérabilité aux chocs externes.
5. Renforcement des capacités des entreprises :
 - Élaborer des programmes de renforcement des capacités pour aider les entreprises à s'adapter aux changements soudains dans l'environnement commercial.
 - Fournir un soutien financier et technique pour aider les entreprises à moderniser leurs opérations.
6. Stratégies de communication et de transparence :
 - Mettre en place des mécanismes de communication transparents pour informer les entreprises des changements potentiels dans les politiques commerciales des pays voisins.
 - Faciliter le partage d'informations entre les gouvernements, les entreprises et la société civile pour renforcer la transparence.
7. Réactivation de la commission mixte bilatérale :
 - Réactiver la commission mixte bilatérale permanente chargée de discuter des questions commerciales et économiques entre Haïti et la République Dominicaine.
 - Cette commission devrait être composée de représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile des deux pays.
8. Plaidoyer pour l'élimination des barrières commerciales :
 - Plaider en faveur de l'élimination des barrières commerciales et des restrictions unilatérales qui entravent le commerce bilatéral.
 - Collaborer avec des organisations internationales pour promouvoir des pratiques commerciales justes et équitables.

En adoptant ces recommandations, les parties prenantes peuvent contribuer à atténuer les effets des restrictions commerciales et à renforcer la résilience économique de la région. Ces mesures nécessitent une collaboration étroite entre le gouvernement, les acteurs économiques et la société civile.

Actions à court terme de la Session 1

Suite aux conclusions et recommandations issues de la session 1 du symposium sur l'analyse des restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine, les actions à court terme suivantes visent à atténuer les impacts immédiats et à poser les bases d'une réponse coordonnée. Voici les actions prioritaires identifiées :

1. Diplomatie bilatérale :

- Engager immédiatement des pourparlers avec les autorités dominicaines pour discuter des restrictions commerciales et explorer des solutions mutuellement bénéfiques.
- Mettre en place une cellule de négociation composée de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la Société civile pour assurer une approche concertée.

2. Soutien aux entreprises :

- Élaborer un plan d'urgence pour soutenir les entreprises impactées par les restrictions, en fournissant des subventions, des allègements fiscaux temporaires et un accès facilité au crédit.
- Mettre en place des guichets d'assistance aux entreprises pour les aider à naviguer à travers les défis logistiques et administratifs liés aux nouvelles contraintes.

3. Diversification des fournisseurs :

- Faciliter la recherche et l'identification de nouveaux fournisseurs internationaux pour les matières premières et les produits essentiels.
- Encourager les entreprises locales à diversifier leurs sources d'approvisionnement pour réduire la dépendance à un seul marché.

4. Communication et sensibilisation :

- Lancer une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale pour informer la population des impacts des restrictions et des mesures prises pour y remédier.
- Organiser des sessions d'information régulières avec les acteurs économiques locaux pour partager les dernières mises à jour et recueillir leurs préoccupations.

5. Coordination intersectorielle :

- Établir une plateforme de coordination intersectorielle impliquant le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les institutions académiques.
- Organiser des réunions régulières de suivi pour évaluer la mise en œuvre des actions à court terme et ajuster les stratégies en fonction de l'évolution de la situation.

6. Surveillance des conséquences sociales :

- Mettre en place un mécanisme de surveillance des impacts sociaux des restrictions, en particulier sur l'emploi, la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire.
- Élaborer des plans d'intervention d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables touchées par les restrictions.

7. Appui aux relations transfrontalières :

- Faciliter le dialogue entre les communautés des deux côtés de la frontière pour atténuer les tensions et encourager la compréhension mutuelle.
- Coordonner des initiatives de solidarité transfrontalière pour atténuer les impacts sociaux et économiques des restrictions.

Ces actions à court terme visent à stabiliser la situation, à atténuer les conséquences immédiates des restrictions et à poser les bases d'une réponse stratégique à plus long terme. La mise en œuvre efficace de ces mesures nécessitera une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes et une adaptation constante en fonction de l'évolution de la situation.

Session 2 : impact sur l'économie locale

Conclusions de la Session 2

La Session 2 du symposium, axée sur l'impact des restrictions commerciales sur l'économie locale, a abouti à des conclusions clés reflétant la complexité des défis actuels. Voici un résumé détaillé des principales conclusions :

1. Déclin économique local :

- Les restrictions imposées par la République Dominicaine ont engendré un déclin significatif de l'activité économique locale. Les entreprises, en particulier dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la construction, sont confrontées à des pertes importantes.

2. Rupture de chaîne d'approvisionnement :

- La fermeture des frontières a entraîné une rupture majeure de la chaîne d'approvisionnement, touchant divers secteurs. Les entreprises locales dépendantes des matières premières et des produits en provenance de la République Dominicaine ont été sévèrement impactées.

3. Chômage et instabilité sociale :

- La diminution des activités économiques a conduit à une augmentation du chômage dans la région. Cette situation a des implications sociales graves, alimentant l'instabilité et l'inégalité au sein de la population locale.

4. Secteur de l'exportation touché :

- Les entreprises orientées vers l'exportation, en particulier celles du secteur textile, ont été durement touchées en raison de l'indisponibilité des matières premières dominicaines. Cela a un impact direct sur les revenus d'exportation et la compétitivité régionale.

5. Services de santé et éducation affectés :

- Les restrictions ont également touché les services de santé, avec des pénuries de médicaments et d'équipements médicaux importés. De plus, les échanges éducatifs et les déplacements transfrontaliers pour des soins de santé sont devenus problématiques.

6. Rupture des relations transfrontalières :

- Les restrictions ont contribué à une rupture des relations transfrontalières entre les communautés haïtiennes et dominicaines, entraînant des difficultés pour les travailleurs frontaliers, les étudiants et les familles séparées.

7. Perturbation des secteurs clés :

- Les secteurs clés tels que l'agriculture, la construction et le tourisme ont subi des perturbations majeures en raison de l'indisponibilité des ressources et des travailleurs transfrontaliers.

8. Nécessité d'une réponse coordonnée :

- Les conclusions soulignent la nécessité urgente d'une réponse coordonnée impliquant le gouvernement, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes. Une approche collective est essentielle pour atténuer les impacts et rétablir la stabilité économique.

9. Recherche de solutions alternatives :

- Les participants ont souligné l'importance de rechercher des solutions alternatives, telles que la diversification des sources d'approvisionnement, le renforcement des partenariats régionaux et la promotion de l'innovation économique.

10. Dialogue continu :

- La conclusion met en avant la nécessité d'un dialogue continu entre les deux pays pour résoudre les problèmes existants et éviter de futures crises commerciales imprévues.

Ces conclusions mettent en lumière la complexité des défis économiques locaux découlant des restrictions commerciales et soulignent l'urgence d'actions concrètes à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. La session a jeté les bases pour la session suivante, axée sur les solutions à court terme.

Recommandations de la Session 2

Les recommandations formulées lors de la Session 2 du symposium visent à atténuer les effets néfastes des restrictions commerciales sur l'économie locale. Ces recommandations s'inscrivent dans une perspective à court et moyen terme, mettant l'accent sur la restauration de l'activité économique et la construction de la résilience. Voici en détail les principales recommandations :

1. Promouvoir la diversification des sources d'approvisionnement :

- Encourager les entreprises locales à explorer et diversifier leurs sources d'approvisionnement en identifiant des alternatives régionales et internationales. Cela contribuera à réduire la dépendance vis-à-vis de la République Dominicaine.

2. Faciliter l'accès aux financements :

- Mettre en place des mécanismes facilitant l'accès des entreprises locales à des financements abordables. Les fonds peuvent être destinés à la stabilisation des opérations, à la diversification des activités ou à l'adoption de nouvelles technologies.

3. Soutenir les secteurs touchés :

- Mettre en place des programmes de soutien ciblés pour les secteurs les plus touchés tels que l'agriculture, la construction et le tourisme. Cela peut inclure des subventions, des allègements fiscaux temporaires et des incitations pour stimuler la reprise.

4. Promotion des accords commerciaux bilatéraux et régionaux :

- Encourager les collaborations et les partenariats avec d'autres régions voisines pour diversifier les opportunités commerciales. Faciliter le commerce intra-régional peut compenser les pertes subies dans les échanges avec la République Dominicaine.
- Activer des négociations et renforcer les accords commerciaux bilatéraux et régionaux pour créer un environnement favorable aux échanges. La diversification des partenaires commerciaux peut être facilitée par des accords qui favorisent des relations économiques plus équilibrées.

5. Établir des passerelles programmes de formation :

- Développer des programmes de formation pour renforcer les compétences des travailleurs locaux et réduire la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre transfrontalière. Cela peut inclure des initiatives de formation professionnelle adaptées aux besoins du marché local.

6. Favoriser l'innovation et la technologie :

- Encourager l'innovation dans les entreprises locales en facilitant l'adoption de nouvelles technologies. Cela peut améliorer l'efficacité opérationnelle, réduire les coûts et accroître la compétitivité sur le marché.

7. Établir des passerelles de dialogue :

- Créer des forums de dialogue réguliers impliquant le gouvernement, les entreprises, la société civile et d'autres parties prenantes. Ces plates-formes permettront de discuter des défis en temps réel, de partager des informations capitales et de coordonner les actions pour une réponse plus efficace.

8. Soutenir les Petites et Moyennes entreprises (PME) :

- Mettre en place des mécanismes de soutien spécifiques pour les PME, qui constituent l'épine dorsale de l'économie locale. Cela peut inclure des programmes de formation, des facilités de financement et un accès simplifié aux marchés.

9. Mise en place de mécanismes de gestion de crise :

- Élaborer des mécanismes de gestion de crise pour anticiper et répondre rapidement à d'éventuelles perturbations commerciales à l'avenir. Cela inclut la création de plans d'urgence, la surveillance régulière des indicateurs économiques et la mise en place de réserves stratégiques.

10. Promouvoir le commerce équitable et responsable :

- Encourager les principes de commerce équitable et responsable, favorisant des relations commerciales mutuellement bénéfiques. Cela peut renforcer la confiance entre les partenaires commerciaux et contribuer à la stabilité à long terme.

Ces recommandations, si mises en œuvre de manière coordonnée, peuvent contribuer à atténuer les impacts sur l'économie locale, promouvoir la résilience et jetteront les bases d'une reprise économique durable.

Actions à moyen terme - Session 2

Les actions à moyen terme découlant des conclusions et recommandations de la Session 2 du symposium sur l'impact sur l'économie locale sont axées sur la mise en œuvre de mesures concrètes visant à restaurer et renforcer l'activité économique dans la région. Voici en détail les principales actions à moyen terme proposées :

1. Élaboration d'un plan de relance économique :

- Engager un processus participatif impliquant le gouvernement, les entreprises locales, la société civile et d'autres parties prenantes pour élaborer un plan de relance économique à moyen terme. Ce plan devrait identifier les secteurs prioritaires, les investissements nécessaires et les politiques de soutien.

2. Création d'un fonds de soutien :

- Établir un fonds de soutien économique à moyen terme destiné à financer des projets spécifiques visant à stimuler l'activité dans les secteurs les plus touchés. Ce fonds peut être alimenté par des contributions publiques, privées et internationales.

3. Développement de programmes de formation spécialisés :
 - Mettre en place des programmes de formation spécialisés à moyen terme pour répondre aux besoins en compétences spécifiques des secteurs impactés. Cela peut inclure des initiatives de formation technique, managériale et technologique.
4. Facilitation des partenariats Public-Privé :
 - Encourager les partenariats public-privé à moyen terme pour la mise en œuvre de projets stratégiques. Ces partenariats peuvent permettre une utilisation plus efficace des ressources et favoriser l'innovation dans la réalisation de projets économiquement viables.
5. Promotion de l'innovation technologique :
 - Mettre en place des incitations à moyen terme pour promouvoir l'adoption de technologies innovantes dans les entreprises locales. Cela peut inclure des subventions pour l'achat d'équipements modernes, la numérisation des processus et l'intégration de solutions technologiques avancées.
6. Soutien aux initiatives de diversification :
 - Appuyer des initiatives de diversification à moyen terme, notamment dans les secteurs où une dépendance excessive à l'égard des importations est constatée. Cela peut inclure des programmes de recherche de nouveaux marchés, de nouvelles sources d'approvisionnement et/ou de nouveaux produits locaux en substitution.
7. Révision des politiques d'investissement :
 - Mener une évaluation approfondie des politiques d'investissement actuelles en collaboration avec les acteurs économiques et mettre en œuvre des révisions nécessaires. Des politiques d'investissement révisées créeront un environnement propice aux investissements, favorisant la croissance.
8. Établissement de mécanismes de gestion des risques :
 - Développer des mécanismes de gestion des risques à moyen terme pour anticiper et atténuer les effets de perturbations futures. Cela peut impliquer la création de stocks stratégiques, la mise en place de contrats d'assurance et l'identification des zones de vulnérabilité.

9. Renforcement de la coopération régionale :

- Renforcer la coopération régionale à moyen terme en favorisant les échanges et les partenariats avec d'autres régions voisines. Cela peut se faire par le biais d'accords commerciaux, de collaborations interrégionales et de synergies économiques.

10. Création d'un observatoire économique :

- Établir un observatoire économique à moyen terme pour surveiller les tendances économiques, analyser les indicateurs clés et fournir des informations pertinentes pour orienter les décisions stratégiques. Cet observatoire peut être un outil essentiel pour une prise de décision informée.

11. Sensibilisation et promotion :

- Lancer des campagnes de sensibilisation à moyen terme visant à promouvoir les initiatives de relance économique, à encourager la consommation locale et à renforcer la confiance dans le marché régional. Ces campagnes peuvent également mettre en avant les réussites et les opportunités émergentes.

La mise en œuvre de ces actions à moyen terme contribuera à stabiliser l'économie locale, à créer un environnement propice à la croissance et à renforcer la résilience face à d'éventuelles perturbations commerciales.

Deuxième journée

La deuxième journée s'est inscrite dans le prolongement de la première journée. Il s'agissait pour les intervenants et les participants de réfléchir sur les stratégies et solutions à court et moyen terme. En effet, divers intervenants ont exposé des thématiques différentes les unes des autres.

De la nature et de l'importance des accords commerciaux, du développement des compétences et surtout sur la nécessité de poser le problème de la résilience et du développement économique du corridor dans une vision et une planification stratégique. Vision et planification qui devraient pouvoir s'intégrer dans la stratégie de développement national ce qui inclurait les éléments essentiels : aménagement du territoire ; aménagement des infrastructures et de la logistique ; planification et urbanisation ; démographie et migrations etc...

Session 3 : Stratégies et solutions à court terme

Conclusions de la Session 3 :

La Session 3, axée sur les stratégie et solutions à court terme, a abouti à des conclusions importantes pour faire face immédiatement aux défis résultant des restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine. Voici un aperçu détaillé des conclusions de cette session :

1. Identification des secteurs critiques :

- Les participants ont convenu de l'importance d'identifier les secteurs les plus touchés par les restrictions et de concentrer les efforts sur ceux-ci. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de dresser une liste prioritaire des secteurs vitaux pour l'économie locale.

2. Mobilisation des ressources d'urgence :

- Face à l'urgence de la situation, les acteurs économiques ont plaidé en faveur de la mobilisation immédiate de ressources d'urgence. Cela comprend des fonds spécifiques pour soutenir les entreprises les plus vulnérables, garantissant ainsi leur survie pendant cette période critique.

3. Renforcement des Partenariats Public-Privé :

- Les conclusions ont souligné l'importance du renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé pour maximiser l'efficacité des mesures à court terme. La collaboration étroite entre les autorités gouvernementales, les entreprises locales et les organisations de la société civile a été identifiée comme un élément clé de la résolution immédiate des problèmes.

4. Soutien spécifique aux Petites et Moyennes entreprises (PME) :

- Les participants ont souligné la vulnérabilité particulière des PME face aux restrictions. Les conclusions ont recommandé la mise en place de mesures spécifiques visant à atténuer l'impact sur ces entreprises, telles que des allègements fiscaux temporaires, des facilités de crédit et un soutien logistique.

5. Optimisation des processus douaniers locaux :

- Pour surmonter les entraves aux échanges, les participants ont suggéré une optimisation des processus douaniers locaux. Cela inclut la mise en place de mécanismes permettant une gestion plus rapide et efficace des formalités douanières pour faciliter le flux des marchandises.

6. Campagnes de sensibilisation :

- Les conclusions ont mis en avant l'importance de mener des campagnes de sensibilisation auprès des acteurs économiques locaux et de la population. L'objectif est de les informer sur les mesures prises à court terme, les soutiens disponibles, et les changements dans les procédures commerciales.

7. Adaptation des chaînes d'approvisionnement :

- Les participants ont convenu de la nécessité d'adapter rapidement les chaînes d'approvisionnement locales pour minimiser les interruptions. Cela pourrait impliquer des ajustements dans les sources d'approvisionnement, la recherche de fournisseurs alternatifs, et des mesures visant à garantir la continuité des activités.

8. Surveillance continue et ajustements :

- Les conclusions ont souligné l'importance d'une surveillance continue de la situation. Il a été recommandé d'instaurer des mécanismes de suivi régulier permettant d'évaluer l'efficacité des mesures à court terme et de les ajuster en fonction de l'évolution du contexte.

En résumé, la Session 3 a permis de dégager des conclusions pratiques et immédiates pour répondre aux défis urgents posés par les restrictions commerciales. Les mesures identifiées visent à stabiliser l'économie locale et à atténuer l'impact négatif sur les entreprises et la population pendant cette période critique.

Recommandations de la Session 3 :

Les recommandations découlant des conclusions de la Session 3, axée sur les solutions à court terme lors du symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord, sont formulées de manière à guider la mise en œuvre immédiate d'actions concrètes. Voici en détail ces recommandations :

1. Création d'un Fonds d'Urgence économique :
 - Établir un fonds d'urgence économique dédié à la Région Nord pour fournir un soutien financier immédiat aux entreprises les plus touchées par les restrictions.
 - Mobiliser des ressources gouvernementales, des partenaires internationaux et du secteur privé pour alimenter ce fonds.
2. Allègements fiscaux temporaires :
 - Mettre en place des mesures temporaires d'allègement fiscal pour les Petites et Moyennes entreprises (PME) afin de soulager leur charge financière pendant la période critique.
 - Examiner la possibilité de report ou de réduction des impôts locaux et des taxes.
3. Facilités de crédit :
 - Négocier avec les institutions financières pour mettre en place des facilités de crédit spécifiques aux entreprises de la région.
 - Encourager les banques à assouplir les conditions d'octroi de prêts pour stimuler la liquidité des entreprises.
4. Optimisation des processus douaniers :
 - Travailler en collaboration avec les autorités douanières pour optimiser les processus et réduire les délais aux postes frontaliers.
 - Mettre en place des guichets dédiés pour accélérer le traitement des formalités douanières liées aux importations et exportations.
5. Campagnes de sensibilisation :
 - Concevoir et lancer des campagnes de sensibilisation à l'échelle locale pour informer les acteurs économiques des mesures à court terme mises en place.
 - Utiliser divers canaux de communication, y compris les médias locaux, les réseaux sociaux et les réunions communautaires.
6. Soutien spécifique aux secteurs vulnérables :
 - Identifier les secteurs les plus vulnérables et concevoir des programmes spécifiques de soutien.

- Ces programmes pourraient inclure des subventions ciblées, des formations supplémentaires et des conseils en gestion pour aider les entreprises à s'adapter.

7. Adaptation des chaînes d'approvisionnement :

- Travailler en collaboration avec les entreprises locales pour ajuster rapidement leurs chaînes d'approvisionnement en identifiant des sources alternatives et en diversifiant les fournisseurs.
- Encourager la coopération entre les entreprises pour partager des informations sur les opportunités d'approvisionnement locales.

8. Surveillance et ajustements continus :

- Mettre en place un mécanisme de surveillance régulière pour évaluer l'efficacité des mesures à court terme.
- Être prêt à ajuster rapidement les stratégies en fonction de l'évolution de la situation économique et des besoins des entreprises.

Ces recommandations visent à fournir une feuille de route pratique pour atténuer immédiatement les effets des restrictions commerciales et stabiliser l'économie locale. Leur mise en œuvre nécessitera une coordination efficace entre le gouvernement, les acteurs économiques et la société civile.

Actions à long terme découlant de la Session 3 :

Les actions à long terme dérivant des conclusions et recommandations de la Session 3, consacrée aux solutions à court terme lors du symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord, sont conçues pour instaurer une résilience structurelle face aux restrictions commerciales. Voici une analyse détaillée de ces actions :

1. Institutionnalisation du Fonds d'Urgence économique :

- Étudier la possibilité d'institutionnaliser le fonds d'urgence économique en tant que mécanisme permanent de soutien en cas de crises économiques.
- Définir des critères d'éligibilité clairs pour garantir une distribution équitable des ressources aux entreprises nécessitant un soutien.

2. Révision et restructuration fiscales :
 - Engager un processus de révision et de restructuration fiscale à long terme en collaboration avec des experts en économie et des parties prenantes.
 - Adapter le système fiscal pour le rendre plus résilient face aux chocs externes tout en encourageant la croissance économique.
3. Développement de programmes de financement continus :
 - Établir des partenariats à long terme avec les institutions financières pour garantir la disponibilité continue de programmes de financement adaptés aux besoins des entreprises locales.
 - Explorer des mécanismes innovants, tels que des fonds de garantie, pour faciliter l'accès au crédit.
4. Modernisation des infrastructures douanières :
 - Lancer un projet de modernisation des infrastructures douanières visant à automatiser et à simplifier les processus pour accélérer les opérations commerciales.
 - Investir dans la formation du personnel douanier et l'adoption de technologies de pointe pour renforcer l'efficacité.
5. Programmes de sensibilisation pérennes :
 - Mettre en place des programmes de sensibilisation pérennes axés sur l'éducation continue des acteurs économiques sur les procédures commerciales, les opportunités locales et les meilleures pratiques.
 - Intégrer l'éducation économique dans les programmes scolaires pour renforcer la culture économique au sein de la population.
6. Diversification économique :
 - Développer une stratégie à long terme pour la diversification économique de la région afin de réduire la dépendance à un seul secteur ou partenaire commercial.
 - Encourager l'émergence de nouvelles industries et soutenir la recherche et le développement pour stimuler l'innovation.

7. Renforcement des capacités des entreprises :

- Élaborer des programmes de renforcement des capacités des entreprises à long terme, offrant des formations régulières en gestion, en technologie et en conformité commerciale.
- Encourager la création de réseaux d'entreprises pour favoriser la collaboration et le partage d'expériences.

8. Développement d'une stratégie régionale de sécurité alimentaire :

- Travailler sur une stratégie régionale de sécurité alimentaire à long terme pour garantir l'approvisionnement stable en produits de première nécessité.
- Promouvoir l'agriculture locale, la diversification des cultures et l'adoption de pratiques agricoles durables.

9. Mise en place d'un observatoire économique régional :

- Établir un observatoire économique régional chargé de surveiller en continu les tendances économiques, les facteurs de risque et les opportunités.
- Utiliser les données collectées pour orienter les politiques économiques et les initiatives de développement.

10. Promotion de la recherche et de l'innovation :

- Créer des incitations à la recherche et à l'innovation pour stimuler la création de solutions locales aux défis économiques.
- Établir des partenariats entre les entreprises, les institutions éducatives et les centres de recherche.

En mettant en œuvre ces actions à long terme, la région du Grand-Nord aspire à créer un environnement économique résilient, diversifié et durable. Ces mesures sont conçues pour aller au-delà des solutions immédiates et instaurer des changements structurels favorables au développement à long terme de la région.

Matrice de Présentation 1:

Analyse, nature et causes des restrictions. Portée et impact sur l'économie locale

Aspect	Conclusions	Recommandations	Actions à court terme	Actions à long terme
Nature des restrictions et impacts	Violation du principe de non-discrimination.	Renforcer les relations diplomatiques.	Créer une cellule de crise.	Réactiver la Commission binationale permanente.
	Obstacles à la stabilité des entreprises haïtiennes.	Plaider pour le respect des principes commerciaux.	Fournir une aide d'urgence aux entreprises.	Plaider pour l'élimination des barrières commerciales.
	Choc économique majeur et inattendu.	Explorer la diversification des partenaires commerciaux.	Faciliter les échanges d'informations.	Promouvoir la diversification des secteurs économiques.
		Promouvoir la résilience économique.	Assistance technique immédiate aux entreprises.	Créer des programmes de résilience économique.
Impacts sur les secteurs d'activité	Menace pour toutes les entreprises.	Mettre en place des programmes de renforcement des capacités.	Promouvoir la diversification des fournisseurs.	Sensibiliser sur les opportunités de marché alternatives.
	Pertes en chiffre d'affaires considérables.	Établir des mécanismes de communication transparents.	Sensibiliser sur les impacts et opportunités.	Dialogue bilatéral avec la République Dominicaine.
Causes des restrictions	Construction d'un canal d'irrigation sur la rivière Massacre.	réactivation de la Commission binationale permanente.	Mobiliser la société civile pour témoignages.	Adresser les causes profondes : politique, ethnologique.
	Politique de domination et d'hégémonie.	Plaider pour l'élimination des barrières commerciales.	Plaider pour l'élimination des barrières commerciales.	Plaider pour la diversification des partenaires politiques.
	Maintien d'une dépendance économique.	Collaborer avec des organisations internationales.	Créer une plateforme en ligne pour l'échange d'informations.	Promouvoir la création de politiques de diversification.

Matrice de Présentation 2:
Analyse, Nature, Causes des restrictions. Portée et Impact sur l'économie locale

Thèmes	Conclusions	Recommandations	Actions à moyen terme (12-24 mois)
Causes des restrictions	Des causes ponctuelles comme la construction d'un canal d'irrigation et des causes profondes liées à une politique de domination.	Analyser les causes ponctuelles et structurelles. Plaider pour des négociations transparentes.	Engager des experts pour l'analyse des causes. Faciliter des dialogues transparents et bilatéraux.
Causes profondes des restrictions	Les restrictions reflètent une politique de domination et de maintien de la dépendance d'Haïti. Une dimension ethnologique est présente depuis Trujillo.	Sensibiliser à l'aspect ethnologique des restrictions. Engager des discussions pour mettre fin à la politique de domination.	Élaborer une campagne de sensibilisation. Former des groupes de dialogue diplomatique.
Impacts macro-économiques	Les conséquences sont multiples avec des pertes financières importantes pour les entreprises et des répercussions sur la santé publique et l'éducation.	Évaluer les besoins de relance économique. Renforcer les systèmes de santé et d'éducation.	Mettre en place des plans de relance économique. Investir dans les infrastructures de santé et d'éducation.
Portée des restrictions et impacts	Déclin de l'activité économique locale, notamment les secteurs, du textile, de l'agriculture, et la santé, sont fortement touchés.	Promouvoir la diversification des sources d'approvisionnement.	Renforcer les relations diplomatiques. Diversifier les partenaires commerciaux.
Effets sur les secteurs spécifiques	Tous les secteurs sont touchés, de l'industrie textile à l'agriculture, provoquant une hausse du chômage et une augmentation des inégalités.	Développer des plans sectoriels de relance. Créer des programmes de soutien à l'emploi.	Mettre en œuvre des plans de relance sectorielle. Élaborer des programmes de formation professionnelle.

Matrice de Présentation 3:

Analyse, nature, causes des restrictions. Portée et impact sur l'économie locale

Thèmes	Conclusions	Recommandations	Actions à long terme (24 mois et plus)
Impacts Restrictions	Les restrictions ont des effets néfastes sur les PME, l'approvisionnement, et l'emploi.	Renforcer la résilience des PME. Diversifier les sources d'approvisionnement.	Créer un fonds de soutien aux PME. Mettre en place des accords bilatéraux sécurisés.
Porte des restrictions Impact sur l'emploi	Les travailleurs transfrontaliers sont touchés, entraînant une perte d'emplois et des difficultés économiques.	Développer des programmes d'aide sociale pour les travailleurs affectés. Explorer des alternatives d'emploi local.	Élaborer des politiques sociales inclusives. Promouvoir la création d'emplois locaux.
Impact sur l'éducation et la santé	Les restrictions affectent l'éducation et l'accès aux soins de santé.	Renforcer les systèmes éducatifs et de santé locaux. Établir des partenariats pour garantir l'accès aux soins et à l'éducation.	Investir dans les infrastructures éducatives et sanitaires. Établir des collaborations internationales pour l'éducation et la santé.
Impacts sur l'emploi Chômage et inégalités	Le chômage augmente, entraînant une augmentation des inégalités sociales.	Développer des programmes d'emploi. Mettre en place des politiques visant à réduire les inégalités.	Créer des programmes de formation et de réinsertion professionnelle. Mettre en œuvre des politiques économiques inclusives.
Résilience et solutions durables	La région doit devenir résiliente et trouver des solutions durables pour faire face aux sanctions.	Encourager l'innovation et la diversification économique. Élaborer des plans de développement durable.	Promouvoir des initiatives innovantes. Élaborer des politiques de développement à long terme.

Ces matrices visent à présenter de manière synthétique les éléments clés des analyses et conclusions des Session 1, 2 et 3 relatives à la nature, les causes des restrictions et leur impact sur l'économie locale.

Elles devront guider et faciliter la mise en œuvre des recommandations à la fois à court et à long terme. Elles mettent en évidence les liens entre les conclusions, les recommandations, et les actions proposées pour assurer une approche cohérente et complète dans la réponse aux restrictions commerciales.

Elles offrent une vue d'ensemble des mesures à prendre pour assurer une résilience économique continue du Corridor Nord.

Session 4 : Stratégie à moyen terme

Conclusions de la Session 4 :

La Session 4, axée sur l'élaboration de stratégies à moyen terme, a permis de dégager plusieurs constats critique et orientations clés pour renforcer la résilience économique de la région face aux restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine.

1. Identification des axes stratégiques :

- Au cours des discussions, des axes stratégiques ont émergé, mettant en avant la nécessité de diversifier l'économie locale, de renforcer les capacités productives, et de promouvoir une autonomie progressive vis-à-vis des sources d'approvisionnement étrangères.

2. Diversification des secteurs économiques :

- Les participants ont souligné l'urgence de diversifier les secteurs économiques afin de réduire la dépendance à certains marchés spécifiques. La promotion d'industries émergentes, telles que les technologies vertes et l'agro-industrie, a été identifiée comme une stratégie clé à moyen terme.

3. Renforcement des liens régionaux :

- Les discussions ont mis en évidence l'importance de renforcer les liens économiques avec d'autres régions du pays, notamment le Grand-Sud. L'établissement de partenariats interrégionaux a été suggéré comme une approche efficace pour partager les ressources, stimuler la croissance économique et atténuer les effets des restrictions.

4. Investissements dans l'éducation et la formation :

- Les participants ont souligné le rôle critique de l'éducation et de la formation dans la création d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptable. Des investissements à moyen terme dans ces domaines sont considérés comme essentiels pour répondre aux besoins changeants du marché du travail.

5. Stratégies d'autonomie :

- Les discussions ont mis en avant la nécessité de développer des stratégies visant à accroître l'autonomie de la région. Cela inclut le renforcement de la production locale, la promotion de la consommation de produits locaux, et la mise en place de politiques favorables à l'entrepreneuriat.

6. Mobilisation des ressources :

- Les participants ont exprimé la nécessité de mobiliser des ressources financières substantielles pour mettre en œuvre ces stratégies à moyen terme. Des partenariats public-privé, des investissements directs et des mécanismes de financement innovants ont été évoqués comme des moyens de mobiliser ces ressources.

7. Gouvernance et transparence :

- La bonne gouvernance a été identifiée comme un élément crucial pour assurer la mise en œuvre efficace des stratégies à moyen terme. La transparence dans la gestion des ressources, la prise de décision inclusive et la lutte contre la corruption ont été soulignées comme des aspects fondamentaux.

En conclusion, la session a mis en lumière la nécessité de passer d'une réaction d'urgence à une approche stratégique à moyen terme. Les axes identifiés guideront le développement d'une feuille de route pour renforcer la résilience économique du Corridor Nord dans un horizon temporel significatif.

Recommandations - Session 4 :

Les recommandations issues de la Session 4 visent à orienter les actions concrètes nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies à moyen terme identifiées lors des discussions. Ces recommandations englobent divers domaines, allant des investissements sectoriels à la gouvernance et à la mobilisation des ressources.

1. Investissements ciblés :

- Recommander aux autorités publiques et aux acteurs économiques d'orienter des investissements ciblés vers les secteurs identifiés comme clés pour la diversification, tels que les technologies vertes, l'agro-industrie, et d'autres industries émergentes.

2. Établissement de partenariats :

- Encourager la création de partenariats public-privé solides pour mobiliser des ressources et compétences variées. Ces partenariats pourraient faciliter le développement de projets stratégiques, notamment dans les domaines de l'éducation, de la recherche et du développement, les parcs industriels et les zones franches, les ports et aéroports, la production d'énergie électrique...

3. Renforcement des programmes éducatifs :

- Recommander une révision et un renforcement des programmes éducatifs locaux (*programmes de formation professionnelle et universitaire*) pour répondre aux besoins spécifiques des industries émergentes. Favoriser des partenariats entre les établissements éducatifs et les Chambres de Commerce pour assurer une formation pertinente.

4. Promotion de la consommation locale :

- Encourager des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la consommation de produits locaux. Mettre en place des incitations fiscales ou des mécanismes de soutien pour les entreprises locales qui contribuent significativement à l'économie régionale.

5. Établissement de mécanismes de financement :

- Recommander la mise en place de mécanismes de financement innovants, tels que des fonds régionaux de développement économique, pour soutenir les initiatives à moyen terme. Explorer des partenariats avec des institutions financières internationales.

6. Promotion de la bonne gouvernance :

- Encourager l'adoption de pratiques de gouvernance transparentes et responsables au niveau local et régional. Plaider en faveur de l'intégration de mécanismes de contrôle et de reddition de comptes dans la mise en œuvre des stratégies.
- Encourager le transfert de certaines compétences à des organismes locaux. du genre : «*Organisme de Développement de la Région Nord*».

7. Développement d'indicateurs de performance :

- Recommander l'établissement d'indicateurs de performance clairs pour évaluer l'impact des stratégies à moyen terme. Ces indicateurs devraient permettre un suivi régulier des progrès et faciliter des ajustements si nécessaire.

8. Dialogue permanent :

- Promouvoir la création d'une plateforme de dialogue permanent impliquant le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux. Cette plateforme favorisera une collaboration continue pour la mise en œuvre des stratégies.

Ces recommandations visent à guider les décideurs et les parties prenantes dans la concrétisation des orientations stratégiques à moyen terme, contribuant ainsi à renforcer la résilience économique du Corridor Nord.

Actions à court terme - Session 4 :

Les actions à court terme découlant des discussions de la Session 4 visent à mettre en œuvre rapidement certaines initiatives essentielles pour lancer le processus de réalisation des stratégies à moyen terme. Ces actions se concentrent sur des mesures immédiates qui peuvent catalyser le changement et préparer le terrain pour des développements à plus long terme.

1. Identification des projets pilotes:

- Démarrer immédiatement l'identification et la planification de projets pilotes dans les secteurs clés identifiés, tels que les technologies vertes, l'agro-industrie, et d'autres industries émergentes. Ces projets serviront de prototypes pour des initiatives plus larges à moyen terme.

2. Mise en place de programmes de formation accélérée :
 - Élaborer des programmes de formation accélérée visant à répondre rapidement aux besoins en compétences spécifiques des industries émergentes. Travailler en collaboration avec les établissements éducatifs locaux et les Chambres de Commerce pour faciliter la mise en œuvre rapide de ces programmes.
3. Incitations fiscales temporaires :
 - Mettre en place des incitations fiscales temporaires pour encourager les investissements dans les secteurs prioritaires à moyen terme. Ces incitations pourraient inclure des allègements fiscaux, des crédits d'impôt, ou d'autres avantages pour les entreprises qui s'engagent dans les projets stratégiques.
4. Soutien aux Micros et Petites entreprises :
 - Établir des mécanismes de soutien spécifiques aux Micros et Petites entreprises locales engagées dans des activités alignées sur les axes stratégiques. Cela pourrait inclure un accès facilité au financement, des programmes d'accompagnement, et des initiatives de promotion commerciale.
5. Lancement de campagnes de sensibilisation :
 - Débuter des campagnes de sensibilisation auprès de la population locale pour promouvoir la consommation de produits régionaux. Ces campagnes viseront à créer une demande accrue pour les produits locaux, stimulant ainsi la croissance des entreprises existantes.
6. Mobilisation de ressources :
 - Mettre en place rapidement des mécanismes de mobilisation de ressources pour financer les projets pilotes. Explorer des partenariats avec des institutions financières, des bailleurs de fonds et d'autres sources de financement potentielles.
7. Création d'un comité de suivi :
 - Établir un comité de suivi composé de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile pour surveiller de près la mise en œuvre des actions à court terme. Ce comité assurera une coordination efficace et permettra des ajustements rapides si nécessaire.
8. Promotion de partenariats Public-Privé :
 - Encourager la création rapide de partenariats public-privé pour les projets pilotes. Ces partenariats garantiront une combinaison optimale de ressources et d'expertise, accélérant ainsi la mise en œuvre des initiatives stratégiques.

En adoptant ces actions à court terme, la Région Nord peut commencer à concrétiser rapidement certaines des orientations stratégiques identifiées pour le moyen terme, jetant ainsi les bases d'une résilience économique renforcée.

Matrice de Présentation - Session 4 : Stratégie à moyen terme

Objectif	Conclusions	Recommandations	Actions à court terme
Vision à moyen terme	Adoption d'une vision partagée pour la Région Nord à moyen terme, axée sur la diversification économique et la résilience.	Formulation d'une stratégie de développement à moyen terme, intégrant la diversification économique.	Lancement de groupes de travail pour la définition détaillée de la stratégie à moyen terme.
Diversification économique	Reconnaissance de la nécessité de réduire la dépendance à l'égard de secteurs vulnérables.	Encouragement des secteurs émergents et soutien aux industries existantes.	Identification des secteurs prioritaires pour la diversification et élaboration de plans d'action.
Renforcement des capacités	Mise en évidence du besoin critique de renforcer les compétences locales et les infrastructures.	Développement de programmes de renforcement des compétences et d'investissements dans les infrastructures.	Lancement de programmes de formation et d'amélioration des infrastructures essentielles.
Innovation	Reconnaissance de l'innovation comme un moteur clé du développement économique.	Promotion de la recherche et du développement, soutien aux start-ups et adoption de technologies avancées.	Mise en place d'incubateurs d'innovation et de mécanismes de soutien financier pour les entreprises innovantes.
Durabilité environnementale	Prise de conscience de l'importance de la durabilité environnementale.	Intégration de critères environnementaux dans les politiques de développement.	Lancement de projets pilotes pour promouvoir des pratiques économiques durables.
Engagement communautaire	Insistance sur la nécessité d'une participation active des communautés locales.	Création de mécanismes de consultation et d'implication des communautés dans la planification	Organisation de forums communautaires pour recueillir les commentaires et les idées.
Partenariats stratégiques	Reconnaissance de la valeur des partenariats pour le développement.	Exploration d'opportunités de partenariats nationaux et internationaux.	Établissement de contacts avec des partenaires potentiels et organisation de réunions exploratoires.
Gouvernance efficace	Mise en avant de la nécessité d'une gouvernance transparente et responsable.	Renforcement des mécanismes de gouvernance, favorisant la transparence et l'inclusivité.	Révision des processus de prise de décision pour plus de transparence et de responsabilité.

Cette matrice de présentation vise à fournir une vue d'ensemble complète des principales conclusions, recommandations et actions à court terme découlant de la session 4 du symposium sur la stratégie à moyen terme. Elle offre une base structurée pour la communication et la mise en œuvre des plans élaborés lors de cette session.

Session 5 : Stratégie et mesures à long terme

Conclusions de la Session 5 :

La session 5 du symposium a été un moment décisif pour définir les grandes lignes stratégiques et les mesures à long terme nécessaires à la résilience et au développement économique durable du Corridor Nord. Les discussions approfondies et les contributions des participants ont permis de dégager des conclusions essentielles, jetant ainsi les bases d'une vision à long terme.

1. Vision commune pour le futur :

- Les participants ont unanimement partagé une vision commune d'une région du Grand-Nord prospère, caractérisée par une économie diversifiée, une forte résilience aux chocs externes, et une qualité de vie améliorée pour ses habitants.

2. Nécessité de diversification :

- Les discussions ont souligné de manière significative la nécessité impérieuse de diversifier l'économie régionale. Les mesures à long terme doivent favoriser la création de secteurs émergents et le renforcement des industries existantes, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de marchés voisins.

3. Renforcement des capacités locales :

- La session a mis en évidence l'importance du renforcement des capacités locales, que ce soit en termes de compétences humaines, d'infrastructures ou de ressources financières. Les mesures à long terme doivent s'attacher à autonomiser la région et à maximiser l'utilisation de ses propres ressources.

4. Promotion de l'innovation :

- Les conclusions ont souligné le rôle critique de l'innovation dans le processus de développement économique à long terme. Encourager la recherche et le développement, soutenir les start-ups et promouvoir l'adoption de technologies avancées sont des éléments clés de la stratégie à long terme.

5. Durabilité environnementale :

- Une dimension importante des discussions a été la nécessité de placer la durabilité environnementale au cœur des mesures à long terme. Les participants ont souligné l'importance de préserver les ressources naturelles et d'adopter des pratiques économiques respectueuses de l'environnement.

6. Engagement communautaire :

- La session a mis en avant l'importance de l'engagement communautaire dans la planification et la mise en œuvre des stratégies à long terme. L'implication active des communautés locales est considérée comme un moteur essentiel du développement durable.

7. Partenariats stratégiques :

- Les participants ont souligné la nécessité de développer des partenariats stratégiques à long terme, tant au niveau national qu'international. Ces partenariats peuvent faciliter le transfert de connaissances, l'accès aux marchés mondiaux et le partage des meilleures pratiques.

8. Gouvernance efficace :

- La session a conclu sur la nécessité et l'exigence d'une gouvernance efficace pour la mise en œuvre réussie des mesures à long terme. Des mécanismes transparents, responsables et inclusifs sont essentiels pour garantir l'adhésion de toutes les parties prenantes.

En résumé, la session 5 a jeté les bases d'une feuille de route ambitieuse pour la Région Nord, définissant les contours d'une stratégie à long terme visant à assurer la prospérité durable et la résilience économique face aux défis à venir.

Recommandations de la Session 5 :

1. Vision à long terme

- Conclusion: établissement d'une vision commune pour le développement à long terme de la Région Nord.
- Recommandations:
 - Création d'un comité dédié à l'élaboration d'une vision stratégique à long terme.
 - Engagement de consultations régulières avec les parties prenantes pour affiner et actualiser la vision.

2. Planification intégrée

- Conclusion: reconnaissance de la nécessité d'une planification intégrée pour maximiser les synergies.
- Recommandations:
 - Élaboration d'un plan directeur intégré, couvrant les domaines économiques, sociaux et environnementaux et d'aménagement du territoire.
 - Promotion de la collaboration intersectorielle pour la mise en œuvre efficace du plan.

3. Investissements structurants

- Conclusion: identification d'investissements structurants essentiels au développement à long terme.
- Recommandations:
 - Évaluation approfondie des projets d'infrastructures nécessaires.
 - Recherche de partenariats public-privé pour financer et réaliser ces projets.

4. Éducation et formation

- Conclusion: mise en évidence du rôle critique de l'éducation et de la formation.
- Recommandations:
 - Développement de programmes éducatifs alignés sur les besoins économiques futurs.
 - Création de centres de formation spécialisés pour les compétences en demande.

5. Technologies avancées

- Conclusion: reconnaissance de l'importance de l'adoption de technologies avancées.
- Recommandations:
 - Encouragement de l'innovation technologique par le biais d'incitations fiscales.
 - Formation continue pour permettre l'adaptation aux nouvelles technologies.

6. Durabilité environnementale

- Conclusion: affirmation de l'engagement envers la durabilité environnementale.
- Recommandations:
 - Intégration de normes environnementales strictes dans les politiques et réglementations.
 - Promotion de pratiques agricoles durables et de sources d'énergie renouvelable.

7. Inclusion Sociale

- Conclusion: insistance sur l'inclusion sociale dans le processus de développement.
- Recommandations:
 - Mise en place de programmes visant à réduire les inégalités sociales.
 - Création de mécanismes permettant la participation active des groupes marginalisés.

8. Évaluation régulière

- Conclusion: reconnaissance de la nécessité d'une évaluation continue des progrès.
- Recommandations:
 - Établissement d'indicateurs de suivi clairs.
 - Organisation de revues périodiques pour ajuster la stratégie en fonction des résultats.

Ces recommandations visent à orienter les actions à long terme en vue de la résilience et du développement économique du Grand-Nord, et elles soulignent l'importance d'une approche intégrée et proactive pour relever les défis futurs.

Actions à moyen terme de la Session 5 :

1. Élaboration du Plan directeur

- Recommandation: débiter l'élaboration du plan directeur intégré dans les 6 à 12 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Former un groupe de travail dédié à l'élaboration du plan.
 - Mener des consultations auprès des parties prenantes pour recueillir des inputs.

2. Identification des projets structurants

- Recommandation: lancer une étude approfondie pour identifier les projets structurants dans les 12 à 18 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Solliciter des experts pour évaluer les besoins en infrastructures.
 - Former une équipe chargée de prioriser les projets en fonction de leur impact économique.

3. Élaboration de programmes éducatifs adaptés

- Recommandation: commencer à élaborer des programmes éducatifs adaptés aux besoins du marché dans les 12 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Former des comités consultatifs impliquant des représentants de l'industrie et de l'éducation.
 - Identifier les domaines de compétences émergents et en demande.

4. Promotion de l'innovation technologique

- Recommandation: mettre en œuvre des incitations fiscales pour encourager l'innovation dans les 12 à 24 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Examiner les politiques fiscales existantes et proposer des modifications favorables à l'innovation.
 - Organiser des événements de sensibilisation sur les avantages de l'adoption de nouvelles technologies.

5. Renforcement des normes environnementales

- Recommandation: commencer à renforcer les normes environnementales dans les 18 à 24 prochains mois.

- Actions à moyen terme:
 - Examiner et mettre à jour les réglementations environnementales existantes.
 - Sensibiliser les entreprises aux avantages de la durabilité environnementale.

6. Programmes d'inclusion sociale

- Recommandation: lancer des programmes d'inclusion sociale dans les 12 à 18 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Établir des partenariats avec des organisations locales pour la mise en œuvre de programmes sociaux.
 - Développer des initiatives visant à réduire les inégalités économiques.

7. Formation continue sur les nouvelles technologies

- Recommandation: commencer la formation continue sur les nouvelles technologies dans les 12 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Identifier les besoins de formation par secteur d'activité.
 - Collaborer avec des institutions de formation pour concevoir des programmes adaptés.

8. Mécanismes de suivi et d'évaluation

- Recommandation: établir des mécanismes de suivi et d'évaluation dans les 12 à 24 prochains mois.
- Actions à moyen terme:
 - Sélectionner des indicateurs de performance pertinents.
 - Mettre en place des revues régulières pour évaluer les progrès et apporter des ajustements si nécessaire.

Ces actions à moyen terme visent à concrétiser les recommandations stratégiques formulées lors du symposium, jetant ainsi les bases d'un développement durable et résilient pour le Corridor Nord.

Matrice de Présentation - Session 5 : Stratégie et mesures à long terme

Thèmes	Conclusions	Recommandations	Actions à moyen terme (12-24 mois)
Élaboration du Plan directeur	La création d'un plan directeur intégré est essentielle pour orienter le développement régional.	Commencer l'élaboration du plan dans les 12-18 prochains mois.	Former un groupe de travail pour la conception initiale. Lancer des consultations avec les parties prenantes.
Identification des projets structurants	L'identification des projets structurants est cruciale pour stimuler la croissance économique.	Lancer une étude approfondie pour identifier ces projets.	Solliciter des experts pour évaluer les besoins en infrastructures. - Former une équipe pour prioriser les projets.
Élaboration de programmes éducatifs adaptés	L'ajustement des programmes éducatifs aux besoins du marché est impératif.	Commencer à élaborer des programmes adaptés dans les 12 prochains mois.	Former des comités consultatifs avec des représentants de l'industrie et de l'éducation. - Identifier les compétences émergentes.
Promotion de l'innovation technologique	La promotion de l'innovation est nécessaire pour rester compétitif sur le marché mondial.	Mettre en œuvre des incitations fiscales pour encourager l'innovation.	Examiner les politiques fiscales et proposer des modifications favorables. Organiser des événements de sensibilisation.
Renforcement des normes environnementales	Des normes environnementales renforcées sont essentielles pour la durabilité.	Commencer à renforcer les normes environnementales dans les 18-24 prochains mois.	Examiner et mettre à jour les réglementations environnementales. - Sensibiliser les entreprises à la durabilité.
Programmes d'inclusion sociale	Les programmes sociaux contribuent à réduire les inégalités économiques.	Lancer des programmes d'inclusion sociale dans les 12-18 prochains mois.	Établir des partenariats avec des organisations locales. - Développer des initiatives pour réduire les inégalités.
Formation continue sur les Nouvelles technologies	La formation continue est nécessaire pour s'adapter aux nouvelles technologies.	Commencer la formation continue sur les nouvelles technologies dans les 12 prochains mois.	Identifier les besoins de formation par secteur d'activité. Collaborer avec des institutions pour concevoir des programmes.
Mécanismes de suivi et d'évaluation	Des mécanismes de suivi sont essentiels pour évaluer l'efficacité des actions.	Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation dans les 12-24 prochains mois.	Sélectionner des indicateurs de performance pertinents. Mettre en place des revues régulières pour évaluer les progrès.

Cette matrice synthétise les principaux éléments de la session 5 du symposium, fournissant une vue d'ensemble claire des conclusions, recommandations, et actions à moyen terme proposées pour orienter le développement à long terme de la région.

Synthèse des principaux points

La Session 6 du symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord a été consacrée à la consolidation des conclusions et recommandations issues des sessions précédentes. Voici une synthèse des principaux points abordés :

1. Analyse des restrictions (Session 1) :
 - La République Dominicaine a imposé des restrictions unilatérales, violant le principe de non-discrimination.
 - Ces mesures ont des conséquences graves sur les entreprises haïtiennes et créent des obstacles au commerce.
2. Impact sur l'économie locale (Session 2) :
 - Les restrictions ont des répercussions sur divers secteurs, de l'industrie textile à l'agriculture.
 - L'emploi diminue, les entreprises enregistrent des pertes significatives, et l'inégalité sociale s'aggrave.
3. Solutions à court terme (Session 3) :
 - Les entreprises doivent faire face aux difficultés immédiates causées par les sanctions dominicaines.
 - Des mesures urgentes sont nécessaires pour atténuer les impacts sur les approvisionnements et la production.
4. Stratégie à moyen terme (Session 4) :
 - La région doit élaborer un plan directeur intégré pour orienter le développement régional.
 - L'identification de projets structurants, l'ajustement des programmes éducatifs, et la promotion de l'innovation sont des axes clés.
5. Stratégie et mesures à long terme (Session 5) :
 - L'établissement de normes environnementales renforcées, des programmes d'inclusion sociale, et la formation continue sont essentiels.
 - Des mécanismes de suivi et d'évaluation doivent être mis en place pour évaluer l'efficacité des actions entreprises.
6. Conclusions et recommandations globales :
 - Les restrictions dominicaines ont des causes profondes liées à des enjeux ethnologiques, politiques, et économiques.

- La région doit s'engager dans un processus de résilience en diversifiant ses partenaires commerciaux et en renforçant son économie interne.

Cette synthèse met en évidence la complexité des défis auxquels la région est confrontée et souligne l'importance d'une approche intégrée, impliquant le gouvernement, la société civile, et le secteur privé, pour élaborer des solutions adaptées à court, moyen, et long terme. Les conclusions de cette session fournissent une base solide pour orienter les actions futures en vue du développement durable de la Région Nord.

Recommandations générales

Les recommandations générales issues du symposium, sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord, visent à guider les acteurs gouvernementaux, la société civile, et le secteur privé dans la mise en œuvre de solutions concrètes. Ces recommandations s'inscrivent dans une perspective à court, moyen, et long terme pour faire face aux restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine. Voici un aperçu détaillé des recommandations :

1. Diplomatie et dialogue :

- Engager des négociations diplomatiques avec la République Dominicaine pour résoudre les différends commerciaux de manière pacifique et constructive.
- Renforcer les canaux de communication et de dialogue entre les deux pays pour prévenir d'éventuelles escalades.

2. Diversification des partenaires commerciaux :

- Encourager les entreprises à explorer de nouveaux marchés et à diversifier leurs partenaires commerciaux au-delà de la République Dominicaine.
- Faciliter la création de partenariats avec d'autres pays de la région et du monde pour réduire la dépendance économique.

3. Renforcement de l'économie interne :

- Soutenir la création et le développement des entreprises locales, en mettant l'accent sur les secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie, et les services.
- Mettre en place des incitations fiscales et des programmes d'aide financière pour stimuler l'entrepreneuriat local.

4. Plan Directeur pour le développement régional :

- Élaborer un plan directeur intégré pour le développement régional, impliquant la participation active de toutes les parties prenantes.
- Identifier des projets structurants et des initiatives prioritaires favorisant la croissance économique et la création d'emplois.

5. Renforcement de l'éducation et de la formation :

- Adapter les programmes éducatifs pour répondre aux besoins du marché du travail local et régional.
- Investir dans la formation continue et le renforcement des compétences pour améliorer la productivité et la compétitivité.

6. Innovation et technologies :

- Encourager l'innovation dans tous les secteurs, en particulier dans l'agriculture, l'industrie, et les services.
- Favoriser l'adoption des nouvelles technologies pour accroître l'efficacité des entreprises et promouvoir le développement durable.

7. Normes environnementales renforcées :

- Établir des normes environnementales strictes pour promouvoir une production durable et responsable.
- Encourager l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités économiques.

8. Mécanismes de suivi et d'évaluation :

- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des actions entreprises.
- Réajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus pour une gestion adaptative.

Ces recommandations globales constituent un cadre stratégique pour orienter les actions et les politiques visant à renforcer la résilience et à stimuler le développement économique du Corridor Nord face aux défis actuels. La mise en œuvre coordonnée de ces recommandations contribuera à forger un avenir plus résilient et prospère pour la région.



Symposium sur la Résilience et le développement économique

**Présentation des Conclusions, Recommandations et
Actions déclinées en axes stratégiques**

«Stratégies pour une résilience économique et sociale dans le Corridor Nord d'Haïti»

Axe I : Évaluer l'impact des sanctions sur l'économie locale et adopter des solutions de sorties de crises réalistes

Objectif	Actions
Analyser l'impact sur l'économie locale et soutenir des solutions de crises réalistes et innovantes	• Identifier et analyser l'impact des restrictions sur l'économie régionale dans les secteurs de l'agriculture, du BTP, du tourisme, de l'éducation et du commerce. • Évaluer les pertes d'emplois et la réduction de la rentabilité dans les différentes filières de l'activité économique. • Faire l'évaluation de l'impact des restrictions sur l'économie régionale par filière d'activité. • Analyser la fermeture des frontières, son impact sur les recettes douanières, sur l'inflation et sur la capacité du trésor public à mobiliser des ressources pour faire fonctionner les services publics locaux. • Analyser l'impact des sanctions sur les infrastructures sanitaires locales et les produits de première nécessité. • Evaluer l'impact de la fermeture des frontières sur le secteur des transports en raison du fait que de nombreuses commandes en cours d'acheminement se sont retrouvées bloquées en République Dominicaine. • Analyser l'impact des sanctions sur les chauffeurs et les travailleurs du transport de l'axe Dajabón / Ouanaminthe. • Analyser l'impact des restrictions sur des produits essentiels à l'économie régionale comme le ciment, le fer, les pièces détachées, les matières plastiques, la nourriture, le matériel informatique ou bien les équipements de transport, les semences améliorées ; • Décrire les mécanismes de résilience développés par les entreprises et les citoyens et indiquer les solutions locales de rechange nées de l'application des restrictions.

Axe II : Évaluer les restrictions actuelles et les transformer en opportunités pour renforcer la production nationale et diversifier les exportations

Objectifs	Actions
Avoir une politique commerciale répondant aux impératifs de développement économique du pays	• Évaluer l'impact des restrictions afin de réparer les dommages causés aux capacités de production et stimuler la reprise économique. • Élaborer une politique commerciale réaliste afin de renforcer les capacités de production et d'exportation. • Ratifier et prendre les dispositions pour mettre en œuvre les accords commerciaux déjà signés par le pays. • Réformer les cadres réglementaires liés au commerce en tenant, compte des capacités et des besoins locaux. • créer des liens plus étroits entre les politiques commerciales, industrielles et fiscales et monétaires et promouvoir des interactions plus dynamiques entre les exportations et l'investissement. • Développer une politique attirant l'investissement et adopter une approche intégrée des politiques commerciales, industrielles et macroéconomiques. • Renforcer la surveillance des politiques commerciales internationales. • Promouvoir la diversification des partenaires commerciaux. • Identifier les besoins des entreprises, diversifier le tissu économique et augmenter la capacité de production des industries locales. • Établir, par secteur d'activité, le fichier national des entreprises tournées vers l'exportation, en particulier ceux qui créent des emplois et des revenus pour les pauvres et permettraient de dégager les ressources financières nécessaires pour financer la création de capacités productives. • Améliorer l'accès des exportations haïtiennes aux marchés régionaux et internationaux en ratifiant les accords commerciaux et de partenariat économique en souffrance. • Renforcer les liens avec les autres pays des Caraïbes, notamment dans le cadre du marché unique de la CARICOM afin d'élargir les débouchés commerciaux et d'améliorer l'accès aux financements en permettant ainsi aux secteurs productifs d'être plus concurrentiels aux niveaux régional et international.

	• Mettre en place un groupe de travail pour surveiller les politiques commerciales. • Explorer de nouveaux marchés pour les entreprises locales. • Organiser des ateliers d'information sur les restrictions commerciales. • Réparer les dommages causés par la libéralisation prématurée du commerce
Identifier les moteurs de croissance pour soutenir les exportations	• Élaborer une stratégie de développement à long terme en prenant en compte les circonstances, les capacités et les contraintes du pays. • Organiser et renforcer les secteur porteurs tels : le tourisme, l'agriculture et les BTP, afin de soutenir la croissance et la création d'emploi. • Soutenir la création d'emploi par le développement des infrastructures, l'amélioration de la productivité des petites exploitations rurales, l'appui à l'industrie manufacturière employant une main-d'œuvre peu qualifiée pour un cycle de développement plus vertueux. • Trouver de meilleure jonction entre les investissements publics et les investissements privés pour garantir la sécurité économique et favoriser une croissance rapide et plus intrusive. • Mettre en œuvre une politique frontalière de promotion de l'investissement et utiliser l'aide et l'investissement direct étranger en vue de reconstruire l'infrastructure économique tout en stimulant les capacités productives et de création d'emplois. • Collaborer avec les acteurs locaux pour identifier des solutions réalistes afin que les filières porteuses de croissance puissent avoir le financement nécessaire é leur développement. • Mettre en place des incitations pour les entreprises durables. • Collaborer avec des partenaires internationaux sur des projets de durabilité.

Axe III : Relancer la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et la compétitivité de l'économie en respectant les normes environnementales

Objectifs	Actions
Développer le secteur agricole pour assurer la croissance économique	• Améliorer les conditions de maîtrise d'eau par la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles existantes. • Réaliser des aménagements hydro-agricoles supplémentaires pour l'irrigation et le drainage de nouvelles terres dans des conditions satisfaisantes de maîtrise d'eau. • Aménager des structures de stockage d'eau. • Améliorer les pistes agricoles dans les zones de production. • Utiliser rationnellement toutes les surfaces cultivables. • Stimuler la production et améliorer la productivité par l'utilisation et l'adoption des techniques nouvelles. • Diversifier les cultures de contre-saison. • Financer le monde agricole en recourant au mécanisme du système de crédit orienté. • Défisaliser les machines et outils agricoles. • Promouvoir l'élevage et assurer la santé animale. • Développer l'apiculture. • Encourager les entreprises et les particuliers à utiliser les déchets agricoles pour faire du compost et autres produits d'utilité locale. • Encourager l'agro-industrie. • Promouvoir et relever le niveau des exploitations agricoles tout en prenant des actions pour intensifier durablement la production agricole. • Garantir l'efficacité et l'efficience des interventions dans le secteur agricole par la réforme du cadre institutionnel et juridique. • Créer des lycées agricoles et des écoles moyennes d'agriculture. • Harmoniser les interventions intersectorielles et interinstitutionnelles par la concertation et la coordination des actions des secteurs publics, privés et internationaux dans la sphère agricole. • Aider à la structuration des organisations socioprofessionnelles. • Encourager le développement et l'installation des entreprises de location des machines et outils agricoles.

Donner du crédit et assurer la disponibilité des produits agricoles	• Donner du crédit en milieu rural afin de permettre aux agriculteurs d'augmenter la productivité des terres et accroître leur revenu. • Donner aux femmes commerçantes, responsables de la commercialisation des produits et denrées agricoles, la possibilité de servir de courroie de transmission du crédit aux Paysans. • Développer les infrastructures nécessaires à la production et la commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux, régionaux et nationaux. • Améliorer les circuits de distribution des produits agricoles. • Rendre le producteur agricole autonome sur le plan financier.
Respecter la convention sur la diversité biologique	• Renforcer les mesures de protection des aires protégées et étendre ces mesures à de nouvelles zones. • Protéger les espèces menacées. • Renforcer la diversité des semences pour une meilleure adaptation aux aléas climatiques et parasitaires. • Adapter le parc animalier aux différentes zones écologiques. • Conserver la biodiversité marine et côtière.
Renforcer la lutte contre la désertification	• Améliorer les pratiques agro-sylvopastorales. • Reboiser et protéger les bassins versants. • Promouvoir l'information, l'éducation et la communication en matière de lutte contre la désertification. • Augmenter la couverture végétale et forestière de la région. • Renforcer les brigades forestières.

Développer les filières de la pêche et de l'aquaculture pour recapitaliser le monde rural	• Développer l'aquaculture vivrière dans les zones à fort potentiel aquacole. • Favoriser le débarquement des produits halieutiques sur le territoire national. • Développer la pêche continentale dans les zones hydro- géographiques favorables. • Renforcer les capacités techniques et managériales des associations de pêcheurs. • Assurer la gestion durable de la pêche et de l'aquaculture et de la viabilité de la pêche. • Améliorer et moderniser les conditions d'exercice de la pêche artisanale. • Aider les associations de professionnelles à mieux conserver et écouler les produits de la pêche et de l'aquaculture. • Favoriser la pêche industrielle pour le marché international.
Conserver les ressources ligneuses, non ligneuses et agricoles	• Conserver la banque de semence d'espèces agricoles et ligneuses. • Valoriser la production et la commercialisation d'espèces d'intérêt culturel, médicinal ou artisanal. • Encourager les initiatives visant la restauration de la biodiversité.
Promouvoir l'élevage pour soutenir l'économie rurale	• Améliorer l'activité de l'élevage. • Assurer la production des cultures en quantité et en qualité pour le bétail. • Améliorer le savoir traditionnel en matière d'élevage et d'agriculture. • Inventorier l'ensemble des techniques traditionnelles relatives à l'amélioration des productions animales et végétales et les adapter aux techniques modernes.
Développer les filières de l'agro-alimentaire pour assurer des recettes fiscales à l'État et aux Collectivités territoriales	• Encourager les entreprises de la filière fruit et légume à améliorer leurs techniques de conditionnement pour mieux répondre à la demande du marché mondial. • Encourager le développement de PME de transformation des produits agricoles et de la pêche. • Encourager et aider les étudiants à investir dans les fermes agricoles et dans les entreprises de transformation agricole. • Aider à l'amélioration de PME traditionnelles (guildive, moulins). • Encourager les PME spécialisées dans les filières animales.

Commercialiser et sécuriser les produits agricoles	• Mettre en place un système de traçabilité agricole. • Mettre des informations commerciales sur le marché national et international à la portée des producteurs. • Améliorer et standardiser les produits pour mieux se positionner sur le marché international. • Développer des normes et standards pour les produits. • Veiller à la sécurité des produits alimentaires. • Développer l'entrepreneuriat agricole.
Augmenter les capacités des filières agricoles tournées vers l'exportation pour assurer l'entrée des devises dans le pays	• Appuyer les efforts de modernisation de la filière des fruits et légumes. • Définir un cadre de référence pour des filières jugées prioritaires en maintenant les objectifs agricoles: « nourrir la population et exporter ». • Négocier des marchés et trouver des niches pour les produits agricoles et agroalimentaires. • Informer et former les professionnels sur les normes relatives à la sécurité des aliments au niveau international. • Négocier et obtenir des accords internationaux favorables aux exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires nationaux.

Axe IV : Favoriser la gestion intégrée et l'utilisation efficiente des ressources naturelles du Grand-Nord.

Objectifs	Actions
Gérer les ressources halieutiques et conserver la diversité biologique	• Créer des instruments de veille écologique pour détecter les changements, prévenir les risques et protéger les écosystèmes. • Garantir la pérennité et l'intégrité des pêcheries artisanales et industrielles par la rationalisation des efforts de pêche et la limitation des captures par type d'espèces. • Renforcer les capacités régionales dans la recherche halieutique. • Partager l'information sur l'état des ressources halieutiques. • Lutter contre les pollutions marines. • Améliorer la gouvernance du littoral à travers la mise en place d'une politique d'aménagement du littoral. • Contribuer au développement d'une pêche écologiquement viable. • Créer un observatoire régional du littoral. • Assurer le développement intégré de la pêche fluviale. • Appuyer la réhabilitation des plans d'eau et le développement de la pisciculture en milieu continental. • Promouvoir la sauvegarde des habitats critiques et les espèces menacées par une meilleure gestion des ressources halieutiques. • Atténuer la pression sur les ressources des eaux de surface et les lacs collinaires. • Renforcer les connaissances et les modes de surveillance environnementale des espaces littéraux ayant un rôle de la régénérescence des stocks menacés et des espèces protégées.
Gérer effacement l'exploitation des ressources minières	• Réviser la législation sur l'extraction des substances non métalliques. • Assurer la gestion écologiquement viable des sites d'exploitation non métallique. • Porter les industries extractives à prendre en compte les normes environnementales dans leurs stratégies. • Contrôler et surveiller les substances dangereuses utilisées dans l'exploration et l'exploitation des sites miniers. • Évaluer les impacts de l'exploitation minière sur l'environnement et la biodiversité. • Verser une partie des recettes tirées de l'exploitation des mines afin de financer le développement local dans les zones qui abritent les ressources minières.

Axe V : Doper la croissance pour assurer le développement économique de la Région du Grand-Nord

Objectifs	Actions
Développer des stratégies pour avoir une balance de paiement soutenable	• Diversifier les sources d’approvisionnement et les marchés extérieurs pour les entreprises de la région. • Augmenter les capacités exportatrices de la région. • Mieux orienter les transferts privés. • Élaborer un plan pour mieux orienter les flux financiers en provenance de la diaspora dans les activités porteuses de croissance et créatrices d’emploi. • Encourager le développement des villages de retraites pour les gens qui ont les moyens. • Attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans la région.
Agir sur les contraintes administratives nuisibles et soutenir le développement des entreprises	• Créer le Bureau régional d’Intelligence économique (BRIE). • Organiser des forums de collaboration communautaire. • Créer un Bureau du Cadastre et garantir la sécurité juridique sur les titres de propriété. • Établir des mécanismes d’alerte précoce pour les entreprises. • Réformer les réglementations pour les rendre plus adaptées à l’environnement actuel. • Mettre en place un comité de coordination régionale. • Formaliser le secteur informel en donnant un statut juridique aux entrepreneurs évoluant en marge de la réglementation en vigueur. • Créer un fonds d’aide pour les entreprises locales. • Veiller à l’approvisionnement régulier des matières de consommation de base. • Veiller au renouvellement de stock des produits stratégiques (pétrole, médicaments, etc.). • Appuyer et soutenir les industries de substitution à l’importation.

Prendre en compte la fragilité des relations commerciales transfrontalières afin d'éviter des ruptures brutales de stocks	• Elaborer un fichier automatisé des acteurs économiques impliqués dans le commerce transfrontalier • Analyser les filières d'importation et développer des stratégies de contournement ou de limitation pour atténuer les effets des restrictions. • Développer les capacités d'anticipation et d'adaptation des entreprises en vue de faire face à d'éventuelles contraintes externes. • Promouvoir la flexibilité opérationnelle des entreprises. • Simplifier les procédures administratives et réglementaires. • Favoriser la coopération transfrontalière.
Soutenir la croissance en améliorant l'environnement des affaires et les infrastructures de support à l'activité économique	• Améliorer l'environnement des affaires. • Réduire les formalités pour créer une entreprise. • Diversifier les statuts d'entrepreneurs. • Accompagner les MPME. • Soutenir l'entrepreneuriat et les porteurs de projets de création d'entreprise. • Créer un incubateur d'innovation par branche d'activité. • Intégrer les différentes filières professionnelles à l'économie globale et nationale. • Moderniser et renforcer les capacités de production énergétique. • Améliorer l'offre et réduire le coût de l'énergie électrique pour les entreprises situées dans les zones d'activité. • Améliorer l'offre de l'eau potable. • Moderniser et rendre compétitif les services portuaires. • Moderniser et élargir les plateformes aéroportuaires. • Décloisonner et désenclaver les sections communales. • Connecter toutes les communes du pays aux grandes axes routières.
Trouver les moyens pour financer les investissements qui préparent l'avenir	• Assurer et stimuler les investissements publics et privés. • Créer un fonds régional de Développement (FRD). • Adopter des mesures visant à libéraliser le crédit. • Créer une caisse régionale de caution pour garantir à hauteur de 50% les projets innovants portés par des jeunes. • Créer un fonds d'aide pour les entreprises locales.

Faire de l'industrie un pilier du développement économique de la région	• Élaborer le cadre régional d'orientation industrielle. • Soutenir la création et le développement des industries. • Créer des Zones économiques spéciales (ZES). • Créer des Zones franches. • Créer des parcs de métiers. • Soutenir le regroupement, la création et le renforcement d'entreprises dans les secteurs du BTP et de l'aménagement urbain. • Soutenir la création des entreprises spécialisée dans l'agro-industrie et le textile. • Soutenir les projets de création des sociétés de transport. • Aider au recrutement de contingents d'ingénieurs de la diaspora et/ou dans les pays à bas coût de main-d'œuvre pour soutenir l'industrie régionale. • Renforcer les chambres régionales de commerce et d'industrie et leurs capacités d'action à l'international. • Assurer l'exploitation rationnelle et légale des ressources minières de la région. • Créer un Institut régional de Technologie et de l'Innovation. • Créer des pôles de compétitivité dans les territoires de la région pourvus d'infrastructures, de centres de formation et de recherche, en vue de faciliter le développement des initiatives privées. • Encourager la recherche incrémentale et la recherche appliquée en lien direct au besoin des entreprises et de développement économique de la région.
--	--

Mettre en œuvre une politique de lutte contre le chômage pour soutenir la consommation des ménages	• Mettre en œuvre des politiques régionales de grands travaux tels que la construction des canaux d'irrigation, de bâtiments publics, de logements sociaux, de routes, de ports et d'aéroports etc. • Rendre publique les offres d'emploi. • Aider les entreprises consommatrices de main-d'œuvre à recruter. • Accorder des crédits aux chômeurs porteurs de projets économiques d'insertion professionnelle. • Améliorer le fonctionnement du marché du travail par une meilleure communication entre les offres et les demandes d'emploi. • Favoriser la formation professionnelle afin que la main-d'œuvre puisse s'adapter au changement technologique. • Inclure à côté du secteur public et du secteur privé, le secteur social comme troisième secteur engagé dans la production, la circulation et la distribution des biens et services. • Aider au renforcement de la cohésion sociale en augmentant le capital social de la société haïtienne par la réglementation et la promotion des ONG, coopératives, mutuelles et autres associations à but non lucratif qui travaillent pour la production d'un surplus dans leur secteur respectif qui est réinvesti et sert essentiellement à étendre les activités de ces organisations.
---	---

Axe VI : Doter les territoire de la région en infrastructures nécessaires afin d’assurer la continuité territoriale

Objectifs	Actions
Promouvoir le développement et la gestion durable des infrastructures en vue d’assurer la compétitivité de l’économie régionale	• Créer l’Agence régionale d’Urbanisme, d’Architecture et de la Construction (ARUAC). • Élaborer le Plan régional d’Aménagement du Territoire. • Renforcer les directions chargées de la mise en œuvre des politiques de travaux publics, transports et communication au niveau régional. • Élaborer les plans départementaux d’occupation du sol (PDOS) et les plans locaux d’urbanisme (PLU). • Concevoir des plans locaux d’urbanisme respectant le paysage et l’identité urbanistiques des villes et des départements de la Région Nord. • Établir des liaisons fiables entre toutes les communes de la Région Nord via les routes intercommunales, départementales et nationales. • Aider les firmes et les compagnies du BTP de la région dans les efforts visant à respecter les normes environnementales lors de l’exécution de leurs travaux. • Aider au renforcement et au développement de l’expertise régionale en matière de construction, d’ingénierie, d’urbanisme et d’architecture. • Assurer l’aménagement physique et équilibré du territoire de la région par une planification stratégique des investissements publics en équipements et en réseaux d’infrastructures. • Repenser l’organisation du transport en commun à l’échelle régionale. • Développer une formation en capacité professionnelle de transport au bénéfice des chauffeurs transportant les personnes, les marchandises et les animaux. • Renforcer le contrôle sur les transports maritime, terrestre et aérien. • Développer les réseaux de communication et les technologies à l’échelle régionale.

	• Renforcer la compétitivité de la région par la réparation et la construction de routes, ports, aéroports régionaux. • Construire des marchés publics pour désengorger les centres-villes. • Développer des axes routiers transversaux entre les routes nationales et les routes régionales. • Réaliser les travaux de connexion entre le Nord et le Sud par la construction d'autoroutes afin d'améliorer l'efficacité de la logistique du transport. • Rééquilibrer le territoire par la mise en place des pôles régionaux de développement en garantissant la continuité territoriale par le développement des infrastructures en prenant la précaution de donner une identité économique à chaque pôle régional de développement. • Promouvoir la multi-modalité des transports en organisant le mode de transports pour mieux assurer la complémentarité des moyens de déplacement dans la région. • Faire une gestion durable des infrastructures.
Accélérer l'intégration régionale par l'amélioration des infrastructures	• Définir le cadre et les instruments de la politique régionale de transport. • Renforcer les capacités institutionnelles des organismes chargés de la navigation maritime et de l'aviation civile. • Développer les ports et aéroports internationaux. • Construire 2 grands ports de transbordement (Môle Saint-Nicolas et Fort-Liberté pour faire de la Région le carrefour caribéen du commerce international. • Favoriser le commerce et le trafic maritime. • Développer les routes internationales reliant Haïti à la République Dominicaine voire même la construction d'une voie ferrée.

Axe VII : Développer des capacités institutionnelles et professionnelles pour faire du tourisme un secteur porteur de croissance pour la région

Objectif	Actions
Professionaliser les filières du tourisme afin d'améliorer les services offerts à la clientèle	• Renforcer les capacités institutionnelles par la création de la direction régionale du tourisme et la création d'un cadre de concertation entre les secteurs public et privé, les collectivités locales et les communautés d'accueil. • Renforcer les capacités des institutions publiques participant à la gestion des flux touristiques. • Renforcer les capacités professionnelles des acteurs du tourisme par le recyclage du personnel offrant des services touristiques. • Offrir de stages de formation aux acteurs du tourisme. • Organiser et disposer des données statistiques fiables sur le tourisme afin de mieux informer et répondre aux besoins des décideurs économiques. • Former des jeunes aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie. • Aider au renforcement des entreprises touristiques nationales et locales. • Créer un Institut national de Formation aux Métiers du Tourisme. • Développer des programmes de formation, des diplômes et des qualifications propres aux différentes régions touristiques. • Créer et développer les titres de branche professionnelle (Certificats de qualification homologués délivrés par les filières professionnelles du tourisme). • Élaborer le Répertoire national des Métiers du Tourisme. • Elaborer le Guide régional de classement des hôtels, bars, restaurants, casinos et discothèques.

Faire du Tourisme un levier et un accélérateur de la croissance économique	• Développer des stratégies pour attirer les investissements des hôteliers, des industriels et des entrepreneurs nationaux et étrangers dans le secteur du tourisme. • Faire appel aux multinationales du tourisme pour développer des chaînes d'hôtels, des parcs et des villages de retraite. • Faire une campagne systématique de l'offre de produits touristiques auprès des classes moyennes des pays développés. • • Établir des partenariats public/privé/investisseur étranger pour développer les Zones touristiques prioritaires. • Réaménager les centres-villes des grandes villes pour augmenter leur attractivité. • Construire des marchés modernes pour désenclaver le centre-ville du Cap-Haïtien afin d'exploiter la dimension historique et touristique du centre-ville. • Développer les Projets « Belle Haïti » de concert avec le PNUD en suivant l'exemple de la Roumanie et de la Bulgarie. • Dynamiser le tourisme local. • Réhabiliter les sites et les monuments historiques. • Augmenter la capacité du parc hôtelier régional. • Requalifier les outils touristiques dont dispose la région. • Créer des Maisons portant les noms des principaux lieux touristiques de la région à l'étranger. • Développer un label touristique spécifique à chaque ville touristique de la région. • Restructurer le secteur touristique. • Responsabiliser et impliquer les Collectivités territoriales dans la mise en œuvre des schémas locaux du tourisme. • Développer les infrastructures collectives de support au développement du tourisme. • Développer des activités éco-touristiques et du tourisme alternatif.
---	--

	• Assurer la transversalité des stratégies et politiques touristiques dans les programmes, plans et projets des différents ministères intervenant dans la région. • Créer un centre de veil économique pour pouvoir anticiper les évolutions du secteur du tourisme à l'échelle régionale et internationale. • Renforcer les actions concertées entre l'État et les opérateurs privés. • Créer une police touristique. • Développer les nouvelles filières du tourisme écologique.
Mettre la communication et le marketing au service du développement du tourisme	• Faire la promotion du tourisme en payant les services des agences internationales spécialisées dans la promotion, le marketing et la communication touristiques. • Développer des stratégies et des actions de marketing en faveur des villes touristiques. • Développer un site web d'information et de formation sur le territoire de la région. • Organiser des manifestations culturelles à forte attirance de la clientèle touristique. • Développer des Centres d'Information touristiques dans les grandes villes touristiques. • Promouvoir la destination « Corridor Nord » parmi celles des Caraïbes. • Assurer la présence d'Haïti dans les foires et manifestations culturelles internationales. • Nouer des contacts et signer des accords de partenariat avec les grandes firmes de publicité. • Impliquer les médias dans les campagnes de promotion de la destination : Corridor Nord. • Impliquer la diaspora dans la promotion de l'image du Corridor Nord. • Impliquer les intellectuels dans la promotion de l'image du Corridor Nord. • Impliquer les jeunes et les artistes dans la promotion de l'image du Corridor Nord. • Mettre le paquet pour avoir des articles de la presse internationale présentant de meilleures images Corridor Nord.

Axe VIII : Développer l'Enseignement Technique et Professionnel pour accompagner le développement économique.

Objectif	Actions
Réformer l'enseignement technique et professionnel pour rapprocher le système de formation du marché de l'emploi	• Renforcer la gouvernance de la formation technique et professionnelle. • Mettre en œuvre la loi 10 avril 2018 portant organisation et modernisation de la formation technique et professionnelle. • Mettre en œuvre la loi du 8 novembre 2018 portant reconnaissance et validation des acquis de l'expérience professionnelle. • Mettre en œuvre le décret du 11 mars 2020 sur les ordres professionnels. • Avoir une stratégie régionale de développement de la formation technique et professionnelle permettant au système de formation d'être flexible, réactif et suffisamment ancré dans le milieu professionnel, ce qui permettra à la FTP de répondre aux besoins en compétences des entreprises et d'accompagner le développement socio-économique du Corridor Nord. • Mettre en place le Conseil national de Formation technique et professionnelle (CNFTP) prévu par la loi du 10 avril 2018. • Augmenter l'offre et améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel. • Créer un observatoire régional des emplois et des qualifications. • Augmenter et renforcer les centres sectoriels de formation professionnelle initiale et continue répondant à des enjeux de compétitivité (agriculture, agroalimentaire, tourisme, bâtiment/travaux Publics). • Impliquer les chambres de commerce et d'industrie et les associations socioprofessionnelles de la Région dans les cellules stratégiques définissant la politique de formation professionnelle (Conseil national de Formation technique et professionnelle). • Améliorer la réactivité et la capacité d'anticipation de l'appareil de formation afin qu'il puisse saisir les opportunités économiques et accompagner les projets d'investissement des entreprises. • Aider l'appareil de formation à identifier les grappes sectorielles prioritaires en matière de développement économique et les projets d'investissement des entreprises afin qu'il puisse mieux calibrer ses programmes de formation en conséquence. • Prévoir des conventions sectorielles liant les organismes de formation aux entreprises. • Renforcer la formation en alternance et la formation par la demande.

- Définir des stratégies pour une meilleure reconnaissance sociale du maître d'apprentissage du secteur informel.
- Offrir et mieux organiser les stages en entreprise pour les diplômés de la FTP.
- Avoir un Registre régional des opérateurs de Formation technique et professionnelle.
- Organiser annuellement le Salon régional de la Formation et des Métiers afin que les jeunes puissent mieux connaître le secteur de la formation et des métiers et identifier les besoins des entreprises en termes de ressources humaines.
- Avoir un espace de concertation entre le secteur économique qui crée de l'emploi et le secteur de la formation qui forme la main d'œuvre afin de mieux définir les politiques de formation technique et professionnelle (CNFTP) et d'anticiper les besoins en ressources humaines du secteur productif.
- Avoir un Registre régional des Métiers et de l'Artisanat pour une meilleure animation économique du Corridor Nord.
- Travailler avec le Gouvernement pour affecter la Taxe sur la masse salariale (TMS) au secteur de la formation professionnelle initiale et continue. Ce qui permettra de soulager les problèmes de financement du secteur de la formation technique et professionnelle.
- Programmer et mutualiser les actions de formation des entreprises afin de mieux cibler les besoins en formation. La programmation des actions de formation des entreprises permettra de sortir de l'approche traditionnelle des offres de formation tout en ayant un marché de la formation structuré et prévisible.
- Travailler pour que les lignes dédiées à la formation technique et professionnelle dans la loi du 17 août 2017 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de l'Education soient effectivement affectées au secteur de la formation technique et professionnelle.
- Faire la cartographie des besoins en compétences pour le Corridor Nord par niveau et par branche d'activité professionnelle.
- Réajuster l'offre de formation technique et professionnelle afin de répondre aux besoins du secteur productif en ressources humaines.
- Rechercher et développer la coopération internationale et régionale en matière d'enseignement technique et professionnel dans les filières de formation en lien au besoin du développement socioéconomique du Corridor Nord.
- Avoir un responsable de formation au niveau des Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord. Il sera chargé (i) du dialogue avec le secteur de la FTP; (ii) d'élaboration du cahier des charges et d'identification des besoins des branches professionnelles en ressources humaines; (iii) du suivi du dossier de la FTP pour les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Axe IX : Réformer l'Enseignement supérieur pour assurer le développement intégral et harmonieux de la Région Nord

Objectifs	Actions
Appliquer le cadre juridique de l'Enseignement supérieur pour promouvoir la compétitivité économique de la Région	• Mettre en œuvre le décret du 11 mars 2020 portant modernisation, organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. • Mettre en œuvre le décret du 11 mars 2020 portant organisation de l'Agence Nationale de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique. • Mettre en œuvre le décret du 11 mars 2020 établissant le service social obligatoire pour les étudiants finissants du premier cycle universitaire. • Renforcer les capacités institutionnelles des établissements publics d'enseignement supérieur • Elaborer le contrat-plan région-Université. • Augmenter les bourses d'études dans les disciplines jugées prioritaires pour le développement économique et social du pays. • Développer des accords de coopération avec les universités et les établissements d'enseignement supérieur étrangers. • Renforcer le contrôle pour assurer la traçabilité et l'homologation des diplômes, titres et grades académiques obtenus à l'étranger. • Améliorer la pertinence de l'offre de formation en développant les filières scientifiques et technologiques répondant aux besoins des entreprises. • Rendre attractive la fonction enseignante afin d'attirer les meilleurs spécialistes et limiter la fuite des cerveaux. • Faire de « l'Université du Roi Henry Christophe de Limonade » un pôle d'excellence universitaire.
Créer des filières professionnalisantes et technologiques pour mieux accompagner le développement local	• Encourager la création des établissements régionaux d'enseignement supérieur technique et technologique. • Développer, en partenariat avec le secteur privé, des programmes de formation de cycle court pour répondre aux besoins du marché du travail local.

Reconnaître et valoriser la recherche pour accélérer le progrès de la société.	• Donner les moyens à l'Agence nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (ANESRS) pour faire son travail de pilotage, de contrôle et de régulation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. • Soutenir les centres publics et privés de recherche. • Soutenir les Académies et les Think tank. • Encourager et subventionner les projets de recherche pertinents d'intérêt régional ou local.
--	--

Axe X : Améliorer le Bien-être des Populations pour garantir la croissance durable de la Région	
Objectifs	Actions
Renforcer les capacités institutionnelles des structures sanitaires pour mieux soigner la population	• Renforcer les capacités institutionnelles des structures déconcentrées, départementales et locales de la santé. • Améliorer les capacités opérationnelles des structures sanitaires intermédiaires et périphériques. • Renforcer la coordination intersectorielle de la politique régionale de santé. • Assurer la dynamisation des ordres des professions de la santé en conformité avec l'exercice libéral des professions médicales et paramédicales. • Créer et rendre opérationnel l'Institut régional de veille sanitaire et sociale. • Créer une École régionale de Développement sanitaire et social. • Renforcer et encourager les universités et écoles régionales enseignant les disciplines des sciences médicales et du génie biologique.

Améliorer l'état de santé de la population de la région	• Améliorer l'accessibilité aux services de soins primaires et spécialisés. • Améliorer la qualité des soins. • Développer les ressources humaines. • Accroître les performances des programmes de santé de la reproduction. • Renforcer le contrôle des maladies endémiques et la surveillance épidémiologique. • Promouvoir les mesures de protection individuelle et collective par l'hygiène et l'assainissement. • Appuyer le développement du secteur privé et de la médecine traditionnelle. • Développer la recherche opérationnelle. • Renforcer les services de médecine d'urgence. • Assurer la couverture vaccinale obligatoire aux enfants. • Lutter contre la mortalité prématurée évitable. • Limiter et réduire l'impact des Infections sexuellement transmissibles (IST) sur les individus et les familles par l'exécution d'un plan régional de lutte contre les IST. • Mettre l'accent sur la prévention, la culture physique, l'hygiène publique et individuelle. • Élaborer et mettre en œuvre les programmes de promotion et des plans d'action de santé mentale. • Assurer le processus d'intégration des activités de santé mentale dans la région. • Renforcer et superviser les structures et institutions psychiatriques publiques et privées. • Élaborer des stratégies de lutte contre l'abus de substances psychoactives (alcool, tabac, et autres drogues), notamment à l'intention des groupes vulnérables et à hauts risques que sont les jeunes.
--	--

Renforcer les infrastructures sanitaires pour une meilleure offre de services et de produits de santé	• Assurer une couverture de sécurité sociale aux familles. • Augmenter la couverture médicale et hospitalière. • Coordonner les institutions privées et associatives prestataires des services de santé. • Renforcer le laboratoire régional du contrôle des médicaments. • Renforcer la lutte contre les faux médicaments. • Assurer l'offre de médicaments sur tout le territoire de la région. • Renforcer les structures territoriales des soins primaires. • Appuyer les efforts du secteur privé commercialisant les équipements et matériels sanitaires. • Trouver la meilleure adéquation entre l'offre de soins et les besoins en santé de la population à travers la région. • Renforcer le circuit légal de vente de médicaments. • Renforcer les structures médico-sociales. • Renforcer les institutions de formation en sciences infirmières et de sage-femme. • Encadrer les praticiens de la médecine traditionnelle. • Encourager les programmes de formation sur les plantes médicinales. • Encourager le secteur de soins à but non lucratif. • Développer les partenariats avec le secteur privé en vue d'avoir un Centre hospitalier universitaire (CHU) pour la Région Nord.
--	---

Axe XI : Mettre en œuvre des politiques de la ville, des politiques sociales et sportives pour éliminer l'exclusion sociale	
Objectifs	Actions
Rénover et animer les quartiers afin de revitaliser la vie urbaine	• Coordonner les actions et les mesures de rénovation urbaines dans la Région Nord. • Lutter contre la délinquance. • Promouvoir le développement social et culturel des quartiers. • Assurer la revitalisation économique des quartiers. • Développer l'emploi en soutenant les boutiques et le commerce du Centre-ville. • Développer la formation sur mesure pour les jeunes en grande difficulté. • Réduire les inégalités sociales et les disparités matérielles en termes d'accès aux équipements urbains entre les quartiers. • Assurer l'animation sportive et culturelle des villes. • Rénover les équipements socio-récréatifs et culturels qui sont en mauvais état. • Construire des équipements collectifs de loisir. • Lutter contre l'exclusion sociale. • Augmenter les centres socio-éducatifs et de réinsertion sociale.
Assurer l'animation sportive du territoire de la région et développer les jeux pour stimuler l'économie du loisir	• Réparer et augmenter les infrastructures sportives. • Développer les équipements sportifs. • Diversifier les disciplines sportives. • Soutenir les fédérations régionales et les associations sportives. • Fédérer les habitants de la Région Nord à l'équipe régionale. • Soutenir activement le développement de l'économie du sport. • Renforcer la pratique de l'éducation physique et sportive. • Soutenir la professionnalisation des disciplines sportives. • Impliquer les Collectivités territoriales dans l'animation sportive du territoire de la région. • Faire du sport un outil de l'intégration régionale. • Développer les sports d'élite et les sports de masse. • Créer une agence régionale des jeux pour réguler l'économie du loisir. • Professionnaliser les tenanciers et les services des jeux d'argent et de hasard.

Axe XII : Doter le Grand-Nord d'organismes régionaux de pilotage des politiques publiques	
Objectif	Actions
Avoir des instances régionales de gouvernance pour meilleure articulation des politiques publiques mises en œuvre	• Créer le Conseil régional du Nord. • Créer l'Agence régionale d'Urbanisme, d'Architecture. • Créer l'Agence régionale de Santé publique et de l'Action sociale. • Créer un Fonds régional d'Investissement

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ET APPEL À L'ACTION

Conclusion et Recommandations générales

Le Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord a constitué une étape cruciale dans la quête de solutions face aux défis imposés par les récentes restrictions commerciales. Au cours de ces journées de dialogue, d'échanges et de réflexion, les participants ont partagé leur expertise, leurs préoccupations et leurs visions pour l'avenir de la région. La conclusion générale de ce symposium met en lumière les points saillants émergés de ces sessions riches en enseignements.

- 1. Diagnostic partagé :** Le Symposium a permis d'établir un diagnostic partagé des conséquences des restrictions commerciales imposées par la République Dominicaine. Les impacts sur l'économie locale, les entreprises, les secteurs de l'agriculture, la santé, l'éducation, et la vie quotidienne des citoyens ont été clairement identifiés.
- 2. Résilience et adaptation :** Face à ces défis, la résilience des acteurs économiques locaux a été soulignée. Les entreprises, la société civile, et les autorités locales ont montré une volonté affirmée de s'adapter et de trouver des solutions créatives pour atténuer les effets néfastes des restrictions.
- 3. Perspectives de développement :** Les discussions ont mis en lumière des opportunités de développement régional, notamment à travers la diversification des partenaires commerciaux, le renforcement des capacités locales, et la mise en œuvre de projets structurants. Les participants ont exprimé leur engagement en faveur d'un développement économique durable et équitable.
- 4. Appel à l'action :** le Symposium s'est clôturé par un appel à l'action unanime. Les participants, qu'ils soient issus du Gouvernement, de la Société civile, du Secteur privé, ou du monde académique, reconnaissent l'urgence d'agir collectivement. Cet appel vise à transformer les recommandations formulées lors du symposium en actions concrètes et à mobiliser l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre rapide et efficace de ces solutions.
- 5. Vision commune :** Le Symposium a créé une plateforme où une vision commune pour l'avenir de la région a émergé. Cette vision repose sur la solidarité, la durabilité, l'innovation, et la participation active de tous les acteurs. Les participants ont exprimé leur engagement envers cette vision et leur détermination à travailler de concert pour la concrétiser.

En conclusion, le Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord ne marque pas la fin, mais le début d'une nouvelle ère de collaboration et d'action. Les défis persistants exigent une approche coordonnée et inclusive pour surmonter les obstacles et bâtir un avenir prospère. Les actes du symposium, les recommandations, et l'appel à l'action constituent un point de départ concret vers la concrétisation de cette vision partagée.

La Fondation pour le Développement intégré de la Région Nord s'engage à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives et à faciliter la coordination entre les parties prenantes. Le symposium n'est pas seulement un événement, mais une étape très importante vers une transformation positive et durable de la Région Nord.

Appel à l'Action

Le Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord a été une plateforme de dialogue riche en perspectives et en solutions. Face aux enjeux cruciaux soulevés lors des différentes sessions, nous lançons un appel à l'action afin de mobiliser les acteurs gouvernementaux, la société civile, et le secteur privé vers des initiatives concrètes et collaboratives. Voici les points clés de cet appel à l'action :

1. Engagement diplomatique continu :

- Appelons les autorités gouvernementales à maintenir et intensifier les efforts diplomatiques en vue de résoudre le différend commercial avec la République Dominicaine par le dialogue et la négociation.
- Encourageons la transparence et la collaboration dans les discussions diplomatiques pour assurer une résolution équitable et durable.

2. Diversification des relations commerciales :

- Invitons les entreprises locales à explorer de nouveaux marchés et à établir des partenariats avec des pays au-delà de la République Dominicaine.
- Soutenons la création d'un groupe de travail dédié à la diversification des partenaires commerciaux, avec des représentants du gouvernement, du secteur privé, et de la société civile.

3. Mobilisation des ressources pour le développement régional :

- Appelons à la mobilisation de ressources financières nationales et internationales pour la mise en œuvre du plan directeur de développement régional.
- Encourageons les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux à soutenir des projets structurants et durables dans la région.

4. Renforcement des capacités locales :

- Incitons les gouvernements à investir dans le renforcement des capacités des entreprises locales par le biais de programmes de formation, d'assistance technique, et d'accès au financement.
- Encourageons la création de centres d'excellence et de recherche pour favoriser l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies.

5. Participation citoyenne active :

- Mobilisons la société civile pour jouer un rôle actif dans la surveillance et l'évaluation des politiques et des projets de développement.

- Promouvons la participation citoyenne à travers des consultations publiques et des forums ouverts pour assurer une gouvernance inclusive.

6. Adoption des mesures environnementales :

- Appelons les autorités à mettre en œuvre des politiques environnementales strictes pour promouvoir la durabilité et la conservation des ressources naturelles.
- Encourageons l'adoption de pratiques écoresponsables par les entreprises pour contribuer à la préservation de l'environnement.

7. Collaboration intersectorielle :

- Favorisons la collaboration entre les secteurs public, privé, et académique pour développer des solutions intégrées et multidisciplinaires.
- Appelons à la création de plateformes de dialogue permanentes pour assurer une coordination efficace entre les différents acteurs.

8. Évaluation régulière des progrès :

- Encourageons la mise en place de mécanismes réguliers d'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations.
- Plaidons pour la flexibilité et l'adaptabilité des stratégies en fonction des évolutions et des besoins émergents.

Cet appel à l'action est un catalyseur pour transformer les discussions du symposium en actions tangibles. Il repose sur la conviction que la collaboration et l'engagement de tous les acteurs sont essentiels pour surmonter les défis et bâtir un avenir résilient et prospère pour le Corridor Nord.

Ensemble, agissons pour concrétiser ces recommandations et créer un impact durable.

Fondation Haïtienne pour le Développement
Intégré de la Région Nord



Corridor Nord- Horizon 2050: innover pour le futur

« Une action qui ne découle pas d'une vision : c'est du temps perdu. »

Nelson Mandela

Corridor Nord – Horizon 2050

Une vision à long terme pour le Grand Nord est indispensable pour orienter les actions et éviter de perdre du temps dans des initiatives sans lendemain. Cet article s'appuie sur les concepts présentés lors du symposium du 29 novembre sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord pour proposer un cheminement et des objectifs à poursuivre et rattraper le temps perdu à travers les différentes crises.

Que faire?

L'élaboration de cette vision est une démarche essentielle qui doit être partagée par toutes les parties prenantes et tenir compte des réalités, des potentiels et des contraintes et risques sur le long terme. Pour ce faire, il est nécessaire d'imaginer l'avenir, d'inventer et de se représenter mentalement le Grand Nord en 2025, 2030, 2040 et 2050.

Ensuite, il convient de se mettre d'accord sur une méthodologie et des objectifs pour préciser cette vision. Cela implique de commencer par un inventaire de ce qui a existé et de l'état des lieux actuel de ce territoire, puis de proposer un plan d'actions pour atteindre cette image du futur.

La Vision

Idéalement, la vision devrait être le produit d'une grande conférence nationale décentralisée qui donnerait naissance à un plan d'action exécuté durant cinq mandats présidentiels de cinq ans chacun. À défaut de ce plan et de la vision souhaitée, je me suis permis de proposer une vision pour les prochains vingt-cinq (25) ans.

Une Haïti verte et bleue en 2050 : telle est la vision que je souhaite partager :

Le vert représente la maîtrise et le respect de la nature dans nos pratiques urbaines, agricoles et agroforestières, ainsi que nos efforts pour mitiger les risques et les désastres.

Le bleu symbolise notre ouverture sur la mer, les eaux de surface et souterraine.

Sur les prochains vingt-cinq ans, nous devrions miser sur une Haïti, destination culturelle, écologique et touristique, une Mecque pour les Africains et les Afro descendant du monde entier et tout autre être humain en quête de liberté et de bien-être intérieur.

Cette destination sera accompagnée d'une augmentation considérable de la production agricole et de la construction d'une industrie de qualité.

Pour atteindre cette vision, il est nécessaire de mettre en place des actions concrètes et durables, en impliquant toutes les parties prenantes. La réussite de ce projet dépendra de notre capacité à travailler ensemble et à nous engager dans une démarche de développement durable et inclusif.

L'aménagement du territoire de Saint Domingue ; Le modèle Colonial

La France a pensé l'aménagement du territoire de Saint-Domingue selon sa vision d'une colonie d'exploitation basée sur l'exclusif et administrée par une puissante armée. L'objectif principal du modèle colonial était l'enrichissement de la monarchie française en produisant des denrées pour l'Europe.

La stratégie est la création d'une compagnie des Indes occidentales pour la mise en commun des latifundia, du capital financier de la Métropole, du savoir-faire des gérants et des techniciens français, du réseau de transport maritime de la France et surtout du travail d'une masse abondante d'esclaves d'origine africaine. Les Français ont mis trente (30) ans pour que Saint Domingue devienne la plus riche colonie du monde.

Le territoire de Saint-Domingue

L'île à villes serait le surnom de Saint-Domingue par les promoteurs français sous la colonie. Ce sont des villes portuaires établies sur le littoral. Ces villes sont planifiées et tracées en damier depuis la Métropole. Elles contiennent des places publiques et des îlots pour les bâtiments publics et les résidences des colons. Elles sont fortifiées pour se défendre.

Les plaines sont subdivisées en des latifundia appelés habitations et financés par les riches propriétaires vivant en France.

L'habitation est un système fermé, un grand camp de concentration où des esclaves surexploités produisent du sucre, du café, du cacao, du tabac, du coton, de l'indigo. Les investissements et les infrastructures techniques étaient confinés au sein des plantations. Saint-Domingue est aussi une juxtaposition d'habitations, une sorte d'archipel constitué de milliers d'îlots sans aucun lien entre eux.

Le potentiel agricole après l'indépendance : le modèle post-colonial

Après l'Indépendance, et durant le XIXème siècle, c'est l'appropriation du territoire montagneux planté en café par les masses d'anciens esclaves, qui se regroupent autour des lakous et qui se rencontrent dans les nouveaux marchés ruraux.

Le café devient la principale denrée d'exportation et le Massif du Nord se couvre de vivres cultivés par une nouvelle paysannerie. La région du Grand Nord produit aussi du cacao et de la canne à sucre dans les plaines du nord et la région du Borgne. La population urbaine nationale représentait à peine 10% de la population totale.

Les élites des villes contrôlaient leurs espaces régionaux sans investir dans les services et les infrastructures.

AU XXème siècle le coton est produit dans le massif de Terre-Neuve et autour d'Anse-Rouge, le tabac dans la Plaine du Nord-Est, le sisal autour de Fort-Liberté. Au Nord-Ouest on produit de la limette et de l'amyris. Le Nord et le Nord Est se couvrent de limettes et de bigarades (*espèce amère entre le pamplemousse et le mandarinier*). Les usines de transformation en huiles essentielles étaient au Cap et aux Gonaïves.

Bovins, caprins et porcins sont élevés dans les trois (3) départements du Nord. L'apiculture traditionnelle se pratique au Nord-Ouest et dans le Massif du Nord adjacent au Plateau Central. La pêche artisanale existe sur tout le littoral, les marais-salants autour de Anse-rouge.

La carte de Pereira dressée vers 1950 indique avec un soin minutieux les denrées et potentiels de tout le territoire montagneux du Grand-Nord.

Bananes, Vivres et Légumes, Coton, Café, Canne à Sucre, Fruits (mangues, avocats, oranges...), Figue-Bananes, Manioc, Pite, Pistache, Tabac, Pin, Campêche, Caoutchouc, Gaïac, Mangles. Bauxite, Sable aurifère, Cuivre, Manganèse, Eau minérale, Marais-Salant. Actuellement on peut ajouter la production de riz, de pois, piment, noix, maïs, et différentes tubercules (pomme de terre, radis, betterave etc.).

Voici Pourquoi ! voilà Comment

La stratégie est de créer un climat de justice, de sécurité et de stabilité.

2024-2025 stopper l'hémorragie

On a assez fait le constat de nos échecs. C'est la raison pour laquelle la première étape de cette stratégie est de stopper l'hémorragie.

Elle considère tous les facteurs négatifs qui empoisonnent la Nation. La fuite de capitaux et des cerveaux, le détournement des fonds publics, la carence des services de base y compris la santé et l'éducation, sans oublier le déboisement et la désertification qui représentent autant de points qui rendent notre futur si compliqué.

Elle considère aussi les contextes nationaux et internationaux en soulignant le contenu du Global Fragility Act, c'est à dire la stratégie des États-Unis pour la prévention des conflits et la promotion de la stabilité qui sera utilisée en premier lieu pour Haïti et ensuite les pays jugés les plus vulnérables.

2025-2030 : Gouvernance et redressement

En stoppant « l'hémorragie » il faut aussi mettre en place une gouvernance crédible ayant la légitimité pour bâtir des fondations solides afin de résoudre les problèmes brûlants, et commencer le redressement avec des institutions renforcées capable d'offrir les services de base pour tous.

C'est durant cette période qu'il faudrait créer un organisme de gestion du grand nord qui s'occuperait de la planification, du marketing et de la promotion de la production sur le territoire, de la mise en commun des terres, du capital financier du secteur privé des affaires et de banques internationales, du savoir-faire des experts et des techniciens haïtiens à l'intérieur tant qu'à l'extérieur, du réseau de transport routier, maritime et aérien existant et du travail d'une masse abondante d'ouvriers et de paysans.

Les stratégies du redressement peuvent se résumer en deux points :

1. Proposer des politiques centrées sur la population et
2. Construire des politiques centrées sur la globalisation.

L'une des actions concrètes du premier point sera la diminution des importations en augmentant la production agricole et agro-forestière et l'offre de services. La transformation du surplus agricole et le développement du télétravail sont des éléments importants de ce mécanisme.

D'après plusieurs études réalisées sur la compétitivité du pays, les secteurs qui peuvent nous apporter le plus d'emplois sont : la construction, les manufactures, l'agriculture, l'élevage et le tourisme.

Pour qu'ils soient performants on devrait s'accorder sur les mesures d'encadrement et de support à des secteurs tels que les infrastructures, la formation professionnelle, le système financier, les technologies de l'information et de la communication.

Pour le deuxième point stratégique, il faudra augmenter la production manufacturière et agro-industrielle dans les zones économiques spéciales décentralisées. Simultanément on devrait être capable de commencer à construire un produit touristique attrayant pour les diasporas haïtiennes et afro-américaines.

2030-2045 : application du plan

Le moyen terme est le temps de construire une nouvelle génération. C'est-à-dire construire une population qui connaît le plan, l'apprécie, le trouve adapté et est mobilisée complètement dans sa mise en œuvre et son amélioration.

Une fois le pays stabilisé, la seule façon de résoudre le paradoxe d'augmentation de la production agricole en conservant les sols et en reboisant les mornes est l'investissement dans la construction de vingt (20) bassins versants comme unités spatiales de développement du Grand-Nord.

Ces espaces doivent être façonnés en terrasse dans les mornes, parsemés d'impluvium et de petites digues et lacs collinaires qui alimenteront les canaux d'irrigation dans les plaines.

« Kenbe dlo ! Kenbe tè ! ».

Fort heureusement la plupart de ces bassins versants coïncident avec les arrondissements actuels. La réorganisation du système urbain départemental et régional devra se faire en fonction de ces bassins versants qui devront accueillir ce flux migratoire qui va inonder le Grand Nord, car la main d'œuvre suit toujours le capital. En même temps il faut diriger l'enseignement en fonction de la vision à long terme verte et bleue.

Nous devons nous servir des idées et produits de la révolution technologique du XXI^{ème} siècle qui ont déjà commencé à faire leur apparition: tels que camera/computer/mobile, l'Intelligence Artificielle, les robots agricoles et industriels, les nouveaux modes de communication, les nouveaux médicaments, les drones, les images satellitaires et d'observation spatiale, notre position géostratégique, etc.

Il s'agit d'offrir une éducation adaptée et pratique qui utilise les nouveaux outils d'apprentissage et disséminé le plan à tous les niveaux en y incluant des modes de vie et de production pour tout le monde. Par exemple, pour le reboisement il faut que cela soit la mission de tous depuis le plus jeune âge et il faut que des actions concrètes à la maison, à l'école et lors des événements nationaux permettent de construire cette mission verte.

Le Grand Nord bénéficie d'une façade sur l'océan atlantique et d'une autre sur la mer Caraïbe. C'est un des atouts majeurs pour notre futur. Nous proposons aussi de rapprocher la population de l'eau par la construction de lacs collinaires, de digues, de bassins de rétention, de canaux d'irrigation, de développement de l'aquaculture sur terre et du développement de la pêche et des métiers de la mer.

Ce moyen terme doit aussi permettre de rétablir le cadre légal équitable pour tous et consolider le potentiel d'attraction des investissements directs étrangers. Il sera aussi nécessaire de rattraper le niveau de vie des citoyens des états voisins : République Dominicaine, Cuba et Jamaïque.

L'une des étapes cruciales de ce moyen terme sera de définir un raccourci, un « chemin découpé », pour créer plus de richesse en consolidant les potentiels sans investir dans des solutions à la mode ou mal adaptées. C'est le moment de consolider notre vision par rapport à la réalité et de poursuivre la construction de notre idéal.

En effet, dans cinq à dix ans, en utilisant les données actuelles le Grand Nord pourrait représenter globalement 20 pour cent de la population nationale soit 2,5 millions de personnes. Cependant avec l'application des stratégies de la vision verte et bleue cette population pourrait doubler.

L'importance de la population est un avantage si tout le monde est au travail et si les rémunérations suivent.

Pour que tout le monde soit au travail de manière efficace il faut que les grandes villes ralentissent leurs croissances et que les villes secondaires absorbent de manières adaptées le taux de croissance de la population.

Pour que ces villes aient cette capacité d'accueil, il faut que les infrastructures suivent et que les zones et régions de cette croissance multiple se fixent dans des sites géographiques qui augmentent la résilience aux désastres et à la crise climatique.

Pour que ces pôles de développement soient fonctionnels, il faut que les axes de transport facilitent un déplacement avec des moyens moins dépendants des ressources énergétiques fossiles. Il faut aussi que tous les services soient proches des zones résidentielles compactes.

Par ailleurs il faut aussi augmenter la capacité de déplacement pour faciliter la mobilité des professionnels et ouvriers selon les entreprises.

Pour le Grand Nord, la vision à long terme devra permettre que 5 millions de citoyens aient une vie meilleure et pour bien comprendre le taux d'urbanisation il s'agira de bien intégrer dans le Grand Nord 2 millions de producteurs ruraux et 3 millions de producteurs urbains dans vingt (20) villes secondaires et trois (3) villes principales.

2045-2050 La cerise sur le gâteau

En 2050, il faut que toutes les infrastructures durables soient conçues pour le long terme avec différents paliers pour y arriver. En 2050 le Grand Nord doit avoir un développement sur les deux façades du massif du Nord, la partie Atlantique et la Caraïbe.

Les anciens chefs-lieux recevront une mission de développement agro industrielle et manufacturière reliée par un système de voies de communication terrestres multiples et utilisant l'énergie renouvelable. Quatre voies, si les solutions avec rails sont retenues, et six voies, si les solutions avec véhicules à batteries électriques sont choisies, relieront Santiago de Los Caballeros/Ouanaminthe/Cap-Haïtien/Port-de-Paix/Môle Saint-Nicolas.

Deux grands ports ou super ports et deux grands aéroports ou super aéroports doivent être construits pour les besoins de productions et de communication du Grand Nord. Le choix des super ports se fera sur la base des

projections certifiées d'activités régionales à haut rendement. Ces ports peuvent aussi servir au transbordement et au stockage de marchandises destinées aux marchés d'Amérique du Sud.

Ces ports desserviront deux grands corridors agro-industriels et manufacturiers qui vont de Ouanaminthe jusqu'au Cap-Haïtien et de Saint-Louis du Nord jusqu'à Jean-Rabel. Pour compléter cette dynamique, des ferry-boats et des bateaux à voile, relieront le grand Nord à Cuba.

Dans le cadre de la conception à long terme, les vingt (20) pôles intérieurs seront établis à l'intérieur des terres comme s'il s'agissait d'un hommage au fondateur de la nation Jean-Jacques Dessalines.

En effet, les bouleversements climatiques amèneront raz-de-marée, ouragans très puissants, tremblements de terre et températures extrêmes autant hautes que froides. De même, les périodes de sécheresse deviendront plus importantes selon les années, les saisons, les phénomènes spéciaux, et les pluies diluviennes.

Aussi, il faudra construire à l'intérieur des terres, dans des zones montagneuses et sur des plateaux, des villes vertes, intégrées aux réseaux Grand Nord, capables de recevoir une population qui sera complètement au travail.

Il faudra tout préserver et conserver: la terre, l'eau et l'énergie, la production et les personnes.

Ces vingt (20) pôles et villes moyennes seront des cités-jardins fortifiées contre tous les désastres et de fantastiques engins de croissance et de production de dernière génération.

Ces machines (les villes nouvelles) mélangeront ressources naturelles revivifiées, patrimoines historiques et culturels bien conservés et bien restaurés. De même pour des ressources ludiques bien adaptées, technologiques bien pensées pour être utilisées à bon escient par une population mobilisée et solidaire, produisant en équipe les richesses qui garantiront le présent et un futur meilleur pour tous.

Cette grande Région Nord de 2050 doit devenir un phare international d'un territoire où la démocratie et le bien-être de tout un chacun sont garantis. Pour que ce Grand Nord devienne la concrétisation du rêve du roi du royaume du Nord, Christophe, il faudra respecter la synthèse qui suit :

PHASE I

1. Améliorer la gouvernance et établir un cadre fiscal plus moderne et plus adapté, qui permettra le renforcement des systèmes de collecte des recettes ainsi que l'organisation d'un fonds spécial pour l'acquisition des terrains à haute valeur et la préservation de zones industrielles.
2. Mettre sur pied un Grand Nord numérisé et intelligent sur tout son territoire. Consolidation d'espaces ayant une superposition des vocations. Des espaces jardins allant du Lakou, à la grande ville en passant par les fermes, les résidences, les bourgs, les quartiers, et les 20 villes moyennes. Cette hiérarchie urbaine est vitale.

3. Définir des systèmes pour obtenir des produits réguliers à partir des forêts dédiées à cette mission et en utilisant aussi le recyclage des déchets pour les marchés nationaux et internationaux. Par exemple, déchets de canne à sucre et production d'alcool solidifié pour des réchauds portatifs et utilitaires.
4. Faire de la gestion des déchets une priorité pour tous et construire un programme régional à cette fin.
5. Construire ensemble une culture d'entretien pour toutes choses.
6. Définir une éducation civique qui ancre la gestion des espaces publics dans un nouvel espace culturel essentiel pour notre avenir.
7. Construire un statut exceptionnel et prioritaire de toutes les attractions: littoral, grotte, monuments, espace public, etc.
8. Mettre sur pied un programme de conscientisation de notre potentiel national humain: un plan consolidant que nous pouvons tous ensemble construire un avenir commun et prospère.
9. Définir le programme de construction des parcs industriels écologiques.
10. Consolider une révolution relative aux énergies renouvelables à toutes les échelles.

PHASE II : Wi Nou Kapab !

1. Construire et gérer les grands équipements de la Région Nord: gares routières, parcs, marchés, universités, hôpitaux, et cetera.
2. Établir le transfert pacifique des pouvoirs afin de permettre l'accès aux investissements privés nationaux et internationaux qui représentent la clé pour le financement des éléments de la vision.

En 2050 le Grand Nord, depuis le littoral jusqu'aux cimes des montagnes, doit être un énorme parc agraire et forestier avec des agglomérations résilientes, étudiées et construites pour résister et mitiger la majorité des désastres naturels prévisible. il faut commencer maintenant avec ce plan comme une nouvelle révolution bénéfique pour tous. L'énergie renouvelable doit être au cœur des espaces et des activités. L'éducation doit permettre une culture de l'espace plus intelligente, moins énergivore, plus conviviale et offrant une large gamme de professions pour la nation et le commerce international.

Cette grande Région Nord en 2050 doit devenir un phare international d'un territoire où le développement et le bien-être de chacun sont garantis, réalisant ainsi le rêve de Christophe : **Une région prospère et résiliente.**

Il s'agit de faire revivre au pluriel la devise du Roi Henry : « **Nous renaîtrons de nos cendres** ».

Leslie Voltaire
Architecte Urbaniste



PROF. LESLIE VOLTAIRE ARCHITECTE, PLANIFICATEUR URBAIN ET REGIONAL

- LA VISION DU PAYS
- LA VISION DE LA REGION
- LA VISION DE LA POPULATION DANS UNE CONFERENCE NATIONALE ET DANS UNE CONFERENCE
- DU GRAND NORD
- IL FAUT ARRIVER A CONCILIER LA VISION DE L'ETAT AVEC LA VISION DE LA NATION

LE GLOBAL FRAGILITY ACT

- LE PLAN
- En avril 2022, le président américain Joseph Biden a annoncé que le gouvernement des États-Unis ferait d'Haïti un pays prioritaire pour la mise en œuvre de la stratégie des États-Unis pour la prévention des conflits et la promotion de la stabilité. Ce choix d'Haïti se fonde sur son importance stratégique liée à sa proximité avec les États-Unis et la nécessité d'adopter une approche à long terme plus concertée pour remédier aux facteurs d'instabilité dans le pays.
- Ce plan a été mis au point dans le cadre d'un processus réunissant différents organes publics et mené par l'ambassade américaine à Port-au-Prince. Il est le fruit de consultations auprès de plus de 230 personnalités représentant l'État et la Société civile d'Haïti, des organisations multilatérales et bilatérales, le Secteur privé, les milieux universitaires, la diaspora haïtienne et des experts et praticiens, ainsi que de délibérations de plus vaste portée en matière de politiques entre les organes publics des États-Unis sur l'élaboration en Haïti d'une approche stratégique à long terme des activités à mener dans ce pays dans le cadre du Global Fragility Act (loi GFA, sur la fragilité dans le monde).

FACTEURS EXTERNES QUI INFLUENT SUR LA VISION

- LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- LES CATASTROPHES NATURELLES
- LES MARCHÉS
- LES INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES
- LES PARTENARIATS OU LES CONFLITS AVEC LES PAYS VOISINS
- LA CAPACITE D'ABSORPTION DES FLUX FINANCIERS
- LES REFORMES JURIDIQUES
- LA COOPERATION INTERNATIONALE
- LE GLOBAL FRAGILITY ACT

FACTEURS INTERNES QUI INFLUENT SUR LA VISION

- LA STABILITE POLITIQUE SUR LE LONG TERME
- LA SECURITE PUBLIQUE
- LA VOLONTE POLITIQUE
- L'EFFICACITE D'UN ORGANISME AUTONOME DE GESTION DU GRAND NORD • LES RESSOURCES HUMAINES QUALIFIÉES
- LA CONSTRUCTION D'UN HABITAT RESILIENT (BUILD BACK BETTER) • LE BUDGET D'INVESTISSEMENT
- LA COOPERATION INTERNATIONALE
- LES REFORMES JURIDIQUES
- LES MIGRATIONS INTERNES ET EXTERNES • LES MARCHÉS INTERNES ET EXTERNES

LE MODELE COLONIAL

La Monarchie française a mis trente ans à construire et à aménager le territoire de la colonie la plus riche du XVIIème siècle.

La vision : une colonie d'exploitation basée sur l'exclusif et administrée par une puissante armée.

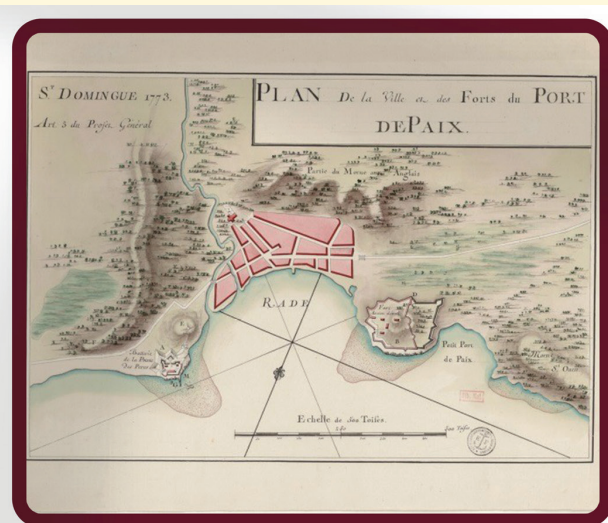
L'objectif est l'enrichissement de l'aristocratie française.

La stratégie est la mise en commun des latifundia, du capital financier de la Métropole, du savoir-faire des gérants et des techniciens français, du réseau de transport maritime de la France et du travail d'une masse abondante d'africains esclavisés.

A partir de 1750 , Saint-Domingue devient la plus riche colonie du monde, le montant total de son commerce extérieur dépasse les 300 millions de livres soit l'équivalent du commerce extérieur des Etats-Unis. En 1776 sur 596 navires appareillés dans les ports français, 363 ,soit 60%,étaient à destination de Saint-Domingue.



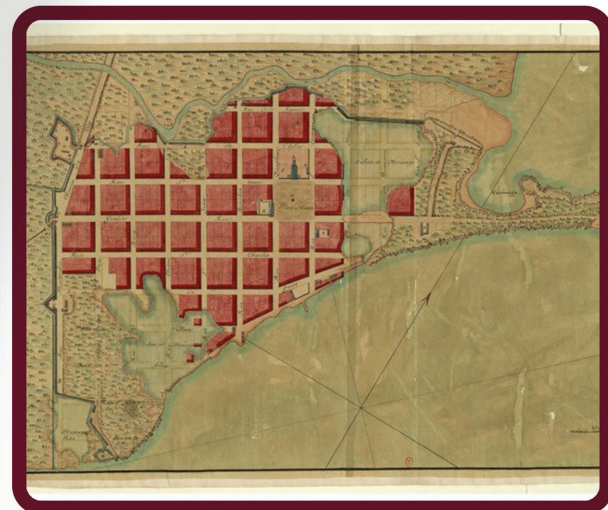
1711 Cap



1780 environ : Port-de-Paix



1766 : Le Mole - Saint -Nicolas

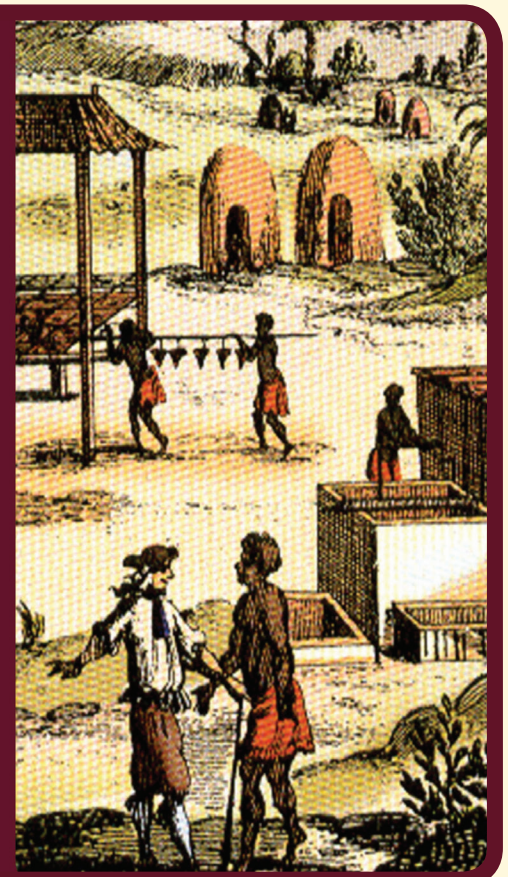
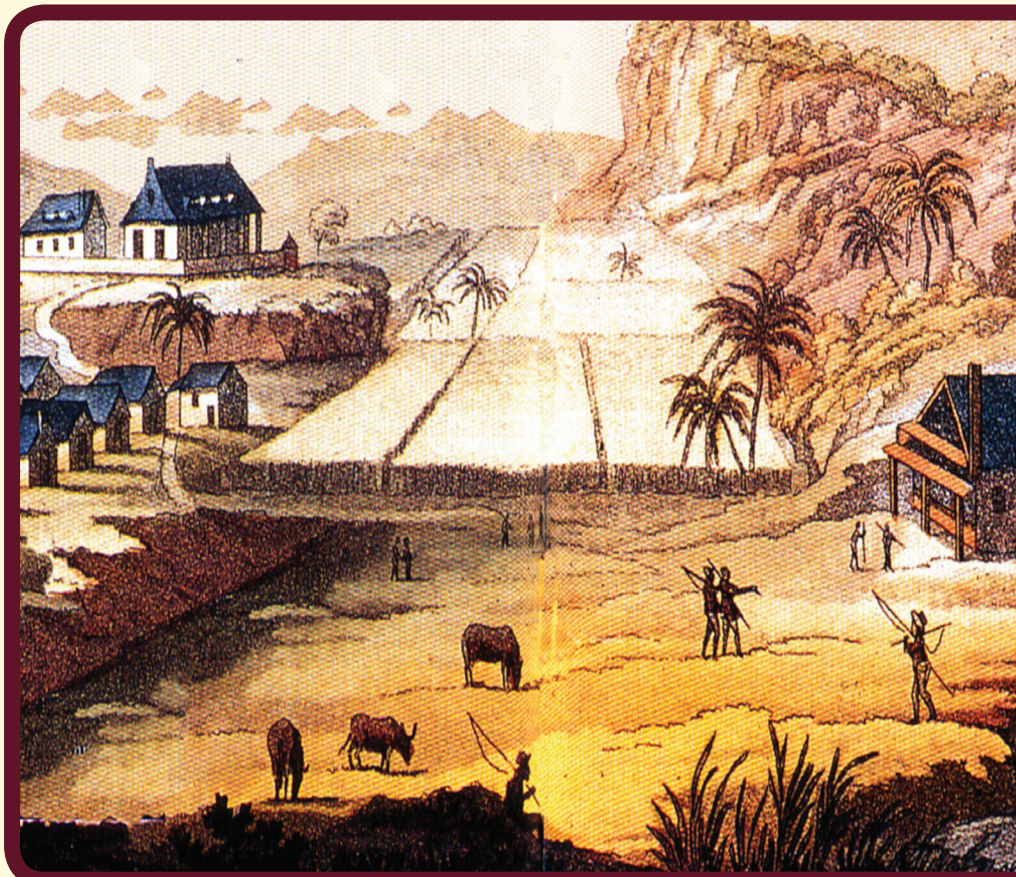


1799 : Fort Dauphin)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE SAINT-DOMINGUE



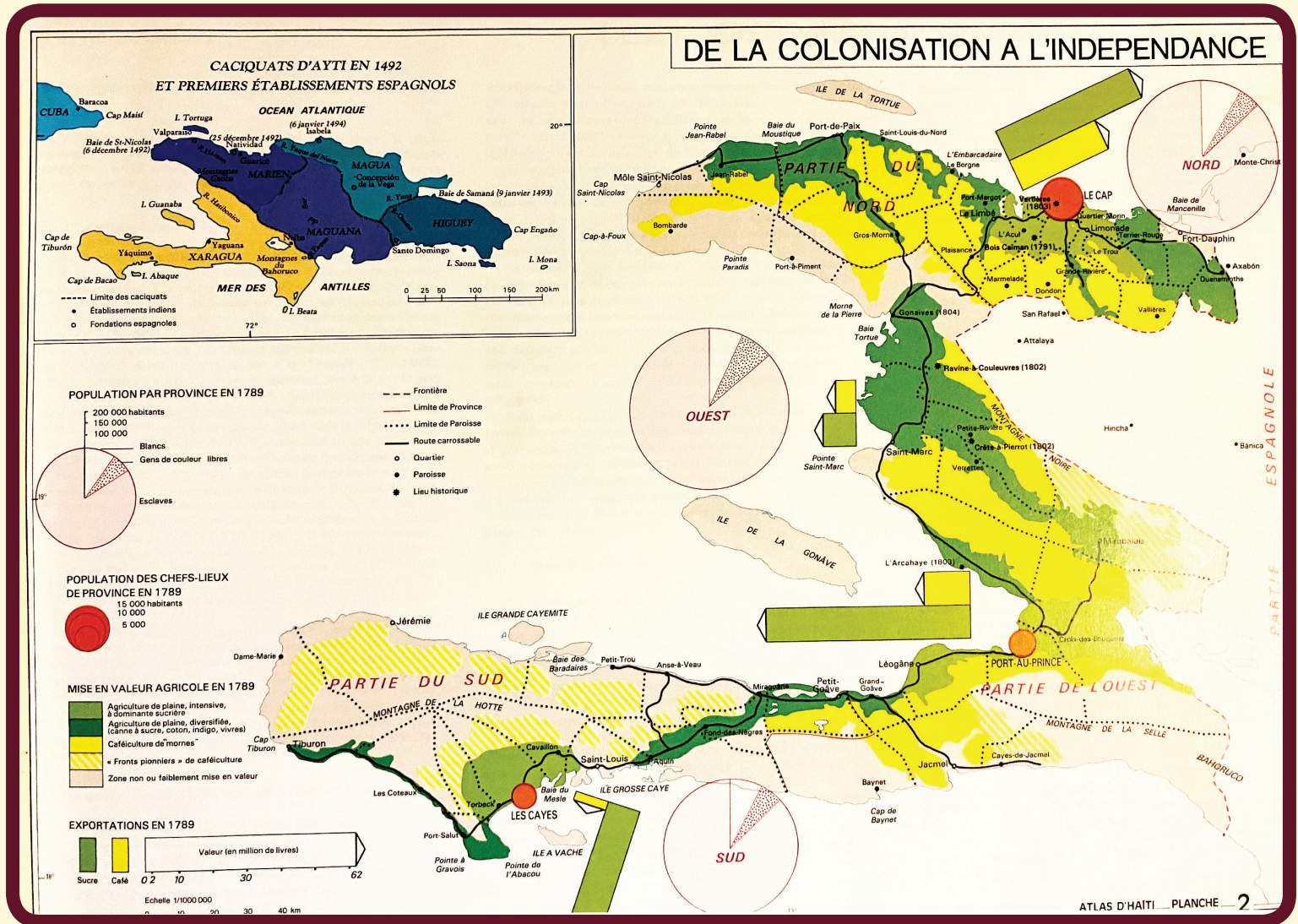
LES PLAINES SONT SUBDIVISÉES EN DES LATIFUNDIA APPELÉE HABITATIONS ET FINANCÉES PAR LES RICHES PROPRIÉTAIRES VIVANT EN FRANCE.



L'habitation est un système clos, énorme camp de concentration où des esclaves sur exploités produisent pour un marché extérieur. Les investissements et les infrastructures techniques étaient confinés au sein des plantations. St-Domingue est aussi une juxtaposition d'habitations, une sorte d'archipels constitué de milliers d'îlots sans lien entre eux.

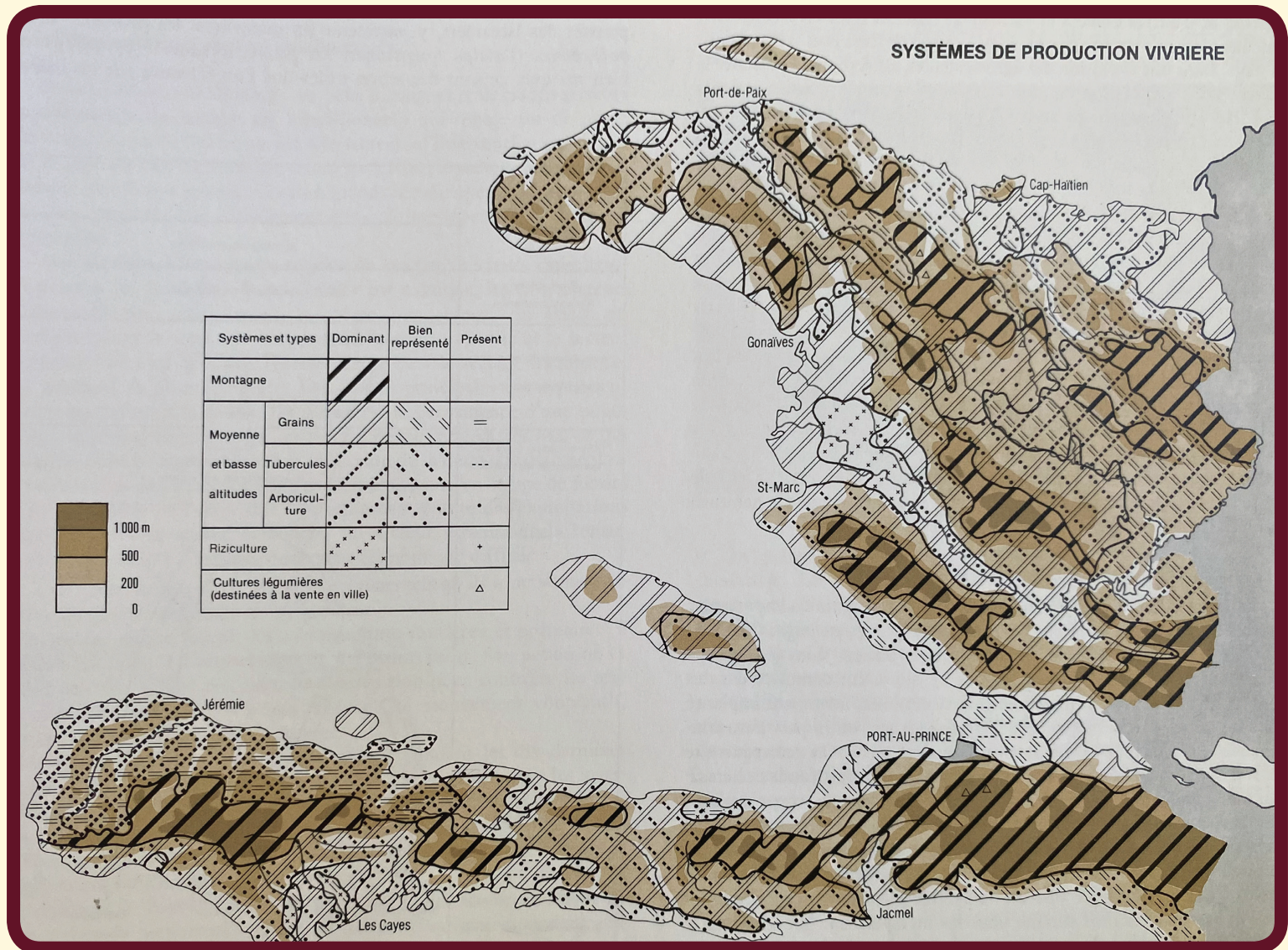
LE TERRITOIRE DE ST-DOMINGUE EST TAPISSÉ DE CAFÉIERS ET DE CANNE À SUCRE DANS LE GRAND NORD

LES PLAINES SONT PARSEMÉES DE MOULINS,DE GUILDIVERIES, D'INDIGOTERIES ET DE TOUTES SORTES D'ATELIERS DE MANUFACTURE. LES PLAINES DE MOUSTIQUE, DU LIMBE ET DU FORT DAUPHIN PRODUISENT DE LA CANNE A SUCRE ,DU COTON,DE L'INDIGO ET DES VIVRES TOUTES LES HABITATIONS SON RELIÉES A UN PORTULAN OU UN DEBARCADÈRE QUI DIRIGE LES PRODUITS AGRICOLE VERS LES PORTS PRINCIPAUX,SURTOUT LE CAP FRANCAIS

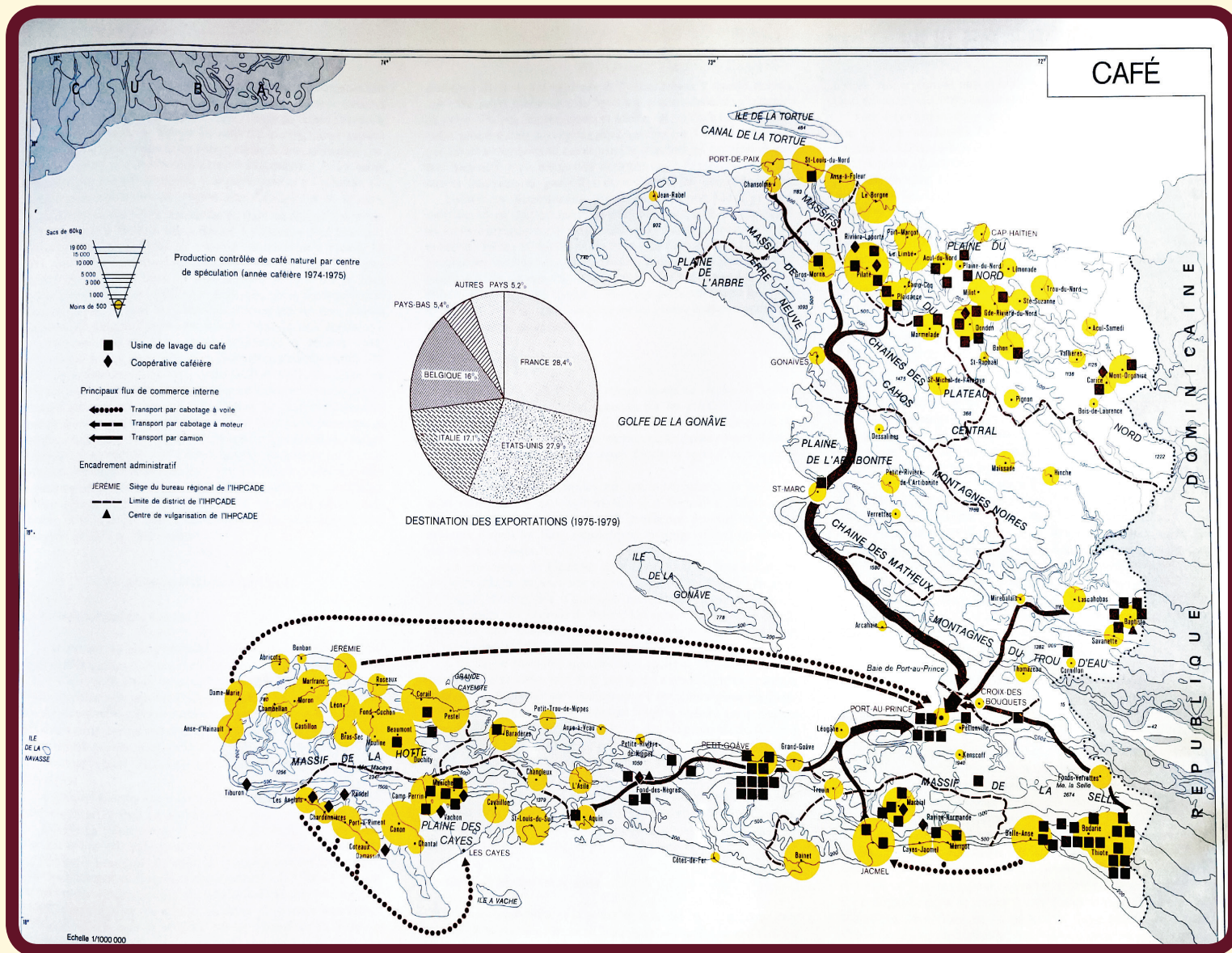


INVENTAIRE DU
POTENTIEL DE
PRODUCTION
AGRICOLE APRES
L'INDEPENDANCE

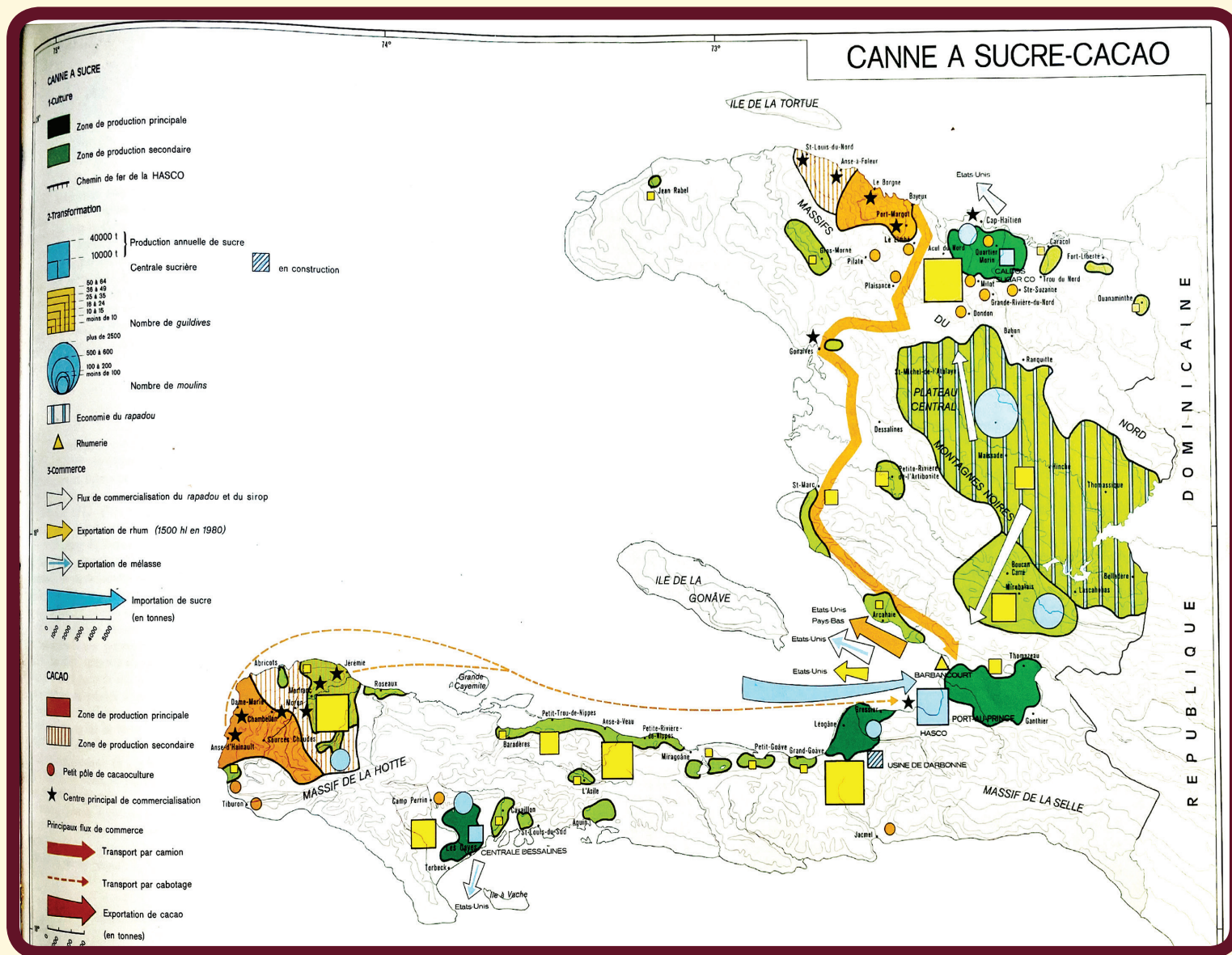
APRES L'INDÉPENDANCE LE CAFÉ DEVIENT LA PRINCIPALE DENRÉE D'EXPORTATION ET L'ESPACE SE COUVRE DE VIVRES ALIMENTAIRES CULTIVÉES PAR UNE NOUVELLE PAYSANNERIE



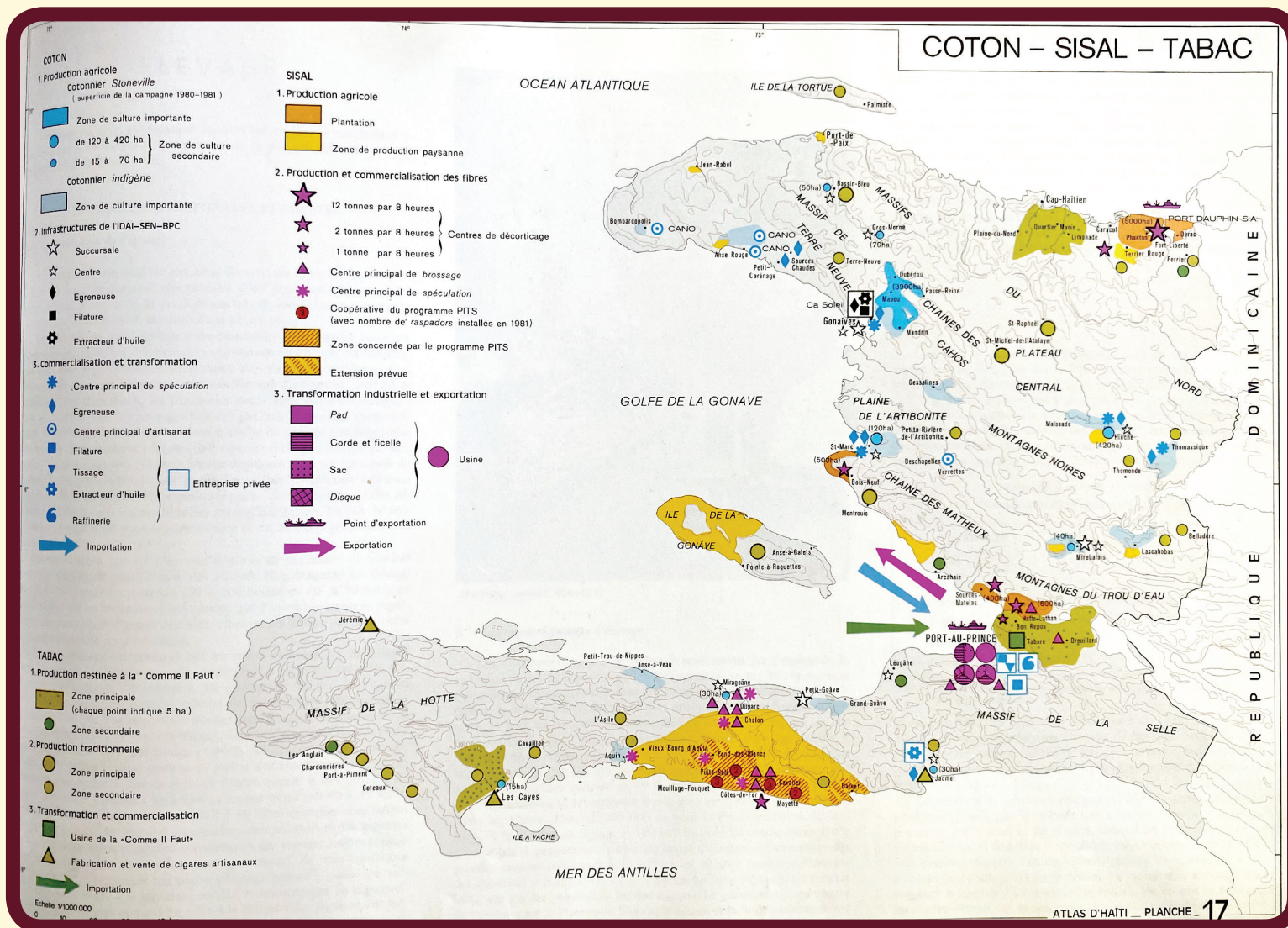
LE GRAND NORD RESTE UN GRAND PRODUCTEUR DE CAFÉ DANS LE MASSIF DU NORD



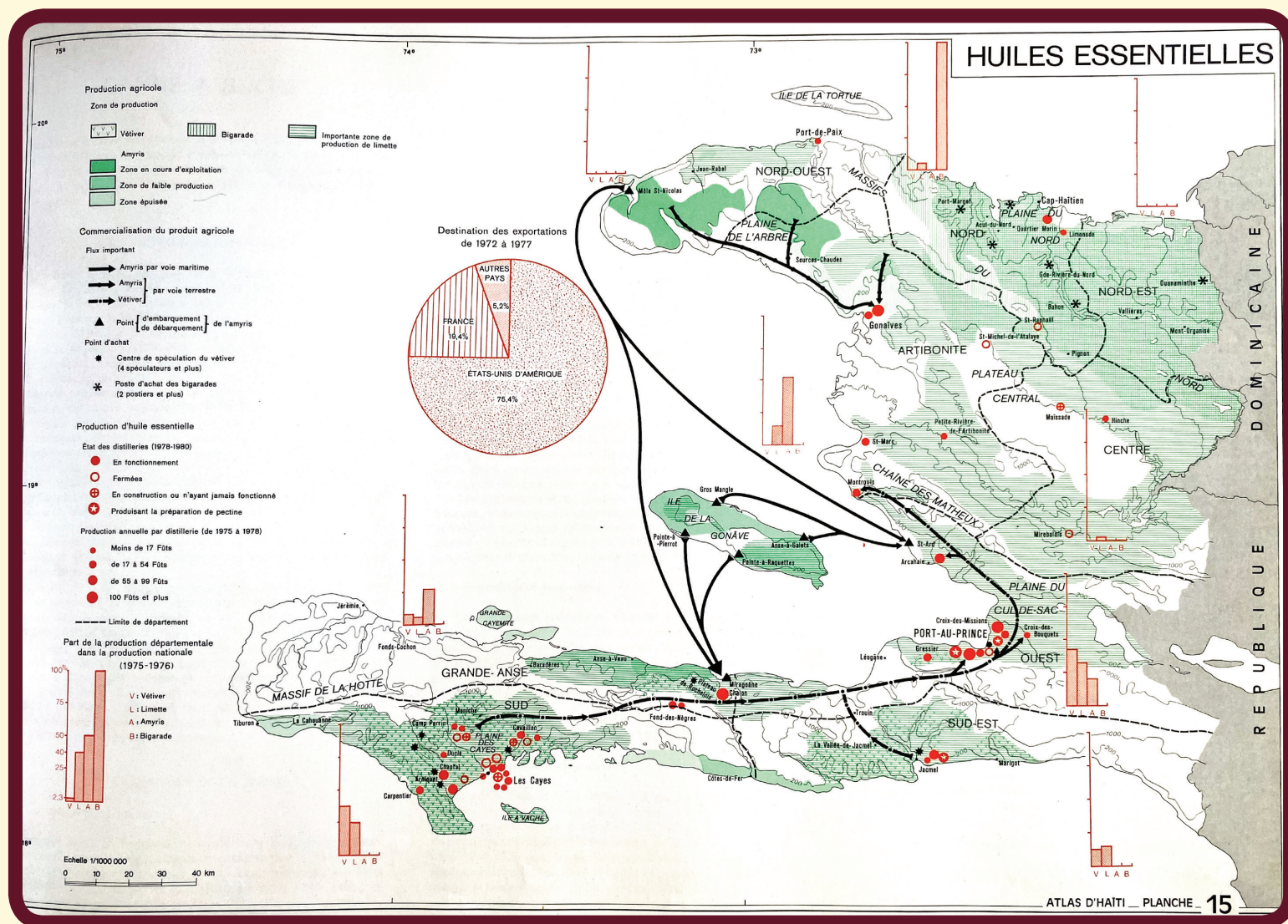
LA REGION DU GRAND-NORD PRODUIT AUSSI DU CACAO ET DE LA CANNE-À-SUCRE DANS LES PLAINES DU NORD ET LA REGION DU BORGNE



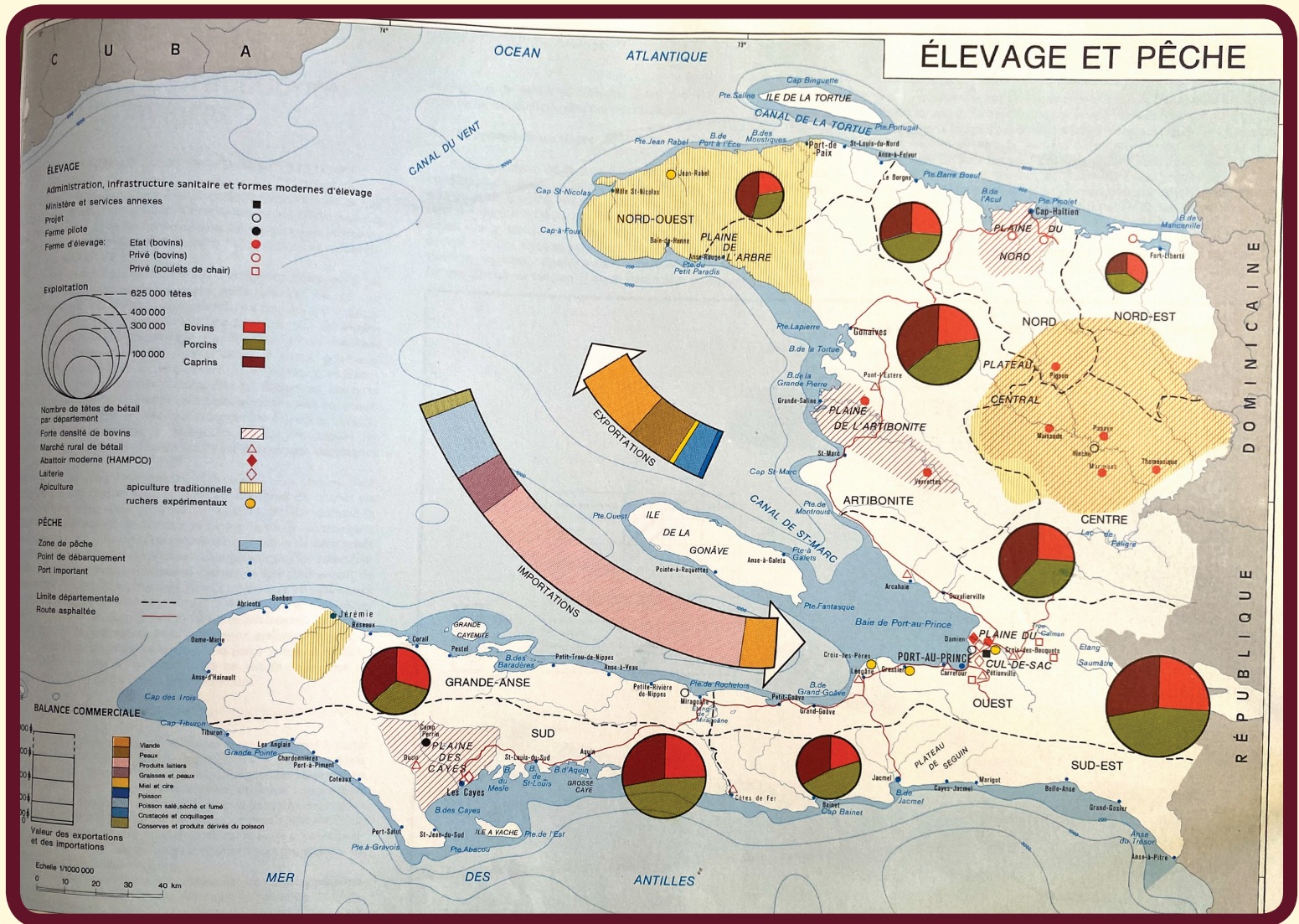
AU XXÈME SIÈCLE LE COTON EST PRODUIT DANS LE MASSIF DE TERRE-NEUVE ET AUTOUR DE ANSE-ROUGE, LE TABAC DANS LA PLAINE DU NORD ET LE SISAL AUTOUR DE FORT-LIBERTÉ



AU XXÈME SIÈCLE LE NORD-OUEST PRODUIT DE LA LIMETTE ET DE L'AMYRIS. LE NORD ET LE NORD-EST SE COUVRENT DE LIMETTES ET DE BIGARADES. LES USINES DE TRANSFORMATION SONT AU CAP-HAÏTIEN ET AUX GONAÏVES



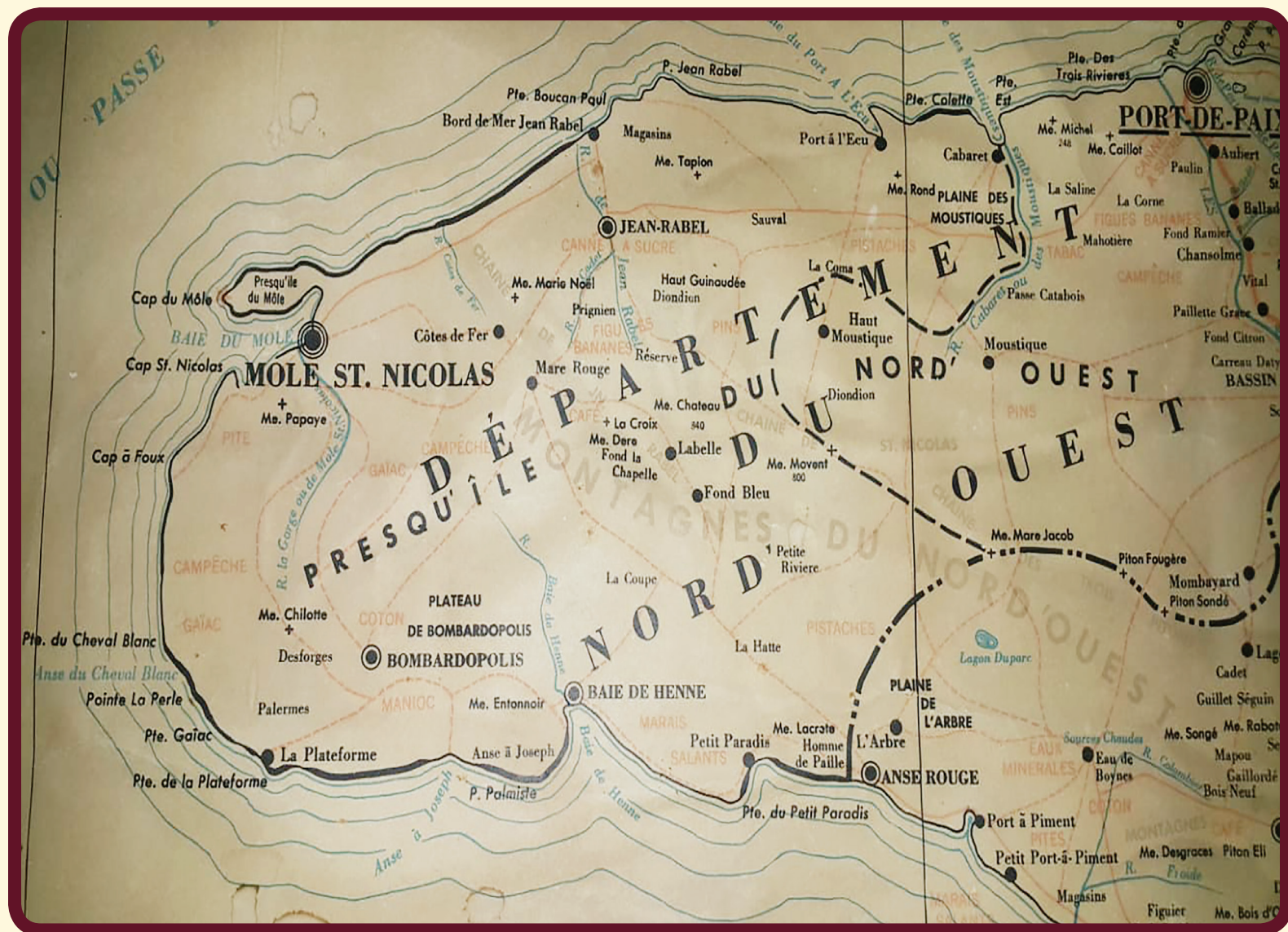
BOVINS, CAPRINS ET PORCINS SONT ÉLEVÉS DANS LES TROIS DÉPARTEMENTS DU NORD. L'APICULTURE TRADITIONNELLE SE PRATIQUE AU NORD-OUEST ET DANS LE MASSIF DU NORD ADJACENT AU PLATEAU-CENTRAL. LA PÊCHE ARTISANALE EXISTE SUR TOUT LE LITTORAL.



CARTE DE PEREIRA INDIQUANT LES CULTURES EXISTANTES VERS 1950 DANS LE GRAND-NORD



CARTE DE PEREIRA INDICANT LES CULTURES EXISTANTES VERS 1950 DANS LE GRAND-NORD



RELEVÉ DES CULTURES ET DES MINÉRAUX IDENTIFIÉS SUR LA CARTE DE PEREIRA

Symbole	Description
3 en forme de B	3 denrées : Bananes, Vivres et Légumes
B	Bauxite
C	Campêche
<u>C</u>	Coton
C à l'intérieur de Carré	Cuivre
C dans Triangle	Café
C dans un cercle	Caoutchouc
C sous ligné	Canne-à-sucre
EM	Eau Minérale
F en italique classique	Fruits
FB	Figue-bananes
G	Gaïac
<u>M</u>	Manganèse
M	Manioc
P sous ligné	Pistache
S+A	Sable et Aurifère
T	Tabac
Triangle Barre Milieu	Pin
P	Pite

VISION POUR LES PROCHAINS 30 ANS

A LONG TERME : UNE HAITI VERTE ET BLEUE

MISER SUR UNE DESTINATION CULTURELLE, ECOLOGIQUE TOURISTIQUE, UNE AUGMENTATION CONSIDERABLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET UNE INDUSTRIE DE QUALITE

A COURT TERME : STOPPER L'HEMORRAGIE

CARACTÉRISÉE PAR :

- LA FUITE DES CERVEAUX ET DE LA MAIN D'OEUVRE
- LA FUITE DES CAPITAUX
- LES DETOURNEMENTS DE FONDS PUBLICS
- LA MAUVAISE EDUCATION DE NOS ENFANTS
- LA CARENCE DE SOINS HOSPITALIERS
- LE DEBOISEMENT ACCELERE ET LA DESERTIFICATION DES SOLS

A MOYEN TERME :

- DIRIGER L'ENSEIGNEMENT EN FONCTION DE LA VISION A LONG TERME
- ATTIRER LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS
- PRENDRE UN CHEMIN DECOUPÉ POUR CRÉER DE LA RICHESSE
- REMEMBRER LE FONCIER ET REBOISER LE PAYS
- RATRAPPER LE NIVEAU DE VIE DES VOISINS DOMINICAINS,JAMAICAINS ET CUBAINS

PLANIFICATION

OBJECTIF POUR LES PROCHAINS 30 ANS :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| • UN PLUS GRAND REVENU | • INDICATEURS: |
| • POUR LES HABITANTS DE LA REGION | • LOGEMENT |
| • UN PLUS GRAND TAUX D'EMPLOIS | • SANTÉ ET ASSAINISSEMENT |
| • UNE PLUS GRANDE PRODUCTIVITE | • TRANSPORT ET COMMUNICATION |
| • UN ENVIRONNEMENT RÉGÉNÉRÉ | • EDUCATION |
| • UN PLUS GRAND STANDARD DE VIE | |

STRATÉGIES

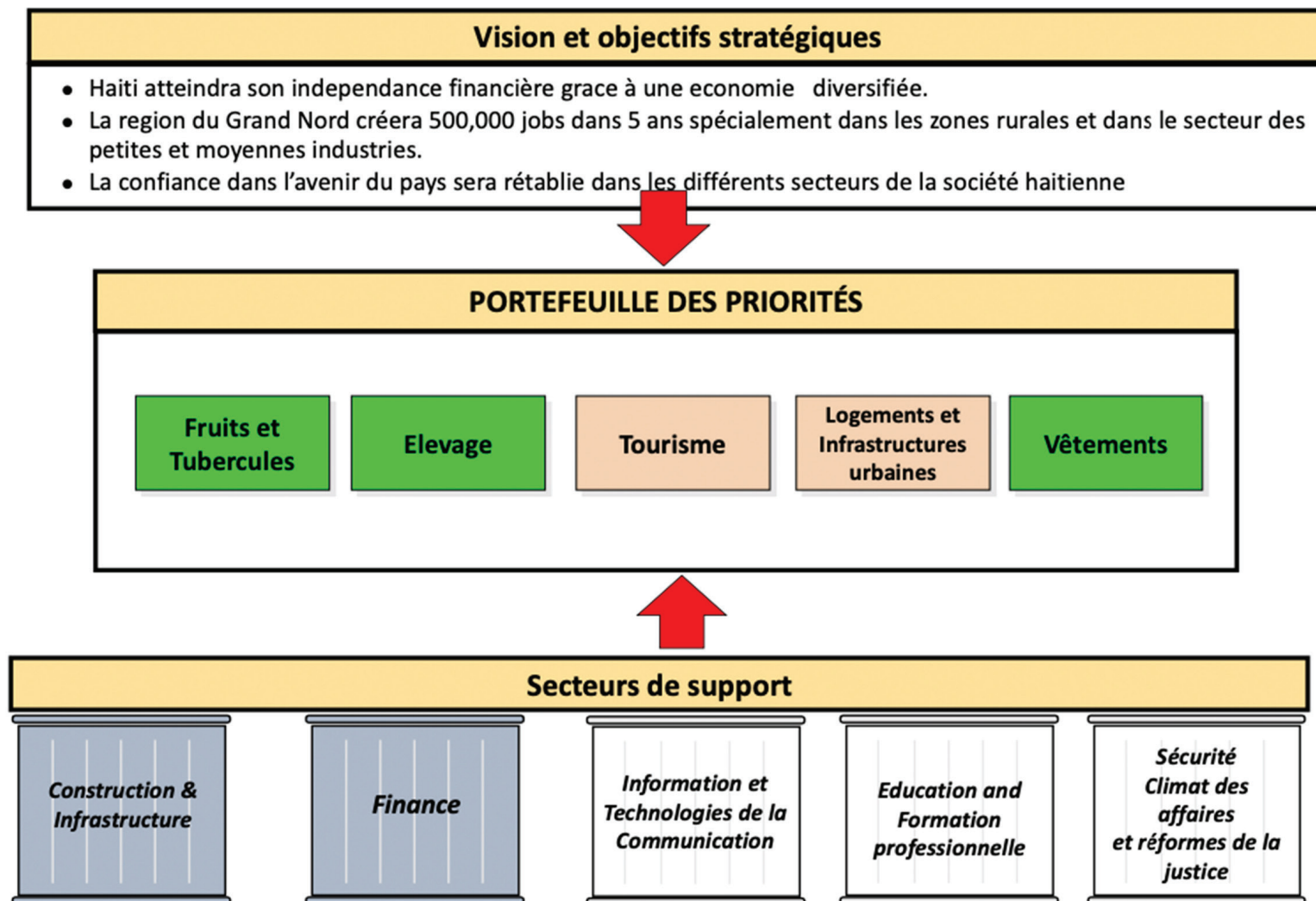
1- DES POLITIQUES CENTRÉES SUR LA POPULATION:

- DIMINUER LES IMPORTATIONS EN AUGMENTANT LA PRODUCTION AGRICOLE ET AGRO FORESTIERE.
- DANS LE MOYEN TERME LA TRANSFORMATION DU SURPLUS AGRICOLE PERMETTRA DE DONNER UN ELAN AUX EXPORTATIONS.
- INTENSIFIER L'EDUCATION ET L' APPLICATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES EN FONCTION DE LA VISION.
- INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT,DE COMMUNICATIONS ET D'ENERGIE.
- ACCUEILLIR LES NOUVEAUX MIGRANTS EN AMENAGEANT LES VILLES ET LES VILLAGES.

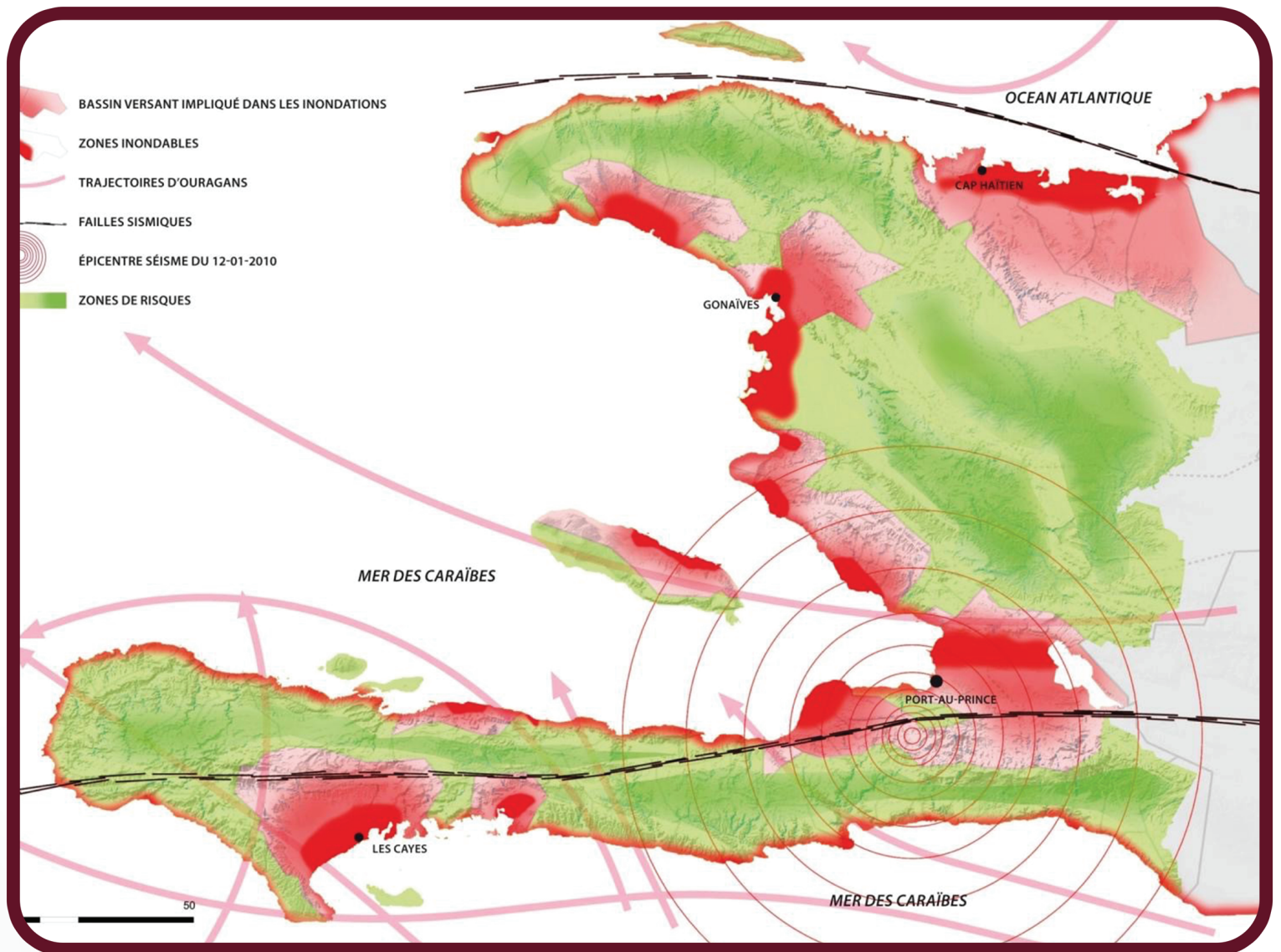
2-DES POLITIQUES CENTRÉES SUR LA GLOBALISATION:

- AUGMENTER LA PRODUCTION MANUFACTURIERE DANS LES ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES DECENTRALISÉES.
- ORGANISATION ET PROMOTION DES PRODUITS TOURISTIQUES DU GRAND NORD: MOLE ST NICOLAS,LA TORTUE.
- CAP HAITIEN,PARC NATIONAL HISTORIQUE,PARC DES 3 BAIES.

FEUILLE DE ROUTE POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS

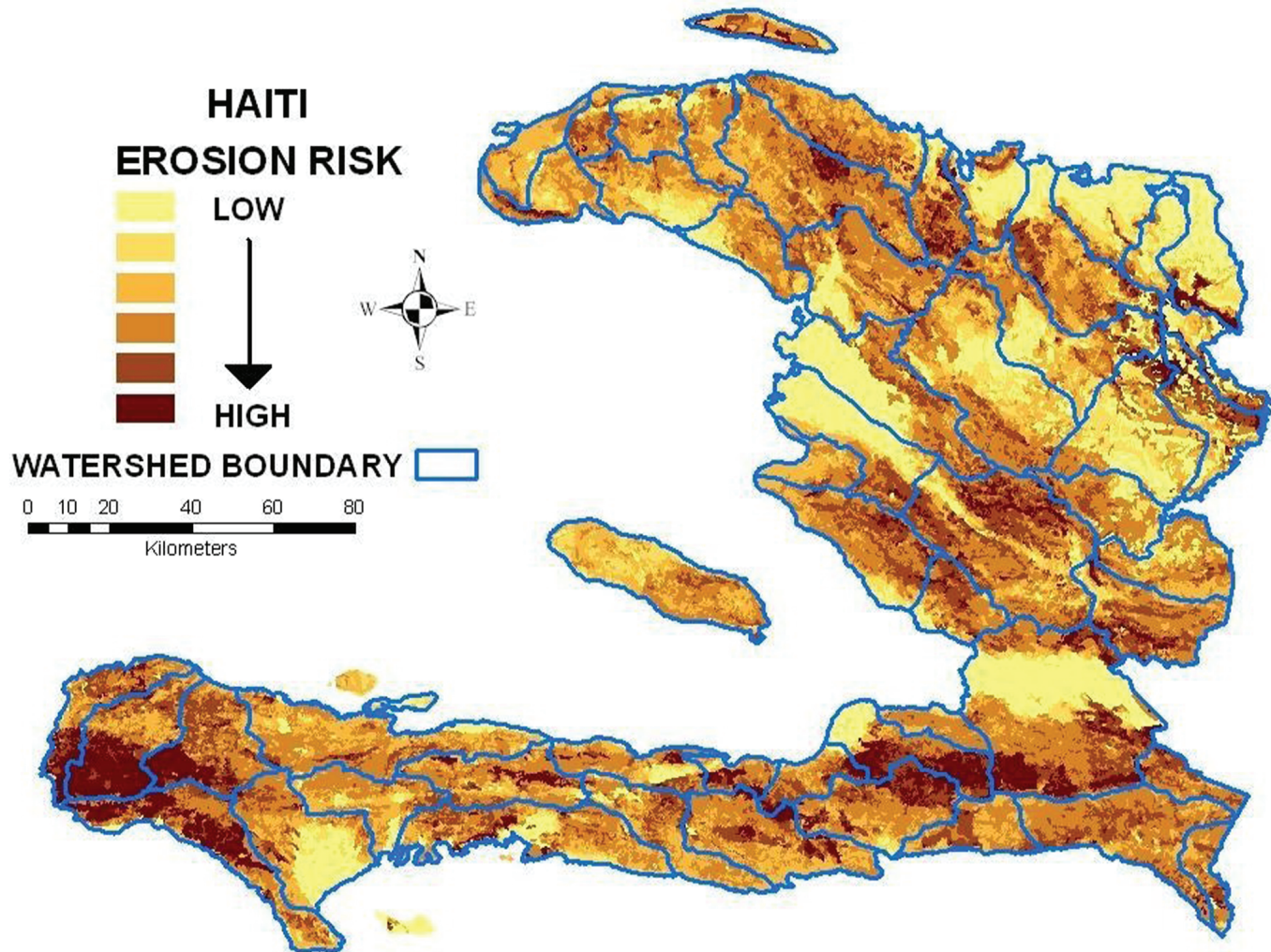


LA GÉOGRAPHIE DES RISQUES



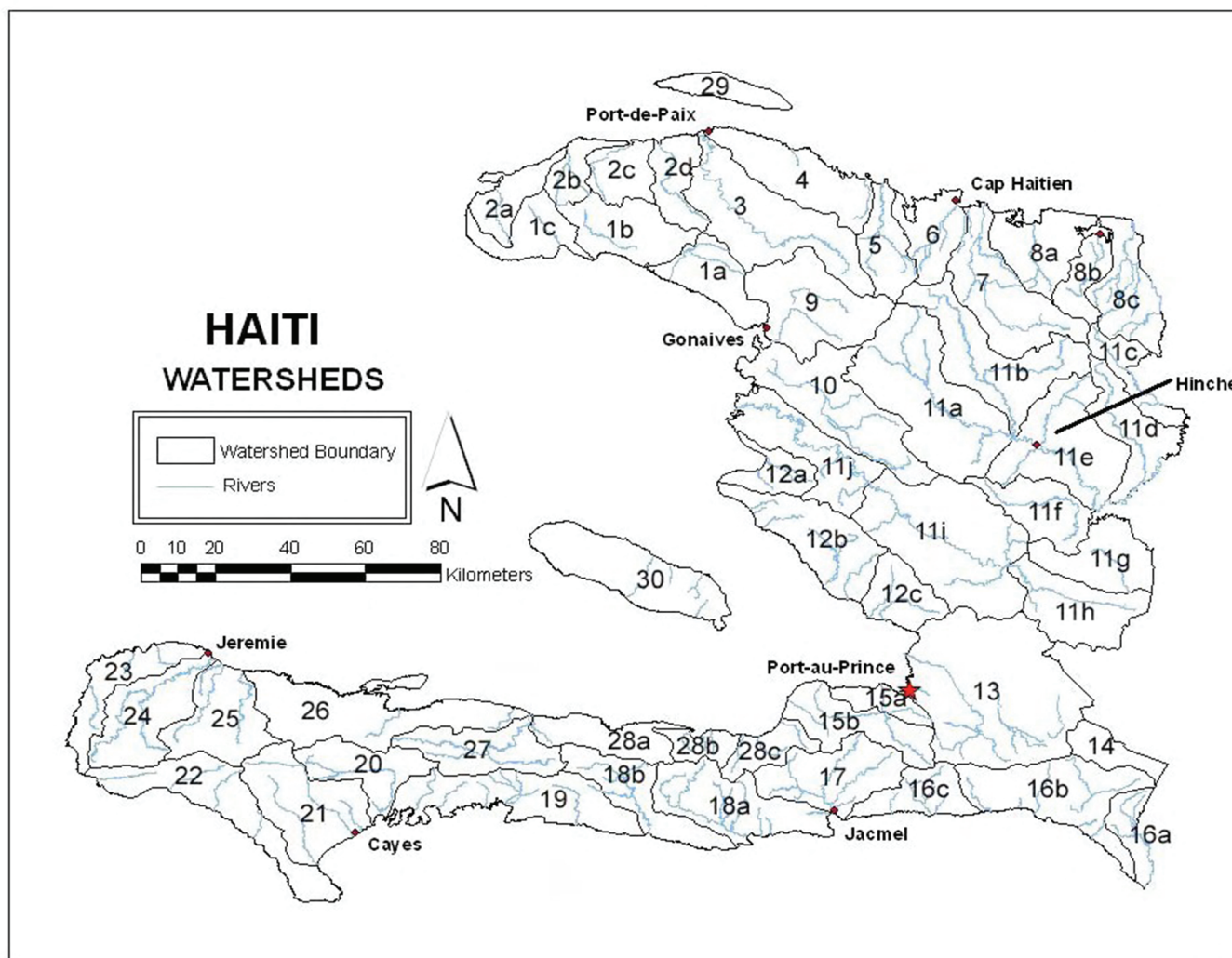
MITIGATION DES RISQUES

CARTE DE RISQUE D'ÉROSION



**L'ADOPTION DES 20 BASSINS VERSANTS COMME UNITES SPATIALES
DE DEVELOPPEMENT DU GRAND-NORD EST LA SEULE FAÇON DE
RESOUDRE LE PARADOXE D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE EN CONSERVANT LES SOLS ET EN REBOISANT LES MORNES**

KENBE DLO – KENBE TÈ

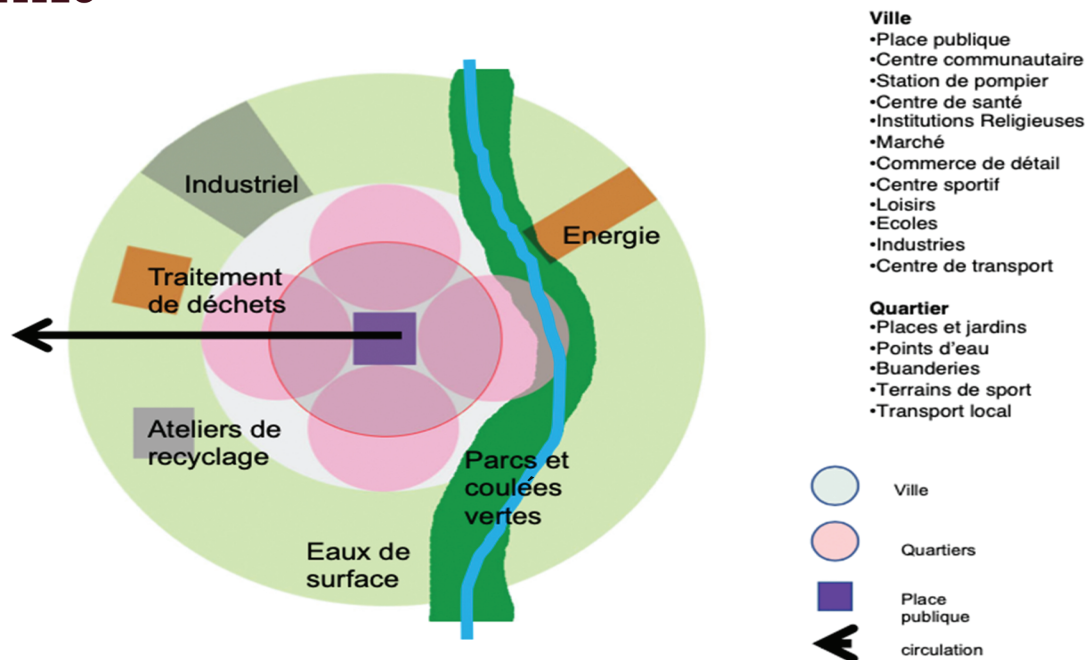


CREATION D'UN ORGANISME AUTONOME DE GESTION DU GRAND NORD

L'élément le plus important pour organiser un développement économique à long terme pour cette région, un développement qui renforcera l'autonomie et la durabilité, consiste à s'appuyer sur les forces des habitants et de la région et à créer de très nombreuses petites entreprises familiales.

L'argent reste dans la communauté et est dépensé dans la communauté. Ainsi, l'autonomie économique des familles est construite et la résilience communautaire et régionale est formée.

EXTENSION DES VILLES SECONDAIRES ET CREATION DE VILLES NOUVELLES



Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haiti
Commission de Reconstruction



Villages agricoles durables Tourisme éco-agricole



Sustainable Practices Easily Implemented



Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haiti
Commission de Reconstruction



FERME SUR 1 CARREAU

1. RECYCLAGE D'EAUX USÉES
2. GÉNÉRATION DE BIO GAS
3. GÉNÉRATRICE MICRO HYDROELECTRIQUE

Tourism Eco-agricole



Sustainable Agricultural Villages



Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haiti
Commission de Reconstruction



Le territoire du Grand Nord est divisé en départements, communes et sections communales.

DEPARTEMENT DU NORD: 19 COMMUNES
DEPARTEMENT DU NORD-EST : 10 COMMUNES
DEPARTEMENT DU NORD-OUEST : 13 COMMUNES
TOTAL : 42 COMMUNES

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement d'Acul-du-Nord
(3 communes) :

1. Acul-du-Nord
2. Plaine-du-Nord
3. Milot

Arrondissement de Borgne
(2 communes) :

1. Borgne
2. Port-Margot

Arrondissement de Cap-Haïtien
(3 communes) :

1. Cap-Haïtien
2. Limonade
3. Quartier-Morin

Arrondissement de
Grande-Rivière-du-Nord
(2 communes) :

1. Grande-Rivière-du-Nord
2. Bahun

Arrondissement de Limbé
(2 communes) :

1. Limbé
2. Bas-Limbé

Arrondissement de Plaisance
(2 communes) :

1. Plaisance
2. Pilate

Arrondissement de Saint-Raphaël
(5 communes)

1. Saint-Raphaël
2. Dondon
3. Ranquitte
4. Pignon
5. La Victoire

DÉPARTEMENT DU NORD-EST

Arrondissement de Fort-Liberté
(3 communes) :

1. Fort-Liberté
2. Perches
3. Ferrier

Arrondissement d'Ouanaminthe
(3 communes) :

1. Ouanaminthe
2. Capotille
3. Mont-Organisé

Arrondissement de Trou-du-Nord
(4 communes) :

1. Trou-du-Nord
2. Caracol
3. Sainte-Suzanne
4. Terrier-Rouge

Arrondissement de Vallières
(3 communes) :

1. Vallières
2. Carice
3. Mombin-Crochu

DÉPARTEMENT DU NORD-OUEST

Arrondissement de
Môle-Saint-Nicolas
(4 communes) :

1. Môle-Saint-Nicolas
2. Baie-de-Henne
3. Bombardopolis
4. Jean-Rabel

Arrondissement de Port-de-Paix
(4 communes)

1. Port-de-Paix
2. Bassin-Bleu
3. Chansolme
4. La Tortue

Arrondissement de
Saint-Louis-du-Nord
(2 communes)

1. Saint-Louis-du-Nord
2. Anse-à-Foleur

PLAN D'ACTION POUR LE RELEVEMENT ET LE DEVELOPPEMENT D'HAÏTI

Pôles et sous-pôles de développement



Le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) a identifié les pôles régionaux et locaux de développement à renforcer ainsi que les grandes infrastructures en réseaux et les grands équipements sociaux à mettre en place pour structurer l'organisation du territoire. Le PARDH a fait le choix des pôles régionaux de développement, et donc le choix des régions, pour structurer et équilibrer le développement socioéconomique et l'aménagement du territoire national et le choix des Chefs-lieux d'Arrondissement comme pôles locaux de développement, et donc le choix des Arrondissements, pour structurer le développement et l'aménagement local du territoire.

Notons que, parmi les douze pôles régionaux de développement, l'on retrouve Port-au-Prince qui est la capitale nationale et constitue de ce fait également un pôle national de développement, ainsi que Cap-Haïtien au nord et Les Cayes au sud, qui constituent de plus grands pôles régionaux que les autres pôles régionaux de développement. Ces derniers sont Port-de-Paix, l'axe Fort-Liberté/Ouanaminthe, Gonaïves, Hinche, Saint-Marc, Mirebalais, Jérémie, Miragoâne et Jacmel.

Les douze pôles régionaux de développement sont stratégiquement situés sur le territoire national. Ils desservent un nombre de population significatif, et chacun d'entre eux compte des avantages comparatifs de développement particuliers, que ce soit au niveau de leur potentiel de développement industriel, portuaire et aéroportuaire, ou au niveau de leur potentiel de développement agricole, agroindustriel ou touristique. Les quarante-deux pôles locaux de développement correspondant aux Chefs-lieux d'Arrondissement, le territoire des Arrondissements est l'échelon géographique local ciblé pour l'aménagement et la gestion

PÔLES DE DEVELOPPEMENT ET RESEAUX D'INFRASTRUCTURES , D'EQUIPEMENTSS ET DE SERVICES



du territoire, pour la structuration du développement local et pour l'organisation de la desserte des services de proximité à la population, sans pour autant émietter le territoire. La

Les réseaux d'infrastructures, d'équipements et de services à implanter sur le territoire devront donc aujourd'hui être structurés de façon pyramidale à partir d'un maillage des pôles régionaux de développement, des pôles locaux de développement, des Chefs-lieux de Commune et des Chefs-lieux de Section Communale. De façon générale, les infrastructures, équipements et services collectifs nationaux et de portée régionale devront être localisés dans les pôles régionaux de développement, ou les rejoindre, de façon à assurer l'intégration politique, économique et sociale des régions au territoire national. Les infrastructures, équipements et services collectifs dont la portée est intercommunale, soit d'Arrondissement, devront être localisés dans tous les pôles locaux de développement, ou les rejoindre, de façon à assurer la couverture de tout le pays. Enfin, l'accès aux infrastructures, équipements et services répondant aux besoins « plus quotidiens » de la majorité de la population sera assuré par leur localisation dans les Chefs-lieux de Commune et de Section Communale et là où le nombre de population le justifie.

developpement et qu'il inclut des Chefs-lieux de Commune et de Section Communale, il accueillera à la fois des infrastructures, équipements et services nationaux, régionaux et locaux. Les autres pôles locaux de développement, qui incluent aussi des Chefs-lieux de Commune et de Section Communale, accueilleront à la fois des infrastructures, équipements et services intercommunaux et locaux. Les autres Chefs-lieux de Commune et de Section Communale accueilleront uniquement des infrastructures, équipements et services locaux.

La carte suivante illustre les pôles régionaux et locaux de développement et les liens entre eux.

Plaines agricoles

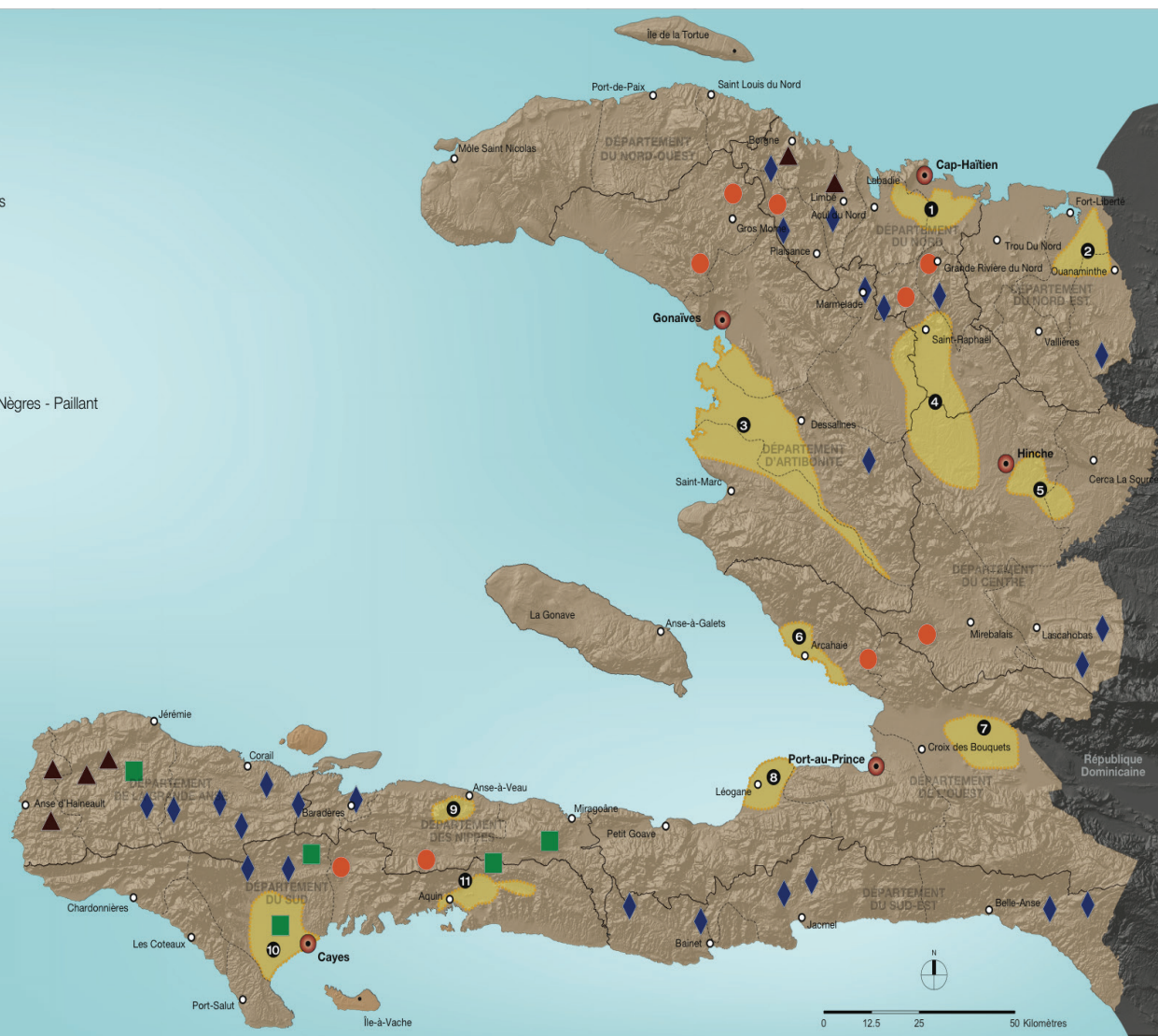
Appui technique | IBI | DAA

- 1 Plaine du Nord
- 2 Plaine de Maribaroux
- 3 Plaine de l'Artibonite
- 4 Haut Plateau Central
- 5 nom à vérifier*** je te reviens
- 6 Plaine de l'Archaie
- 7 Plaine du Cul-de-Sac
- 8 Plaine de Léogane
- 9 Plaine de Baconnois
- 10 Plaine des Cayes
- 11 Plaine d'Aquin - Fond-des-Nègres - Paillant

Plaine agricole
Pôle de développement
Sous-pôle de développement

LIMITES
— Département
..... Arrondissement

PRODUCTION RÉGIONALE
Mangue
Cultures vivrières
Cacao
Café



Grandes zones touristiques

Appui technique | IBI | DAA



Zones d'intervention spéciale

VERSION B

Appui technique | IBI | DAA

- 1 Château d'eau de Saint-Louis du Nord – Anse à Foléur
- 2 Château d'eau de Marmelade – Dondon
- 3 Parc historique de la Citadelle
- 4 Château d'eau de Vallière – Mont Organisé
- 5 Château d'eau de Savanette – Baptiste
- 6 Château d'eau de Dame-Marie – Anse d'Haineault
- 7 Parc du Pic Macaya
- 8 Zones des Cayemites – Pestel – Baradères
- 9 Château d'eau de Petit-Goâve – Bainet
- 10 Château d'eau Seguin – Forêt des Pins – Savanne Zombi



Réseau National de transport

Maillage routier, ports et aéroports

- CHEF-LIEUX**
- de Département
 - d'Arrondissement
- LIMITES**
- Département
 - Arrondissement
- RÉSEAU ROUTIER PRINCIPAL**
- Maillage national (réseau primaire)
 - Lien terrestre Haïti - République Dominicaine
- GRANDES ZONES**
- Grande zone industrielle
 - Grande zone touristique
- ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT**
- Traversier
 - Aéroport international
 - Port international
 - Port secondaire
 - Port local
 - Port touristique



Legende

Département

- ARTIBONITE
- CENTRE
- GRANDE ANSE
- NORD
- NORD EST
- NORD OUEST
- OUEST
- SUD
- SUD EST

Réseau routier

- Route prioritaire
- Route internationale
- Route secondaire

Administratif

- Capitale
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu de commune
- Localité ou village
- Ville dominicaine frontalière

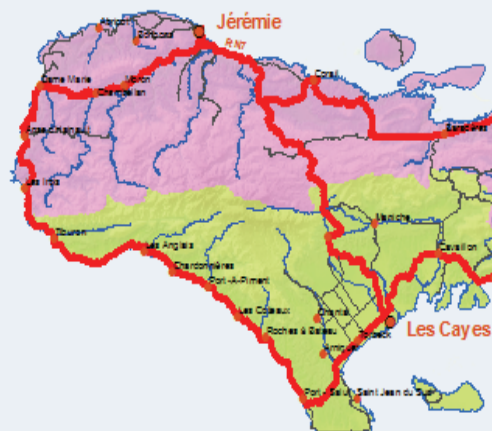
- Frontière
- Lac
- Cours d'eau

UTE Juillet 2000

Service Technique d'Environnement

Echelle 1 : 1, 200, 000

ROUTES NATIONALES



MAILLAGE ROUTIER SOUHAITÉ

DANS LE MOYEN TERME LE GRAND-NORD REPRESENTERA 18,31 % DE LA POPULATION D’HAITI SOIT 2 401 759 HABITANTS SI LE STATUT QUO CONTINUE

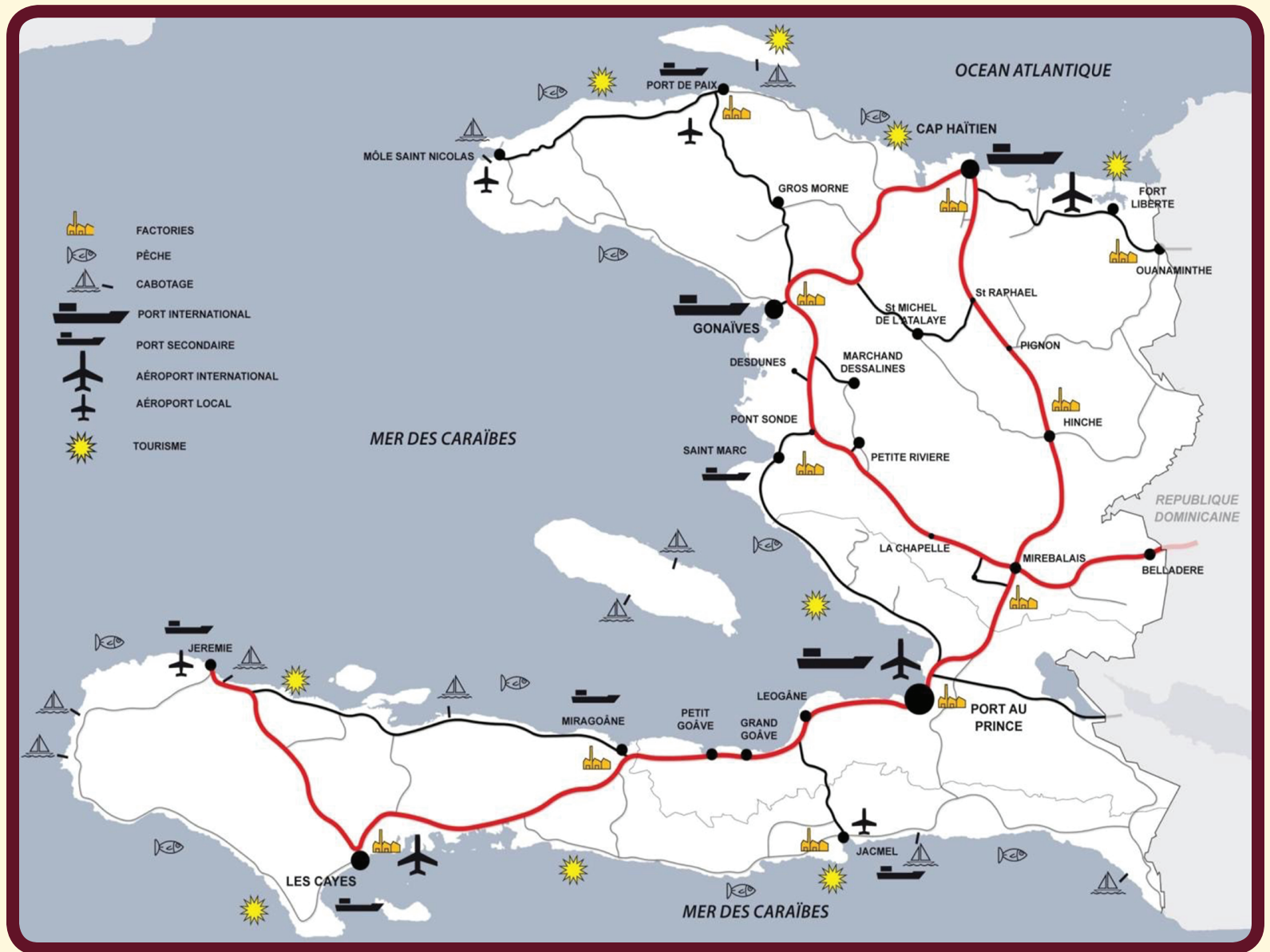
Départements	2011	2016	2021	2026	2031	% en 2011	% en 2031
ARTIBONITE	1 497 887	1 624 496	1 754 753	1 887 388	2 020 049	15,25 %	15,40 %
CENTRE	650 230	696 972	745 655	792 556	838 189	6,62 %	6,39 %
GRAND'ANSE	403 693	410 108	413 489	412 866	406 633	4,11 %	3,10 %
NORD	949 808	1 002 959	1 054 913	1 103 434	1 146 443	9,67 %	8,74 %
NORD-EST	324 133	339 986	356 219	369 859	383 022	3,30 %	2,92 %
NORD-OUEST	615 853	675 722	739 928	806 072	872 294	6,27 %	6,65 %
SUD	707 199	712 908	711 706	702 856	686 030	7,20 %	5,23 %
SUD-EST	514 684	517 416	514 285	506 253	490 583	5,24 %	3,74 %
ENSEMBLE DU PAYS	9 821 229	10 623 504	11 452 121	12 285 227	13 114 578	100,00 %	100,00 %

MAIS AVEC L’APPLICATION DES NOUVELLES STRATEGIES, CETTE POPULATION POURRAIT DOUBLER ET ATTEINDRE 5 MILLIONS D’HABITANTS.

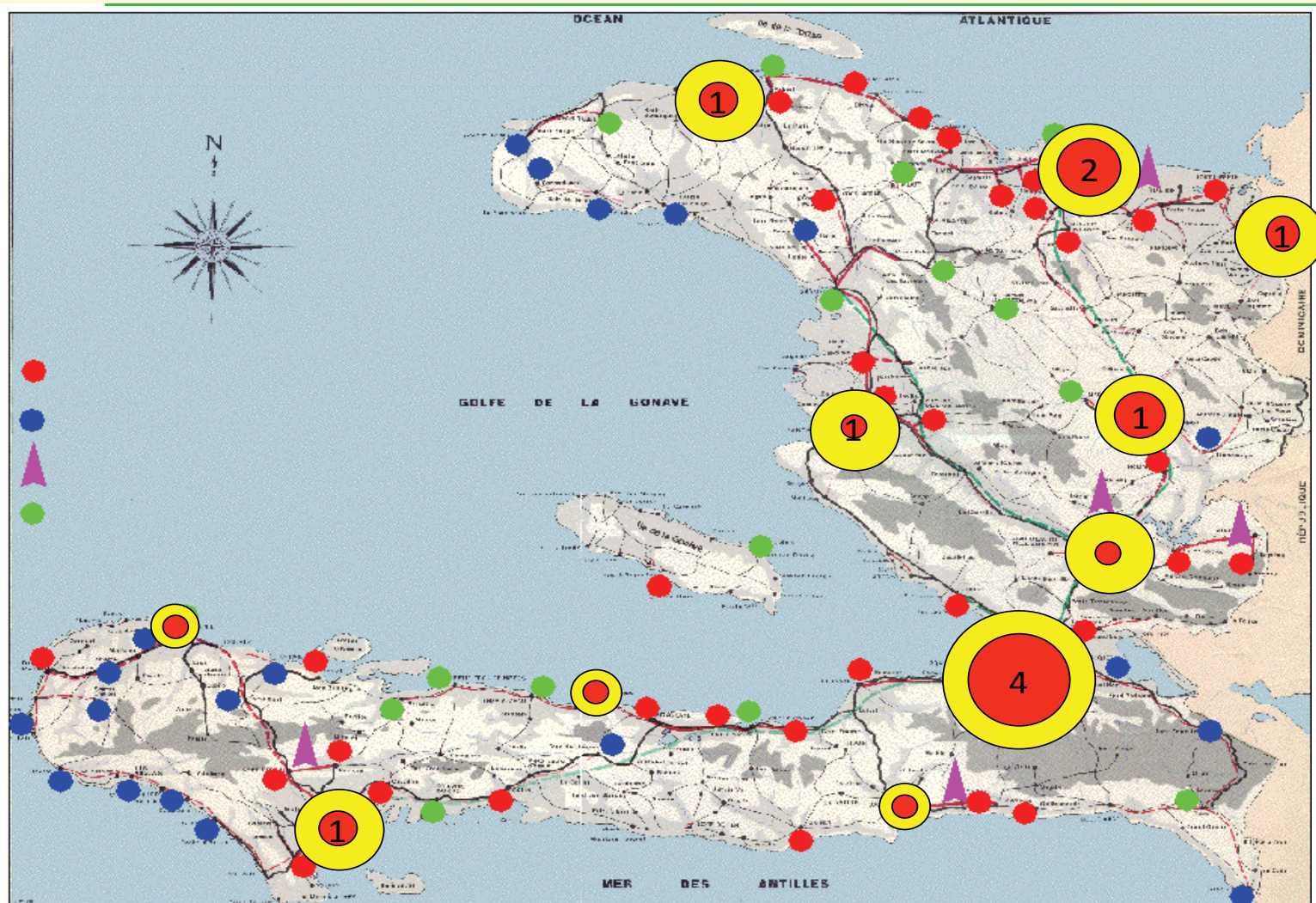


LES PORTS ET AÉROPORTS

La reconstruction de la relation avec la mer dans le cadre d'un projet économique national passera par la reconstruction d'un réseau de ports et d'aéroports adaptés aux besoins d'un pays moderne.



**VISION A LONG TERME:
TAUX D'URBANISATION: 80% 2023 -2050
16 MILLIONS URBAINS – 4 MILLIONS RURAUX**

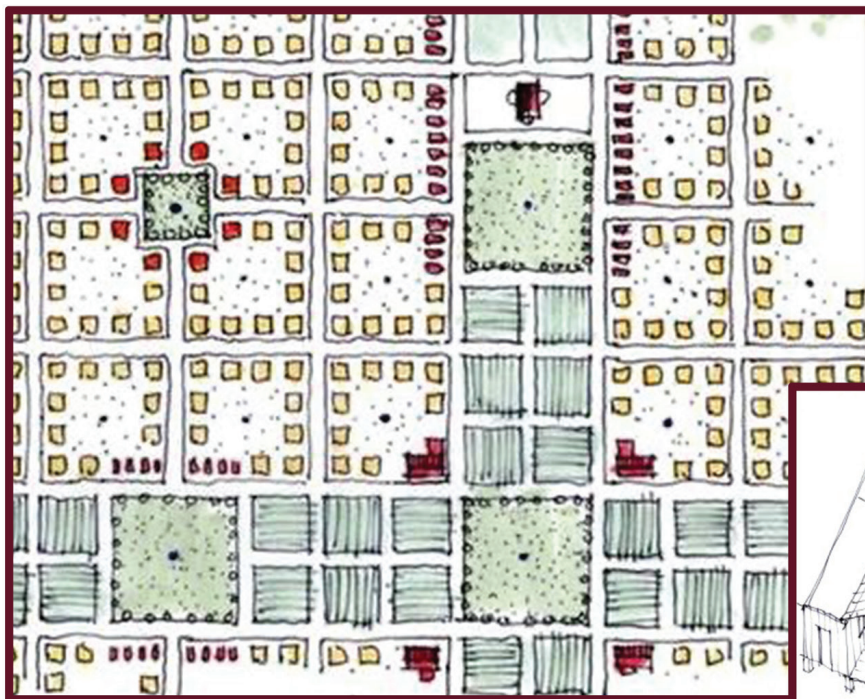


**EN 2050 LA POPULATION SERA A 80% URBANISÉE LA REGION DU GRAND NORD
ABSORBERA 5 MILLIONS D'HABITANTS. 4 MILLIONS Iront DANS LES POLES DE
DEVELOPPEMENT ET 1 MILLION DANS LES 20 VILLES SECONDAIRES**

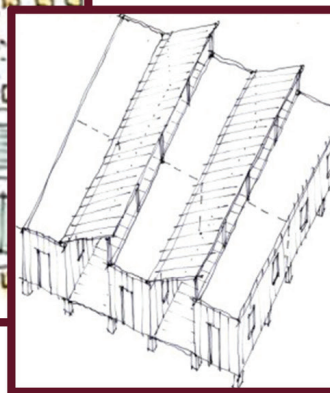
IMPLEMENTATION

Transforming Emergency Shelter into Permanent Housing

Exploration for the transformation of temporary, emergency shelter into a permanent, viable new town based on traditional Caribbean town planning principle



Sample Container Housing Module



Modèle de ville



Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haiti
Commission de Reconstruction



Renovation urbaine du Cap

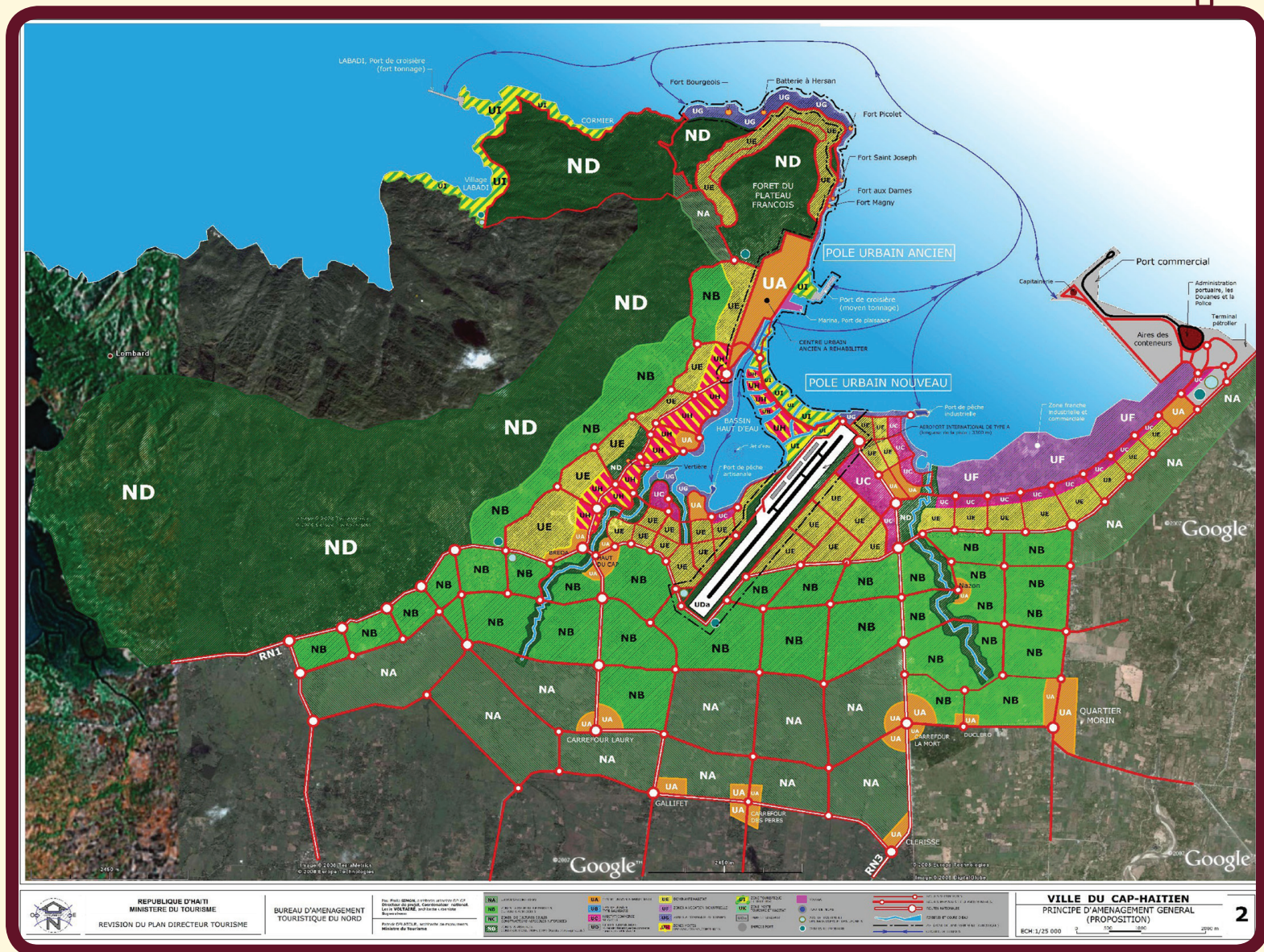




SCHÉMA DIRECTEUR D'URBANISME VILLE DE FORT-LIBERTÉ

NORD

PLAN D'URBANISME ET ZONAGE

0 100 200 300 m ECHELLE : 1/10 000

LEGENDE

Mixte

ZP/Mx : Zone d'Intérêt Patrimonial
Usage multiple du Centre-Ville

Résidentiel

Rb : Habitat individuel moyenne densité
Rc : Habitat individuel de forte densité
Rd : Habitat collectif de moyenne densité
Re : Habitat économique de forte densité
Rg : Zone d'accueil d'habitat précaire

Commerce

Ca : Commerce local
Cb : Commerce centralisé (marché)

Institutionnel

Pa : Public local
Pb : Public général

Loisir

La : Loisir local
Lb : Loisir général (parcs - loisirs)

Industrie

Ic : Industrie spéciale ou dangereuse
A : Artisanat / Agro-industrie

ZNAE : Zone non-aedificandi

ZNRE : Patrimoine Naturel à protéger (Mangroves)

AG : Zone Agricole à protéger

ZAD : Zone d'aménagement différé

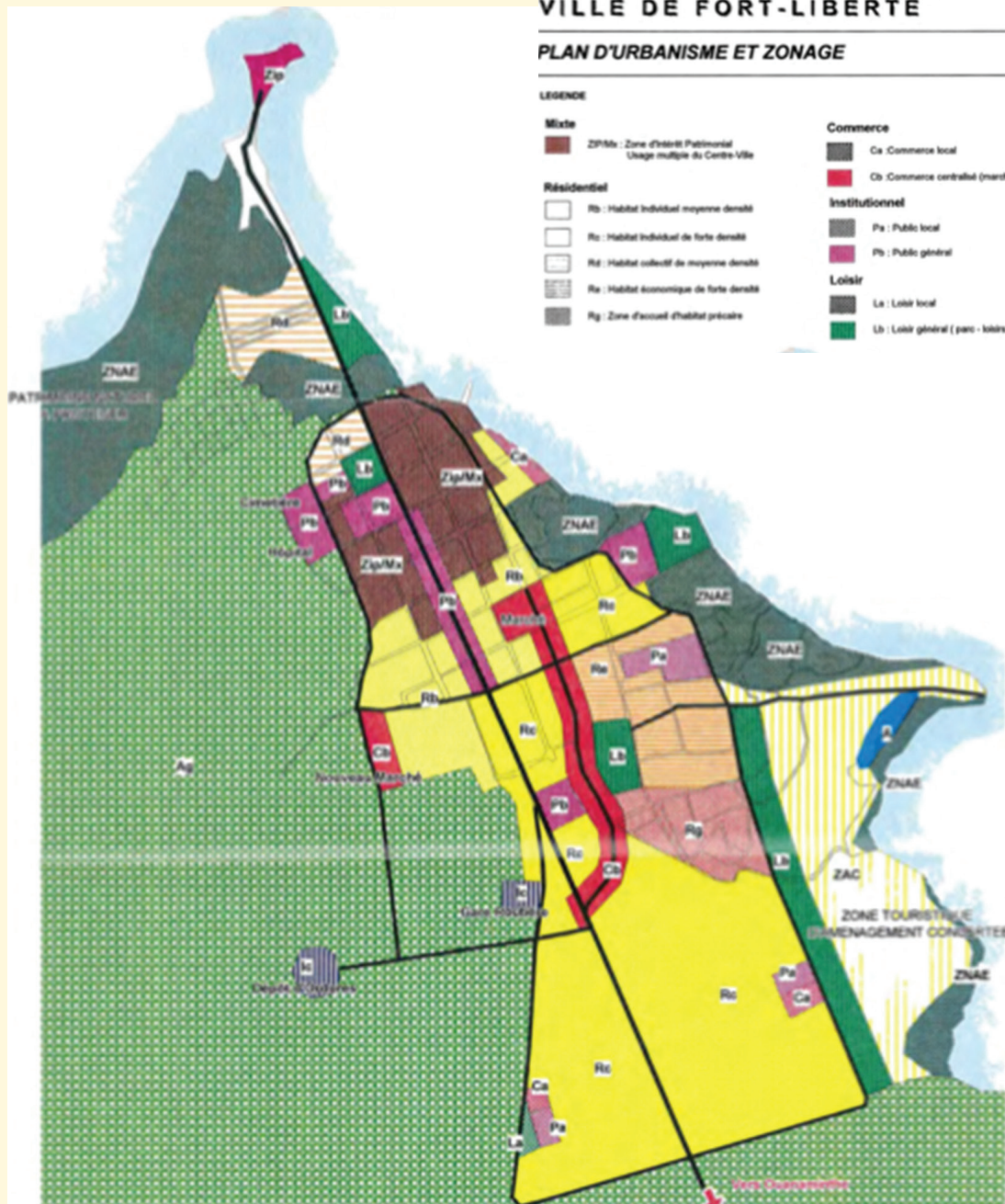
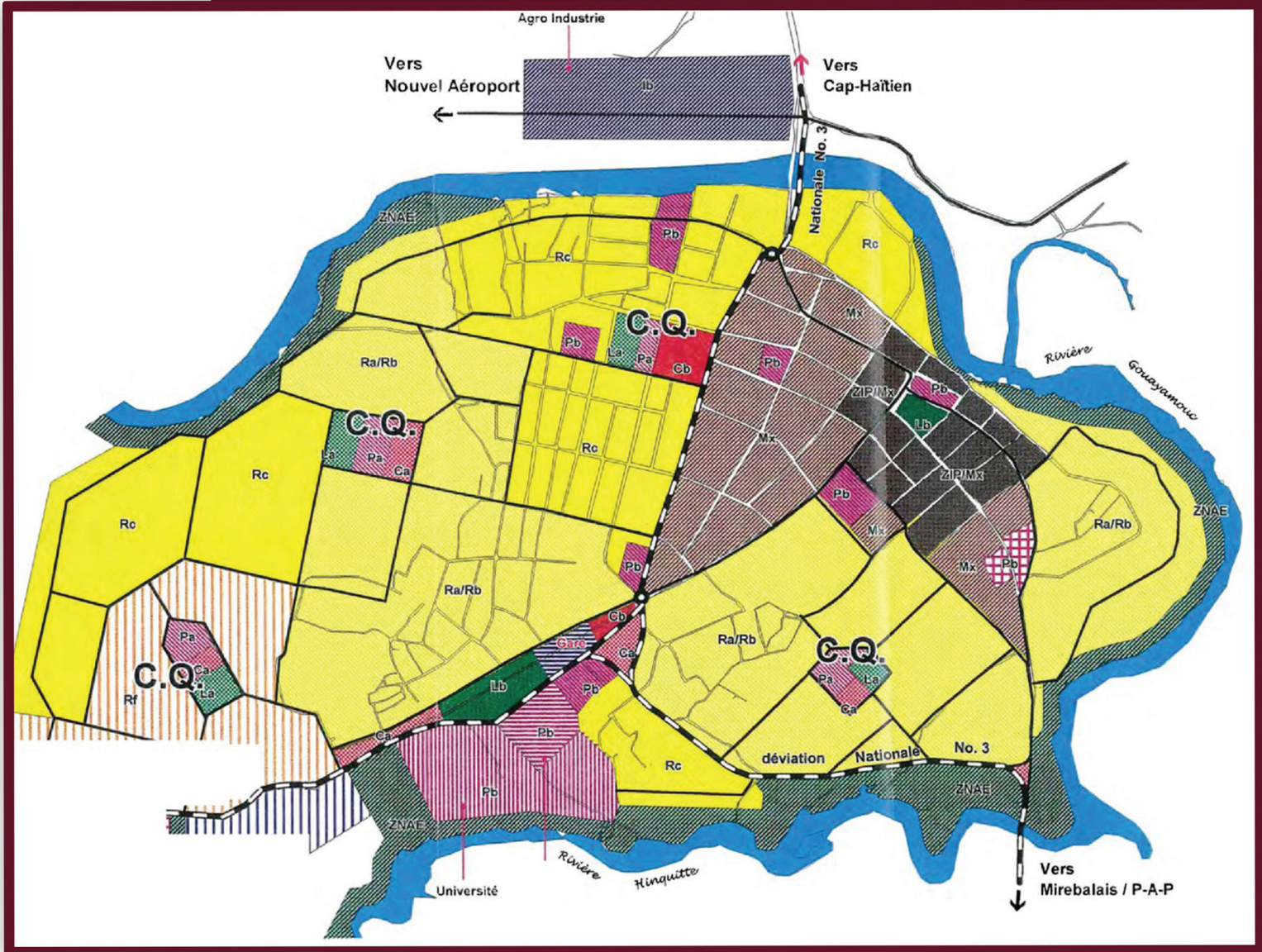
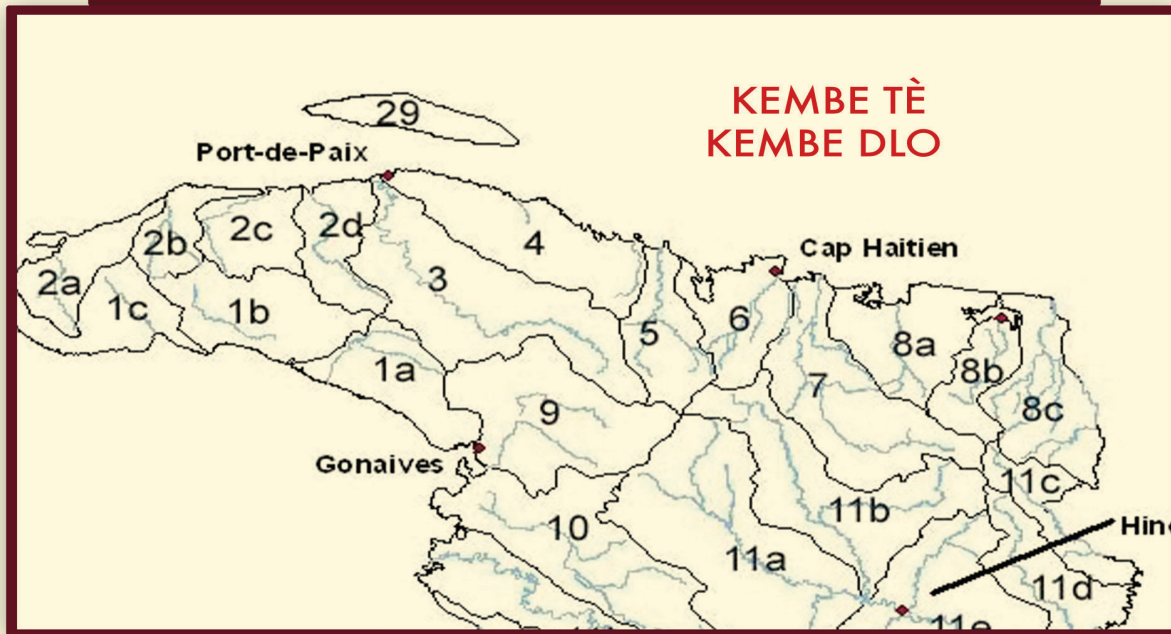
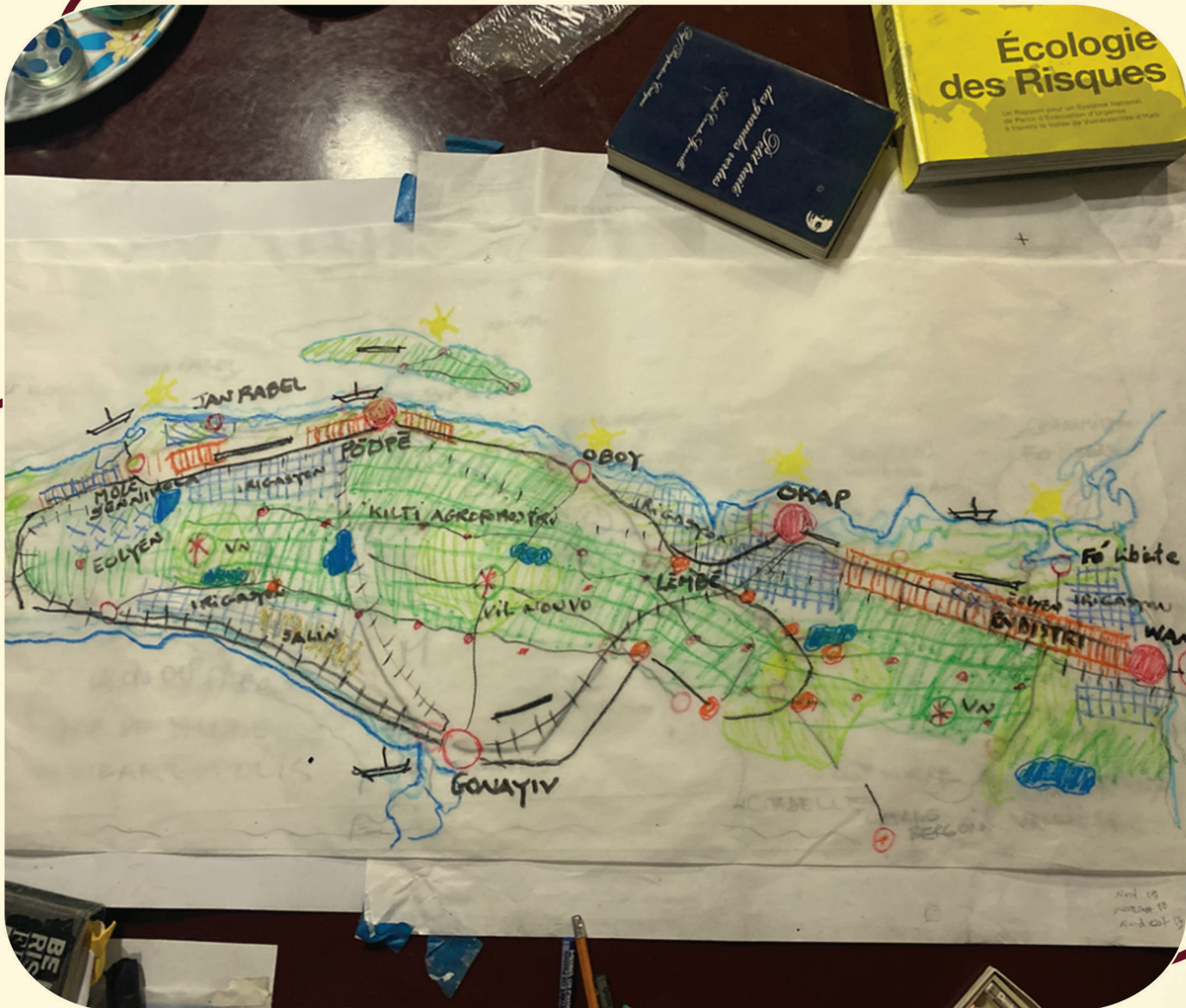


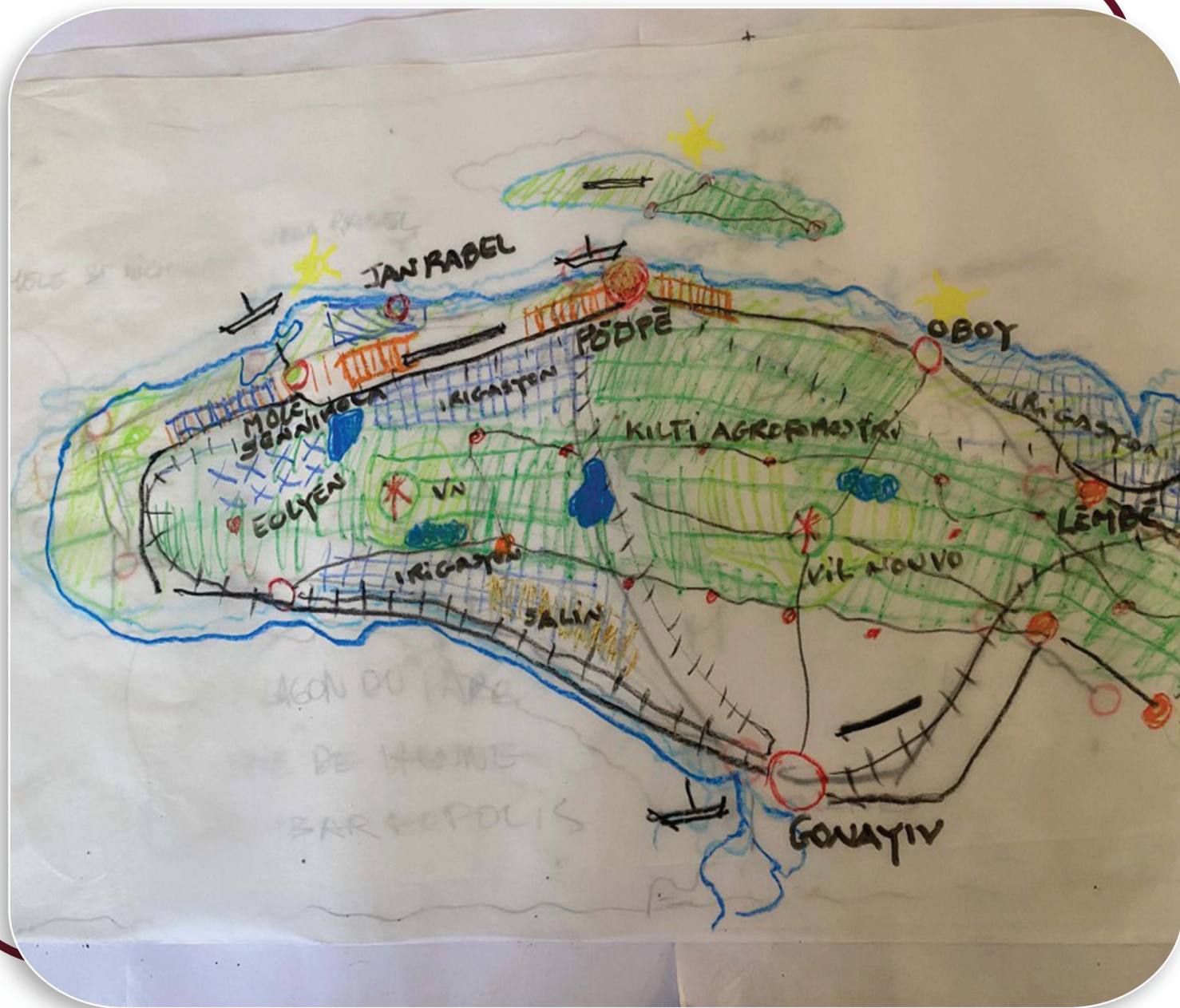
SCHÉMA DIRECTEUR D'URBANISME VILLE DE HINCHE

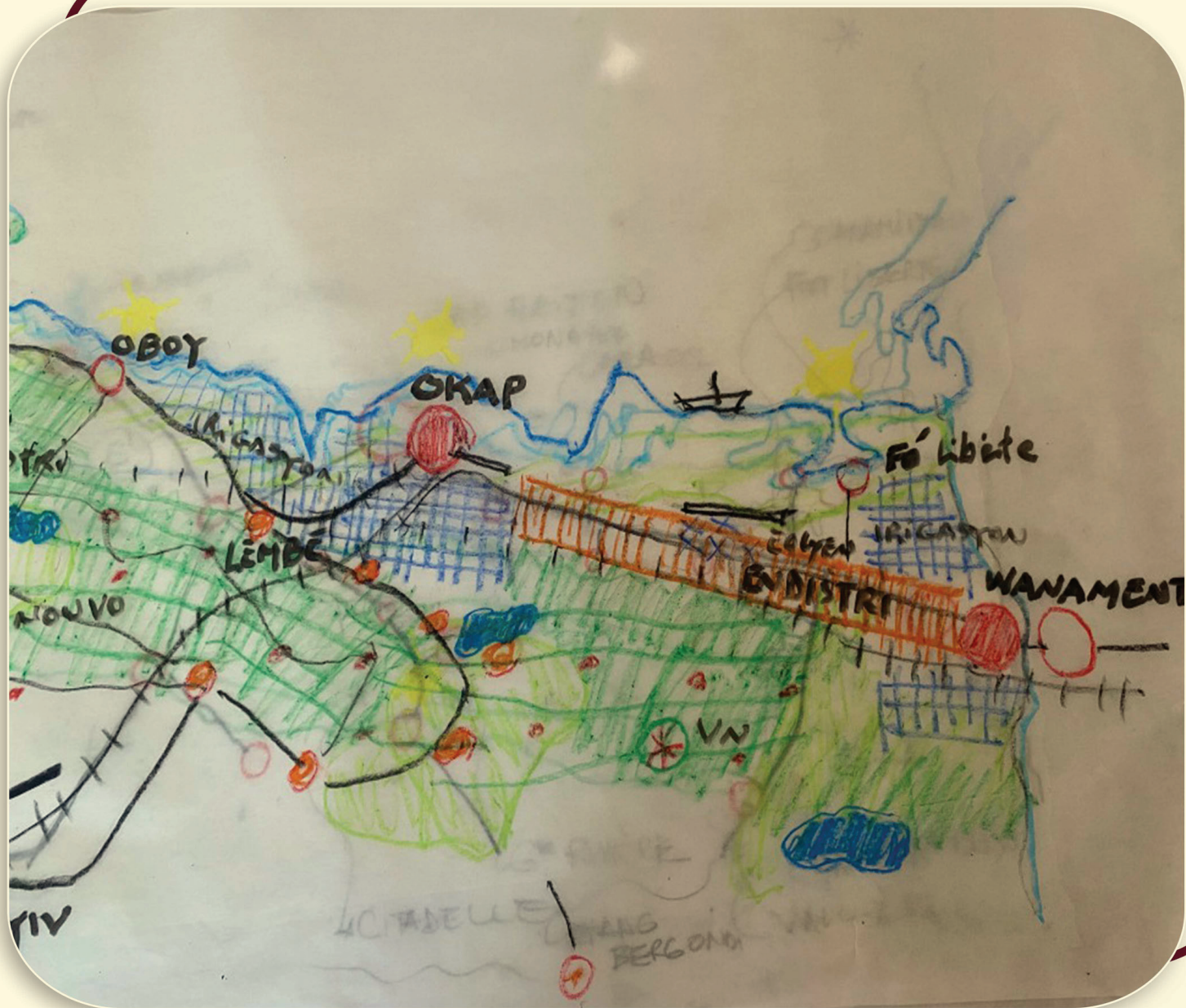


LES BASSINS VERSANTS ET RIVIÈRES D'HAÏTI









Propos de remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous les bénévoles et membres de l'équipe d'organisation qui ont rendu possible le deuxième symposium des Chambres de Commerce et d'Industrie du Corridor Nord. Cet événement qui s'est déroulé du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023, à Ekolojik Resort, au Cap-Haïtien.

Grâce à votre travail acharné et à votre engagement, nous avons pu profiter d'un environnement propice à l'apprentissage et aux échanges d'idées de grande qualité. Votre efficacité a permis à chacun de profiter pleinement des diverses activités et sessions, et nous saluons la qualité des discussions et des présentations.

Votre contribution à la planification et à l'exécution minutieuse de cet événement a créé une expérience enrichissante pour tous les participants et intervenants.

Au nom de toute l'équipe de la Fondation, nous vous remercions sincèrement pour votre hospitalité et votre professionnalisme tout au long de ce symposium. Votre travail exceptionnel a joué un rôle clé dans le succès de cet événement, et nous sommes reconnaissants d'avoir pu collaborer avec vous.

Ensemble, nous avons franchi une étape importante vers un avenir plus prospère et résilient pour le Corridor Nord. Nous sommes convaincus que les bases solides établies lors de ce symposium mèneront à des partenariats durables et fructueux pour relever les défis à venir.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à l'équipe de rédaction et aux collaborateurs qui ont travaillé sans relâche à l'élaboration de ce livre. Votre expertise, votre patience et votre minutie ont permis de rassembler et de structurer les actes du symposium de manière cohérente et accessible. Votre contribution a été déterminante pour la mise en forme de ce document, qui servira de référence précieuse pour tous ceux intéressés par les thématiques abordées.

Nos remerciements à **Emmanuel Jn François et Daniel Supplice**, pour la relecture et leurs précieux conseils, à notre graphiste **Gerault Manigat**.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos partenaires et sponsors pour leur soutien précieux. Votre engagement financier et moral a permis de concrétiser ce projet et d'assurer sa réussite. Votre confiance en notre initiative est grandement appréciée et a été essentielle pour la réalisation de cet ouvrage.

Nos remerciements particulier au Group Croissance, son PDG **Kesner Antoine Pharel** ; à l'Institut de Formation et de Service (IPHOS), son PDG **Ulrich Jean-Claude** ; à Multikoncept de **Anne-Lise Beliard** pour leurs précieuses et inestimables contributions à l'organisation du Symposium.

À toutes les personnes qui ont joué un rôle, grand ou petit, dans la réalisation de cet événement et à l'élaboration de ce livre, nous vous adressons nos sincères remerciements. Votre contribution a été indispensable et est le gage de notre succès collectif.

Merci encore à tous pour votre précieuses contribution ;

Avec nos meilleures salutations,

André Lemerrier Georges
Directeur exécutif

Index des photos

1. Le Corridor Nord;
2. Usine de riz dans le Nord Est ;
3. Manufacture de vêtements au Parc industriel de Caracol (PIC) ;
4. Centrale électrique Sainte Philomène (Nord) ;
5. Plantation de riz dans le Nord-Est. Plaine Maribaroux
6. Plantation de Canne (madrass (Nord) ;
7. Parc industriel de Caracol (PIC) ;
8. Travaux de réhabilitation de la Nationale N6 ;
9. Construction canal d'irrigation sur la rivière Massacre ;
10. Canal d'irrigation sur la rivière massacre ;
11. Plantation de canne-à-sucre. Département du Nord ;
12. Travaux de débroussaillage à Port-à-l'Ecu (Jean Rabel) ; Nord-Ouest ;
Sur le site choisi pour la construction du nouvel aéroport du Nord-Ouest ;
13. Plantation de banane, de citron, papaye et autres fruits dans Nord-Ouest ;
14. Grotte de Dondon, gravures amérindiennes ;
15. Grotte à Minguet, Dondon ;
16. Fort du Môle-St-Nicolas ;
17. Port Chinourette dans la baie de Fort-Liberté ; (Plan Maître) ;

Index des articles traités

Maismy-Mary Fleurant

Mise en contexte /causes fondamentales des restrictions 7

André Lemerancier Georges

Propos d'Introduction..... 27

Guichard Doré

Les actes déclinés en axes stratégiques..... 155

Leslie Voltaire

Corridor Nord, Horizon 2050 - Innover pour le futur 185

Symposium sur la Résilience et le Développement économique du Corridor Nord



« Je renais de mes cendres »

Une Haïti verte et bleue en 2050 : telle est la vision que nous voulons partager :

Le vert représente la maîtrise et le respect de la nature dans nos pratiques urbaines, agricoles et agroforestières, ainsi que nos efforts pour mitiger les risques et les désastres. Le bleu symbolise notre ouverture sur les eaux et la mer.

Sur les prochains vingt-cinq ans, le Corridor Nord se profile comme, une destination culturelle, écoligique et touristique, une Mecque pour les Africains et les afro descendants du monde.

À l'Horizon 2050 le Corridor Nord, doit devenir un phare international d'un territoire où le développement et le bien-être de chacun sont garantis, réalisant ainsi le rêve de Christophe : une Nation prospère et résiliente.

